

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE du Périgord vert

ENTRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE, représentée par son Président, Jean-Paul COUVY, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 23 septembre 2021,

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE LOUE AUVÉZÈRE EN PÉRIGORD, représentée par son Président, Bruno LAMONERIE autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 28 septembre 2021,

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉRIGORD-LIMOUSIN, représentée par son Président, Michel AUGÉIX, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 9 septembre 2021,

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉRIGORD NONTRONNAIS, représentée par son Président, Gérard SAVOYE, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 23 septembre 2021,

Ci-après désignés par « Le territoire du CRTE du Périgord vert »

D'une part,

ET

L'ÉTAT,

Représenté par Frédéric PERISSAT, Préfet de la Dordogne, délégué territorial de l'Agence nationale de cohésion des territoires

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Les intercommunalités ont fait appel à leur réseau de ressources internes, notamment leurs services en charge de thématiques spécialisées, et externes en recourant au syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Vert pour la partie diagnostics (état écologique, données socio-économiques) et aux services de l'État pour les apports méthodologiques et de production de données.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent également de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants. Le CRTE du Périgord vert a été élaboré par les services des EPCI et les services de l'État appuyés en ingénierie, grâce au soutien de l'ANCT, par le cabinet EY sur la partie accompagnement à l'élaboration du contrat et l'agence Grand Public pour la concertation publique.

Le cabinet EY a accompagné les services des intercommunalités dans la formalisation du diagnostic de territoire et des orientations stratégiques issues de ce diagnostic. Il a aidé à recenser et catégoriser les projets portés sur le territoire pour les intégrer au CRTE.

L'agence Grand Public a œuvré pour associer les habitants à la démarche CRTE, sous forme d'entretiens et de concertation publique. Ce travail implique une phase d'écoute via une enquête qualitative audiovisuelle auprès de 42 habitants du Périgord vert. Puis une phase de dialogue à travers des rencontres publiques permettant de partager l'enquête qualitative et d'approfondir les orientations du CRTE. Ce travail a vocation à se poursuivre après la signature du CRTE.

La mise en commun des expertises de chacun a permis d'aboutir à la production des orientations, actions et indicateurs du présent contrat. Elles ont été établies à partir d'un diagnostic territorial élaboré au plus près des ressentis des habitants et réalités statistiques du territoire. Le projet de territoire qui en découle, et exposé ici, est ainsi le fruit de plus de trois ans de travail engagé sur chacun des territoires à travers les différents programmes menés aussi bien thématiquement que généralement.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Périgord vert autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. A cette fin, une réunion de présentation et de concertation à destination des partenaires du territoire a été organisée le 16 septembre 2021.

Ce contrat mobilisera l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Intégration des actions du Contrat de Transition Écologique (CTE) CASTECO dans le CRTE

Le territoire du CRTE Périgord vert est concerné par le CTE CASTECO porté par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Le territoire du CTE CASTECO est à cheval sur le territoire de plusieurs CRTE (en Dordogne et en Haute-Vienne). Le CTE CASTECO ne concerne qu'une partie du CRTE Périgord vert.

Compte tenu des caractéristiques spatiales des 2 contrats, le CTE CASTECO ne peut être remplacé par le CRTE et seules les actions du CTE concernant le territoire du CRTE Périgord vert sont intégrées dans le présent CRTE.

1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire du CRTE Périgord vert et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Ce territoire vivant est composé de quatre intercommunalités (Dronne et Belle, Isle Loue Avezère en Périgord, Périgord-Limousin et Périgord Nontronnais) qui constituent par ailleurs une partie du Pays du Périgord Vert. Il est situé entre les agglomérations de Limoges, Angoulême, Périgueux, Brive. Essentiellement irrigué par des axes de communication nord-sud, il est donc sujet à de multiples échanges et influences et tire parti de ses paysages variés, s'étalant en gradins du nord-est au sud-ouest, des massifs cristallins aux plateaux calcaires.

Territoire du CRTE



Cette micro-diversité des paysages influe sur la micro-diversité de son économie, qui est marquée par la présence d'entreprises industrielles et industrieuses, qui continuent à développer des filières d'excellence issues de l'exploitation des terroirs, et de nombreuses petites entreprises.

Elle se retrouve aussi dans l'armature territoriale. Le territoire est maillé par deux petites villes de plus de 3 000 habitants (Nontron et Thiviers), ainsi que par deux communes aux fonctionnements non moins essentiels (Brantôme et Excideuil). Ces 4 pôles sont d'autant enrichis par une dizaine de bourgs articulés avec de multiples communes, 94 au total. Le foisonnement d'initiatives est donc micro local et à l'image de ce territoire rural, très inventif entre les démarches entrepreneuriales, associatives ou publiques.

Le Périgord vert est un territoire résilient qui a fait face à de nombreuses crises (fin d'exploitations de gisements, exode rural, transformations industrielles), et qui se prépare donc aux nombreux défis à venir. Celui du changement climatique prime : la nature est le premier artisan de ce changement, ses habitants le constatent chaque jour, aux premières loges.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des objectifs opérationnels pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du contrat plan État-région (CPER) se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire du CRTE Périgord vert

Les communautés de communes Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère en Périgord, Périgord-Limousin et Périgord Nontronnais, ont souhaité s'engager dans un Contrat de Relance et de Transition Écologique, allié à un projet de territoire afin de conjuguer transition écologique, pérennité du bien-être des habitants et performance économique du territoire.

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

Cette vision stratégique s'appuie sur :

- l'identification des enjeux du territoire à l'aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale transversaux et interdépendants, les forces et faiblesses ;
- l'articulation entre les différents enjeux en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires pour les décliner en orientations stratégiques et en plans d'actions.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

Le projet de territoire initié à travers diverses démarches de concertation citoyenne (PCAET, PLUi, SCoT, projets de territoire intercommunaux) permet d'affirmer que **la richesse première du territoire sont ses habitants.**

Il doit toujours y avoir une dimension collective pour amorcer des transitions, une dimension collective pour engager une révolution sociétale. Le débat collectif replace l'être humain et les perceptions sensibles au cœur des préoccupations, le débat collectif replace l'élu dans son premier rôle, celui du politique. L'avenir ne se prépare pas sur la base de statistiques et pour une période de six ans, il se prépare avec les habitants et au moins sur une génération.

Le territoire du CRTE, rassemblant quatre communautés de communes, est l'échelle qui semble pertinente pour positionner l'être humain au cœur du territoire. Le maillage administratif est ainsi au plus près des habitants pour entendre leurs attentes et co-construire l'avenir.

Les alliances de territoire permettent ainsi de construire un horizon partagé à partir des enjeux suivants, déclinant la vision stratégique du territoire :

- **Le cadre de vie, le développement numérique, l'emploi et l'économie moteurs de l'attractivité**
Un désir d'installation et un projet d'épanouissement familial au sein d'un territoire connecté
Un accompagnement des jeunes du territoire dans l'emploi
Une recherche de sérénité et de sécurité, de bien être
Une démarche topique (appartenance à un lieu) ou de retour aux sources
Une démarche de vitalisation de l'offre de soins de proximité
- **Une nouvelle économie de proximité pour le « bien vivre ensemble »**
Des perspectives de travail qui donnent un autre sens que le confort et la consommation
L'envie de revoir les commerces de proximité et une communauté de fonctionnements villageois

- **L'eau, l'agriculture et la forêt à la source du patrimoine écologique**
Une reconquête de paysages et de cadre de vie mariant agriculture et nature
Une recherche de nouvelles valeurs liées au rapport à notre environnement
Un besoin de respect et de meilleure gestion des ressources
- **Les énergies renouvelables et l'eau, valorisées pour répondre aux défis**
Des perspectives de production ENR à partir des atouts du territoire
Une recherche de moindre impact sur notre cadre de vie et notre environnement, en réduisant les pollutions
L'envie de travailler ensemble et pour des finalités respectueuses de notre territoire
- **Le paysage, clé d'application transversale du projet**
Un juge de paix suscitant le débat et les solutions consensuelles
Une envie de réconcilier espaces communs et espaces privatifs dans une même logique paysagère
- **La mobilité et la proximité complémentaires pour répondre aux besoins**
Fonctionner et se déplacer autrement, sans pollution, avec du partage, avec un autre rapport au temps
Rapprocher les services des populations et non plus l'inverse
Recréer une ruralité de partage et d'échanges de proximité
- **L'attractivité démographique, culturelle et la cohésion sociale alliées pour une nouvelle ruralité**
Un nouveau modèle social et sociétal à créer, en concertation et dans l'écoute
Promouvoir les actions qui ont du sens et participent à cette transition qu'il nous faut assumer
- **Le logement et l'habitat adaptés aux fonctionnements de demain**
Retrouver un lien fort et topique avec son habitat, son logement
Résoudre les problèmes lourds de surconsommation énergétique
Proposer des solutions d'habitat adaptées, solidaires

Pour les quatre intercommunalités de ce CRTE, le couplage doit être permanent entre l'approche technique qui consiste à rassembler des données et l'approche politique qui vise à recueillir l'expérience et le ressenti de ceux qui vivent sur le territoire, et en premier lieu ceux des élus.

Chaque individu vit dans cet espace avec sa sensibilité, ses besoins et ses envies, ses ambitions, ses craintes, son éducation, sa culture et sa conscience politique... et chaque individu a une vision de ce territoire qui lui est propre. **Ce CRTE est l'ambition d'un nouveau modèle territorial, reposant sur la co-construction entre les élus, les personnes publiques et les citoyens de ce territoire. De ces concertations menées, émerge un récit écrit par tous les acteurs du territoire et légitime pour répondre à leurs besoins et aux enjeux de solidarité territoriale et de transition écologique.**

Les quatre intercommunalités recèlent ainsi de nombreuses initiatives innovantes, issues de la société civile ou institutionnelle, et dans tous les domaines : économie, patrimoine, tourisme, solidarité, habitat, écologie... La contractualisation CRTE doit permettre de relayer ces initiatives dans et au-dehors du Périgord vert, afficher cette image d'une campagne innovante alliée aux autres territoires.

En parcourant le territoire et en écoutant ceux qui l'habitent et le pratiquent, émergent la richesse et la diversité des fonctionnements qui l'animent. Être du Périgord Vert, c'est défendre le Périgord Vert et la qualité de son espace, défendre la dimension collective et profondément démocratique du débat public sans être indifférent aux autres territoires. Tel est le fondement du présent CRTE.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire (les 8 enjeux) approuvé en date du 26 avril 2021.

1. Des démarches collectives exemplaires, sur un modèle d'émulation
2. Rendre les bâtiments performants et adaptés au changement climatique, sur un modèle d'adaptation
3. La mobilisation des acteurs économiques sur des démarches durables et un modèle de sobriété
4. Des déplacements mieux réfléchis, sur un modèle de solidarité
5. L'aménagement et une gestion du territoire adapté au changement climatique et résilient basés sur un modèle de préservation et valorisation du patrimoine
6. Un accroissement fort du développement des énergies renouvelables, sur un modèle d'alliance territoriale

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives (Annexe 1). Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés et/ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le plan d'actions

Le plan d'actions est la traduction du projet de territoire porté par les 4 EPCI, leurs communes et les acteurs territoriaux.

4.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'État

Après la définition du périmètre, dès la phase d'engagement de l'élaboration du contrat, le recensement des contractualisations existantes relève du diagnostic du territoire (cf. annexe 1). Il s'agit d'identifier :

- Les programmes territorialisés de l'ANCT : de la politique de la ville (Grande équipe de la réussite républicaine, Éducation et petite enfance...), du numérique (France très haut débit, Nouveaux lieux nouveaux liens, Société numérique...), des territoires et de la ruralité (Action cœur de ville, territoires d'industrie, Petites villes de demain (Brantôme, Nontron, Excideuil, Lanouaille et Thiviers), Agenda rural...);
- Les contrats de l'État transversaux comme les contrats de transition écologique et sectoriels des autres ministères, notamment ceux de la Culture, de l'Éducation nationale, de la Santé, des Sports et de tout autre dispositif à destination des collectivités territoriales (par exemple, le plan « 1 jeune 1 solution » prévu par l'accord de partenariat entre le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion et l'Assemblée des Communautés de France);
- L'intégration avec les dispositifs contractuels régionaux et/ou départementaux est recherchée, dans toute la mesure du possible.

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent venir élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et y être intégrés progressivement. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de

maintenir des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'État, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) peuvent être précisées.

4.2. Les contractualisations des 4 EPCI

Les 4 EPCI ont fait preuve d'initiatives dans différents domaines de contractualisation (cf. annexe 1).

4.3. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action (opérations dont la nature et le financement sont établis de sorte qu'elles peuvent être démarrées à court terme) et des fiches projet (opérations non encore opérationnelles). Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Un tableau de synthèse a été réalisé afin de répertorier l'ensemble de ces actions portées par les 4 EPCI, leurs communes et les acteurs du territoire. Ce tableau fait l'objet de l'annexe 3.1.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées, et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans **une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires** (annexe 3.2.).

4.4. Projets et actions en maturation

Les projets, de niveaux de maturité différents, sont listés dans le contrat. Chaque projet fera l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposé à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches projet » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.5. Les actions de coopération inter-territoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires des 4 EPCI et de leurs communes, mais aussi des territoires limitrophes.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Les mesures seront à définir localement. Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

En complément des moyens d'ingénierie internes déployés par les intercommunalités et afin d'accompagner l'élaboration de ce CRTE, l'État a obtenu, via l'ANCT, la participation de 2 cabinets extérieurs : le cabinet EY qui a accompagné les EPCI dans la finalisation du rapport et la synthèse des différentes actions et le cabinet Grand Public pour la concertation avec les habitants du territoire.

D'autres partenaires sont susceptibles d'être mobilisés pour les autres phases du contrat (suivi et évaluation, notamment) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat. D'autres partenaires pourront également être sollicités ou intégrés **par avenant au contrat tout au long de la durée du CRTE, qui reste un outil de contractualisation évolutif.**

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de relance et de transition écologique, le territoire du CRTE Périgord vert assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Chaque communauté de communes signataire s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage et de la mise en œuvre, ainsi que de l'évaluation du CRTE. Il a été convenu entre les Communautés de communes et le Syndicat Mixte pilotant le SCOT d'un pilotage et d'une animation communs dans l'élaboration du contrat. Il a été assisté d'animateurs désignés dans les intercommunalités et chargés de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par les collectivités signataires, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Les territoires signataires s'engagent à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Les territoires signataires s'engagent à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont ils sont maîtres d'ouvrage.

6.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- l'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- la Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- le CEREMA peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif. Pour cela, la démarche est conduite par le cabinet Grand Public qui accompagnera le territoire du CRTE du Périgord vert dans les modalités de concertation (travail de pré-enquête immersif, constitution d'un panel d'habitants, conception et présentation d'une enquête audiovisuelle lors d'une rencontre publique...).

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.5. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- des crédits du plan France relance ;
- des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- l'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette organisation, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le préfet de la Dordogne, délégué territorial de l'ANCT, ou son représentant, et par les présidents des 4 EPCI du territoire ou leurs représentants.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services des 4 EPCI, des services de l'État, de l'ADEME, de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, ainsi que tout autre service, établissement ou partenaire susceptible d'apporter une expertise sur une thématique particulière en qualité de membre associé.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le secrétariat du comité de pilotage est assuré par les services des 4 EPCI.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et des 4 EPCI. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé :

- du représentant du préfet, délégué territorial de l'ANCT,
- du délégué territorial adjoint de l'ANCT, le DDT ou son représentant
- des directeurs généraux des services des 4 communautés de communes
- de la directrice du syndicat mixte du SCoT ou son représentant
- et de tout autre service, établissement ou partenaire susceptible d'apporter une expertise sur une thématique particulière.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Le secrétariat du comité technique est assuré par les services des 4 EPCI, selon une alternance co-validée.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- la mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité de représentants des 4 EPCI concernés et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Chaque orientation stratégique du projet de territoire identifiées en annexe 1 sera évaluée par des indicateurs dédiés et précisés dans cette annexe.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action inscrite dans une orientation stratégique en annexe 2. Des indicateurs de suivi sont là encore définis.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

L'impact du CRTE sur l'évolution de l'état écologique sur les 6 ans du contrat sera suivi par les indicateurs de suivi et d'évaluation figurant l'état écologique initial en annexe 4-3.

Par ailleurs, tous les CRTE font l'objet d'un suivi au niveau national sur la base d'un socle de 13 indicateurs identifiés par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), jugés particulièrement pertinents et territorialisables. Ce socle d'indicateurs est d'ores et déjà appréhendé par le CRTE du Périgord vert dans l'état écologique initial (annexe 4-3).

Les valeurs des indicateurs seront saisies dans la plateforme informatique dédiée « plateforme des territoires démonstrateurs de la transition écologique ».

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Bordeaux.

Signé à Thiviers, le 7 octobre 2021

Le préfet de la Dordogne, délégué territorial de
l'Agence nationale de cohésion des territoires

Frédéric PERISSAT

Le président de la communauté de communes
Dronne et Belle

Jean-Paul COUVY

Le président de la communauté de communes
Périgord-Limousin

Michel AUGÉIX

Le président de la communauté de communes
Périgord Nontronnais

Gérard SAVOYE

P/ Le président de la communauté de communes
Isle Loue Auvézère en Périgord

Bruno LAMONERIE

*par déléguation
la vice-présidente*
Christel FOURCEL

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE du Périgord vert

ANNEXES

Sommaire :

Annexe 1 – Le projet de territoire et les orientations stratégiques	P. 3
Annexe 2 - Tableau des contractualisations à l'échelle du CRTE du Périgord vert	P. 35
Annexe 3 – Modèle de fiche projet	P. 39
Annexe 4 – Tableaux de synthèse du CRTE du Périgord vert	P. 41
4.1. Tableau des projets recensés au 7 octobre 2021	P. 42
4.2. Modèle de maquette financière	P. 63
4.3. État écologique accompagné du tableau synoptique des indicateurs mobilisés	P. 67
Annexe 5 – Note d'analyse de la consultation citoyenne par le cabinet Grand Public	P. 103



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ANNEXE 1

Le projet de territoire Les orientations stratégiques

I. Le projet de territoire

1- L'ambition du territoire : l'être humain, au-delà des transitions et des bifurcations, une révolution ?

Les communautés de communes Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère en Périgord, Périgord-Limousin et Périgord Nontronnais, ont souhaité s'engager dans un contrat de relance et de transition écologique, allié à un projet de territoire afin de conjuguer transition énergétique, pérennité du bien-être des habitants et performance économique du territoire.

Ce CRTE commun est dénommé « CRTE Périgord vert ».

Le territoire du CRTE Périgord Vert est un territoire vivant et composite de quatre intercommunalités (sur les 6 du Périgord Vert). Il est situé entre les agglomérations de Limoges, Angoulême, Périgueux, Brive. Essentiellement irrigué par des axes de communication nord-sud, il est donc sujet à de multiples échanges et influences et tire parti de ses paysages variés, s'étalant en gradins du nord-est au sud-ouest, des massifs cristallins aux plateaux calcaires.



Cette micro-diversité des paysages influe sur la micro-diversité de son économie, qui est marquée par la présence d'entreprises industrielles et industrieuses, qui continuent à développer des filières d'excellence issues de l'exploitation des terroirs, et de nombreuses petites entreprises.

Elle se retrouve aussi dans l'armature territoriale. Le territoire est maillé par deux petites villes de plus de 3 000 habitants (Nontron et Thiviers), complétées par 2 communes aux fonctionnements non moins essentiels (Brantôme et Excideuil). Ces quatre pôles sont d'autant enrichis par une dizaine de bourgs articulés avec de multiples communes, 94 au total. Le **foisonnement d'initiatives est donc micro local** et à l'image de ce territoire rural, très inventif entre les démarches entrepreneuriales, associatives ou publiques.

C'est un territoire résilient, qui a fait face à de nombreuses crises (fin d'exploitations de gisements, exode rural, transformations industrielles), et qui se prépare donc aux nombreux défis à venir. Celui du changement climatique prime. La nature est le premier témoin de ce changement, les habitants le constatent chaque jour, aux premières loges.

Le projet de territoire initié à travers diverses démarches de concertation citoyenne (PCAET, PLUi, SCoT, projets de territoire intercommunaux) permet d'affirmer que **la richesse première du territoire sont ses habitants**.

Il doit toujours y avoir une dimension collective pour amorcer des transitions, une dimension collective pour engager une révolution sociétale. Le débat collectif replace l'être humain et les perceptions sensibles au cœur des préoccupations, le débat collectif replace l' élu dans son premier rôle, celui du politique. L'avenir ne se prépare pas sur la base de statistiques et pour une période de six ans, il se prépare avec les habitants et au moins sur une génération.

Le territoire du CRTE, rassemblant quatre communautés de communes, est l'échelle qui semble pertinente pour positionner l'être humain au cœur du territoire. Le maillage administratif est ainsi au plus près des habitants pour entendre leurs attentes et co-construire l'avenir.

Nécessaires, les alliances de territoire permettent ainsi d'apporter notre pierre à la construction d'un horizon partagé. Cet avenir se construira à travers le CRTE Périgord vert sur les 13 enjeux suivants, qui sont une déclinaison de notre vision stratégique du territoire :

- **Le cadre de vie, le développement numérique, l'emploi et l'économie moteurs de l'attractivité**

Un désir d'installation et un projet d'épanouissement familial au sein d'un territoire connecté

Un accompagnement des jeunes du territoire dans l'emploi

Une recherche de sérénité et de sécurité, de bien être

Une démarche topique (appartenance à un lieu) ou de retour aux sources

Une démarche de vitalisation de l'offre de soins de proximité

- **Une nouvelle économie de proximité pour le « bien vivre ensemble »**

Des perspectives de travail qui donnent un autre sens que le confort et la consommation

L'envie de revoir les commerces de proximité et une communauté de fonctionnements villageois

- **L'eau, l'agriculture et la forêt à la source du patrimoine écologique**

Une reconquête de paysages et de cadre de vie mariant agriculture et nature

Une recherche de nouvelles valeurs liées au rapport à notre environnement

Un besoin de respect et de meilleure gestion des ressources

- **Les énergies renouvelables et l'eau, valorisées pour répondre aux défis**

Des perspectives de production EnR à partir des atouts du territoire

Une recherche de moindre impact sur notre cadre de vie et notre environnement, en réduisant les pollutions

L'envie de travailler ensemble et pour des finalités respectueuses de notre territoire

- **Le paysage, clé d'application transversale du projet**

Un juge de paix suscitant le débat et les solutions consensuelles

Une envie de réconcilier espaces communs et espaces privatifs dans une même logique paysagère

- **La mobilité et la proximité complémentaires pour répondre aux besoins**

Fonctionnement et se déplacer autrement, sans pollution, avec du partage, avec un autre rapport au temps

Rapprocher les services des populations et non plus l'inverse

Recréer une ruralité de partage et d'échanges de proximité

- **L'attractivité démographique, culturelle et la cohésion sociale alliées pour une nouvelle ruralité**

Un nouveau modèle social et sociétal à créer, en concertation et dans l'écoute

Promouvoir les actions qui ont du sens et participent à cette transition qu'il nous faut assumer

- **Le logement et l'habitat adaptés aux fonctionnements de demain**

Retrouver un lien fort et topique avec son habitat, son logement

Résoudre les problèmes lourds de surconsommation énergétique

Proposer des solutions d'habitat adaptées, solidaires

Les orientations stratégiques, au nombre de six, constituent la réponse à ces enjeux :

- 1- **Des démarches collectives exemplaires, sur un modèle d'émulation**
- 2- **Un urbanisme inclusif, générateur de lien social et adapté au changement climatique, sur un modèle d'adaptation**
- 3- **La mobilisation des acteurs économiques sur des démarches durables et un modèle de sobriété**
- 4- **Des déplacements mieux réfléchis, sur un modèle de solidarité**
- 5- **L'aménagement et une gestion du territoire adapté au changement climatique et résilient, basés sur un modèle de préservation et valorisation du patrimoine**
- 6- **Un accroissement fort du développement des énergies renouvelables, sur un modèle d'alliance territoriale**

2- La dimension collective du changement : habitants, élus, institutionnels au cœur du débat politique

Pour les quatre intercommunalités du CRTE Périgord vert, le couplage doit être permanent entre l'approche technique qui consiste à rassembler des données et l'approche politique qui vise à recueillir l'expérience et le ressenti de ceux qui vivent sur le territoire, et en premier lieu ceux des élus.

Chaque individu vit dans cet espace avec sa sensibilité, ses besoins et ses envies, ses ambitions, ses craintes, son éducation, sa culture et sa conscience politique... et chaque individu a une vision de ce territoire qui lui est propre. Même s'ils sont représentatifs de leurs « administrés », les élus ne peuvent pas tout et ne peuvent pas seuls.

Ce CRTE est l'ambition d'un nouveau modèle territorial, reposant sur la co-construction entre les élus, les personnes publiques et les citoyens de ce territoire.

C'est pourquoi l'ensemble des démarches participatives menées jusqu'ici à travers l'élaboration des documents d'avenir, et qui se poursuivront (SCoT, PCAET, PLUi, projets de territoires communautaires...), ont à cœur de donner à la co-construction un véritable sens.

Il s'est agi de proposer une grande variété de temps et de supports pour toucher tous les publics et proposer toutes les formes d'échanges.

Ainsi le contact direct est toujours privilégié, en générant le dialogue et le débat sur le vif, et ce malgré la crise sanitaire qui a ralenti ces possibilités d'interagir.

Lors de ces rencontres, il s'est dégagé des capacités de dialogue et d'initiatives communes que les défis à prendre en compte vont accentuer.

De ces concertations menées, émerge un récit écrit par tous et légitime pour répondre aux besoins de tous et aux enjeux de solidarité territoriale.

Les quatre intercommunalités recèlent ainsi de nombreuses initiatives innovantes, issues de la société civile ou institutionnelle, et dans tous les domaines : l'économie, le patrimoine, le tourisme, la solidarité, l'habitat, l'écologie...

La contractualisation CRTE doit permettre de relayer ces initiatives dans et au-dehors du Périgord Vert, afficher cette image d'une campagne innovante alliée aux autres territoires.

En parcourant ce territoire et en écoutant tous ceux qui l'habitent et le pratiquent, la richesse et la diversité des fonctionnements qui l'animent sont frappants. Il faut pouvoir revendiquer et porter haut cela.

Être du Périgord Vert, défendre le Périgord Vert et la qualité de son espace sans être indifférent aux autres territoires. Défendre la dimension collective et profondément démocratique du débat public, tel est le fondement du présent CRTE.

II. Les 6 orientations stratégiques, au service des 8 enjeux du territoire

Les quatre intercommunalités ont axé le projet de territoire sur les 6 orientations stratégiques suivantes, réponse aux 8 enjeux transversaux du territoire.

Chaque orientation stratégique est présentée dans le présent document par son contexte sociétal et territorial avant d'être déclinée en axes d'intervention. La stratégie territoriale est composée de 27 axes au total.

Chaque axe est détaillé par des objectifs opérationnels dans lesquels s'inscrivent les actions et projets du territoire.

Ainsi, la stratégie territoriale présentée est une réponse complète et transversale aux 8 enjeux du Périgord Vert.

Orientation stratégique n°1 : Des démarches collectives exemplaires, sur un modèle d'émulation

Sensibiliser, impliquer et mettre les habitants au cœur du projet. Tendre vers des collectivités positives sur leur fonctionnement. Mieux se rencontrer pour mieux débattre et valoriser les initiatives.

Cette orientation stratégique répond aux enjeux suivants :

- Le cadre de vie, le développement numérique, l'emploi et l'économie, moteurs de l'attractivité
- Une nouvelle économie de proximité pour le « bien vivre ensemble »
- L'attractivité démographique et la cohésion sociale alliées pour une nouvelle ruralité

selon les axes d'intervention suivants :

- Axe 1.1 Gestion du patrimoine public
- Axe 1.2 Gestion des déplacements
- Axe 1.3 Développer l'éco-responsabilité de la commande publique
- Axe 1.4 Sensibiliser - Communiquer
- Axe 1.5 Coordonner, suivre et évaluer le CRTE
- Axe 1.6 Bien vivre actif : politiques de santé
- Axe 1.7 Bien vivre ensemble : éducation, culture, sport, loisirs, actions sociales
- Axe 1.8 Co-construire et accompagner le développement du numérique et de ses services
- Axe 1.9 Accompagner la création d'emplois, notamment pour les jeunes, en adéquation avec les besoins du territoire

Orientation stratégique n°2 : Un urbanisme inclusif, générateur de lien social et adapté au changement climatique, sur un modèle d'adaptation

Mieux concevoir les modes d'habiter et de vivre pour un urbanisme inclusif. Permettre la rénovation chaque année d'une centaine de logements dont la moitié très performants et adaptés aux parcours de vie.

Cette orientation répond à l'enjeu suivant :

- Le logement et l'habitat adaptés aux fonctionnements de demain

selon les axes d'intervention suivants :

- Axe 2.1 Planifier la rénovation de l'habitat et la construction durable sur le territoire
- Axe 2.2 Sensibiliser / informer
- Axe 2.3 Accompagner les travaux de construction et de rénovation
- Axe 2.4 Prévenir et lutter contre la précarité énergétique
- Axe 2.5 Centre-bourgs équilibrés

Orientation stratégique n°3 : La mobilisation des acteurs économiques sur des démarches durables et un modèle de sobriété

Mieux s'adapter à la croisée des chemins pour repenser un modèle économique, pour consommer et produire mieux et plus local, pour diminuer l'impact environnemental des productions.

Cette orientation répond aux enjeux suivants :

- Le cadre de vie, le développement numérique, l'emploi et l'économie, moteurs de l'attractivité
- L'eau, l'agriculture et la forêt à la source du patrimoine écologique

selon les axes d'intervention suivants :

Axe 3.1 Sensibiliser – Informer

Axe 3.2 Favoriser la production et la consommation locales, au service de la transition

Axe 3.3 Accompagner les démarches durables

Axe 3.4 Développer l'économie circulaire, les activités de recyclage et de réemploi

Orientation stratégique n°4 : Des déplacements mieux réfléchis, sur un modèle de solidarité

Penser une société de la mobilité qui recrée des lieux de bien-être à proximité. Faire baisser la part modale des véhicules thermiques en favorisant des opportunités d'installations et de solidarités.

Cette orientation répond aux enjeux suivants :

- La mobilité et la proximité complémentaires pour répondre aux besoins
- L'attractivité démographique et la cohésion sociale alliées pour une nouvelle ruralité

selon les axes d'intervention suivants :

Axe 4.1 Intégrer la question de la mobilité dans les documents d'urbanisme

Axe 4.2 Organiser la mobilité sur le territoire

Axe 4.3 Innover pour la mobilité

Axe 4.4 Réseaux de débit, Internet et mobile, inclusion numérique

Orientation stratégique n° 5 : L'aménagement et une gestion du territoire adapté au changement climatique et résilient, basés sur un modèle de préservation et valorisation du patrimoine

Inventer notre rapport à la terre et aux ressources afin de préserver les ressources agricoles, forestières et aquatiques du territoire. Valoriser nos ressources culturelles, patrimoniales et immatérielles.

Cette orientation répond aux enjeux suivants :

- L'eau, l'agriculture et la forêt à la source du patrimoine écologique
- Les énergies renouvelables et l'eau, valorisées pour répondre aux défis
- Le paysage, clé d'application transversale du projet

selon les axes d'intervention suivants :

Axe 5.1 Prise en compte de la thématique climat – air – énergie-environnement dans les politiques

Axe 5.2 Gestion durable des ressources naturelles et du patrimoine local matériel et immatériel

Axe 5.3 Gérer les crises et prévenir la vulnérabilité des publics fragiles

Orientation stratégique n°6 : Un accroissement fort du développement des énergies renouvelables (ENR), sur un modèle d’alliance territoriale

Se saisir de la question pour engager l’acceptabilité des solutions pour doubler les ENR d’ici 2030, en questionnant les stratégies supra.

Cette orientation répond à l’enjeu suivant :

- Les énergies renouvelables et l’eau, valorisées pour répondre aux défis de transition écologique

selon les axes d’intervention suivants :

Axe 6.1 Stratégie de développement des ENR

Axe 6.2 Accompagner le développement des ENR

Fiche descriptive

Orientation stratégique n°1 : Des démarches collectives exemplaires, sur un modèle d'émulation

Sensibiliser, impliquer et mettre les habitants au cœur du projet.

Tendre vers des collectivités positives sur leur fonctionnement.

Mieux se rencontrer pour mieux débattre et valoriser les initiatives.

Cette orientation stratégique répond aux enjeux suivants :

- **Le cadre de vie, le développement du numérique, l'emploi et l'économie, moteurs de l'attractivité**
- **Une nouvelle économie de proximité pour le « bien vivre ensemble »**
- **L'attractivité démographique et la cohésion sociale alliées pour une nouvelle ruralité**

1- Contexte sociétal et territorial

Au-delà du simple fait que les initiatives économiques et sociales soient un moteur pour la ruralité, une réponse doit être donnée au changement climatique par des mutations énergétiques et environnementales. Cela doit se faire dans la recherche d'une **économie de proximité** au service du **bien vivre ensemble**, qui **est un bien-être actif**.

Le cadre de vie, c'est-à-dire la façon d'habiter et de co-habiter (habiter : exister spatialement, co-habiter : manière dont la collectivité organise spatialement la co-existence) prend toute sa place dans cet enjeu du bien-vivre ensemble, puisqu'il organise aussi la **cohésion sociale**. Il faut attirer des jeunes, accompagner la création d'emplois adaptés au territoire pour faire face au vieillissement, mais il faut aussi lutter contre les clivages que existants : entre les générations, entre les nouveaux venus et les gens du pays, entre les catégories socio-professionnelles.

Le numérique est un support incontournable de la vie d'aujourd'hui, il permet la mise en réseau, le développement du télétravail et favorise l'implantation et le développement d'activités à la campagne. Le numérique, l'économie de proximité et le bien vivre ne sont pas antinomiques.

La ruralité dans le Périgord Vert est à réinventer, les exemples et initiatives qui la valorise doivent être mis en valeur. Proposer un modèle rural basé sur une gouvernance participative et renouvelée en recherchant la solidarité des populations face aux enjeux majeurs. Penser global, mais gouverner et agir local.

Les tableaux ci-après résument les éléments de diagnostic et leur valeur en termes d'atouts et de faiblesses, d'opportunités et de menaces.

	L'Économie de proximité
Atouts	<p>Un territoire rural proposant une économie de proximité : commerces, services, artisanat.</p> <p>L'offre commerciale du Périgord Vert est essentiellement constituée de commerces de proximité et de niveau intermédiaire (98 % des commerces). Il y a intérêt de maintenir un tel réseau pour mettre à proximité les habitants des commerces essentiels à la vie quotidienne, notamment dans un contexte de vieillissement de la population.</p> <p>Une économie présentielle qui va se développer, de nouveaux modèles économiques</p> <p>Une économie sociale et solidaire en plein essor (8,5 % de l'emploi salarié du territoire), filière recyclage à Bourdeilles, Piégut-Pluviers, St-Paul la Roche et St-Pierre de Côte</p> <p>Les emplois de la sphère présentielle ont tendance à se développer sur le territoire. Ils participent au bien-vivre sur le territoire en répondant aux besoins des populations : construction, commerce et services, enseignement, santé, tourisme, etc. Le développement de ces emplois est d'autant plus essentiel dans un contexte de vieillissement de la population et de recherche de proximité et de liens sociaux.</p> <p>Des développements prometteurs gages d'une qualité de vie professionnelle en Périgord Vert : 1 espace de coworking sur le territoire (Abjat), 1 atelier partagé et collaboratif (Saint-Pardoux), le télétravail est une niche prometteuse.</p>
Faiblesses	<p>Des services et des commerces qui disparaissent régulièrement des bourgs</p> <p>Le manque de services peut représenter un frein à l'installation de nouveaux habitants, en particulier les plus « urbains » qui ont l'habitude de bénéficier d'une offre culturelle et de loisirs importante. Si la vie rurale rime avec qualité de vie, les ruraux ont le sentiment de ne pas suffisamment bénéficier des services publics. En plus de l'emploi, les services sont vus comme « les conditions prioritaires pour l'attractivité et le développement des territoires [ruraux] ».</p> <p>L'accès des jeunes à l'emploi pourrait être mieux accompagné.</p> <p>L'accès et l'utilisation du numérique reste à développer.</p>
Opportunités/menaces	<p>L'économie collaborative et l'économie présentielle doivent être favorisées car elles peuvent déployer des offres de proximité.</p> <p>Le réseau économique (commerces et services) de proximité constitue un facteur de bien-vivre pour les habitants, ainsi qu'un facteur d'attractivité pour le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité des services les plus courants nécessaires à la vie quotidienne - Moins grande dépendance à l'automobile pour s'approvisionner - Maintien de lieux de sociabilités dans les villages et les bourgs - Une ambiance villageoise animée <p>Malgré ces constats encourageants, les ateliers de concertation réalisés avec les habitants mettent en perspective l'état de santé fragilisé des commerces et services du Périgord Vert au regard des évolutions récentes et la déprise observée ces dernières années dans les centres-bourgs.</p> <p>Il est nécessaire de faire face à la disparition des services publics majoritaire sur le territoire, l'économie présentielle est directement liée aux dynamiques démographiques et résidentielles. Pour préserver ses activités et emplois présentiels, le territoire doit penser l'offre de services et de commerces comme une nécessité pour les habitants du territoire, mais aussi comme un facteur d'attractivité auprès des touristes et de potentiels futurs habitants.</p> <p>L'accompagnement des jeunes vers l'emploi (notamment via le plan « un jeune une solution ») constitue l'une des clés du renforcement de l'attractivité pour le Périgord Vert.</p> <p>Le développement du numérique peut-être de plus un facteur d'amélioration des échanges, des collaborations et son développement doit être réfléchi et accompagné pour améliorer la vie de tous.</p>

Le bien-vivre ensemble est un bien-être actif	
Atouts	<p>Une perception du bien vivre due à de multiples facteurs : les paysages, l'agriculture, l'histoire et le patrimoine, les terroirs, la culture gastronomique...</p> <p>Un patrimoine rural qui crée le cadre. De pays, il marque les paysages, les bourgs et les villages : lavoirs, puits, pigeonniers.... Ce patrimoine ainsi que les paysages cultivés et boisés forment le cadre de vie, et constituent une aménité pour les touristes comme pour les résidents. Les produits du terroir sont gastronomiquement valorisés, les loisirs se développent autour du tryptique ciel, eau et roches.</p> <p>Le vieillissement de la population entraîne des besoins nouveaux</p> <p>Développement de mobilités douces adaptées aux populations captives (dont les personnes âgées), adaptation de l'habitat en bourgs (projets associatifs de résidences partagées comme à Mareuil), emploi médico-social en essor (nombreux ehpad), seniors actifs en associations, etc.</p>
Faiblesses	<p>Des clivages entre les populations (générationnels, d'origines, de CSP...)</p> <p>La population du Périgord Vert est vieillissante, les retraités sont surreprésentés. Les actifs sont à dominante employés et ouvriers. Les nouveaux habitants arrivés sur le territoire sont avant tout des actifs ayant un emploi. Autant de populations qui ont une représentation différente du territoire, dynamique pour certains, atone pour d'autres.</p> <p>Une image préjudiciable de baisse du nombre d'habitants</p> <p>Entre 1999 et 2015, si dans chaque EPCi le solde migratoire est positif, le solde naturel est négatif. L'attractivité porte la démographie mais ne compense pas le déficit de vitalité démographique. Cette image passive n'empêche pas pourtant de bien vivre activement sur ce territoire.</p> <p>Le risque du bien être passif qui favorise le repli sur soi</p> <p>Habitants dans l'exigence d'un bien-être immédiat, narcissisme, déconnexion réalités sociales virtuelles/ voisinage/ entre soi.</p>
Opportunités/menaces	<p>Promouvoir un bien être actif c'est-à-dire répondant au besoin des populations (aménités, services, potentiel d'installation adéquat...) mais aussi favorisant l'intégration au sein des communautés villageoises (urbanisation intégratrice, secteur associatif...)</p> <p>Ces besoins sont différents. Par exemple, les nouveaux habitants ne forment pas un groupe homogène. Ils viennent de Dordogne, de grandes villes ou de territoires plus éloignés, et notamment de l'étranger. Les origines sociales, les niveaux de connaissance locale, etc. sont très divers. Ils s'installent sur le territoire avec des aspirations différentes. Ces aspirations ont été distinguées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche d'une opportunité foncière ou immobilière, en particulier pour les ménages en provenance de l'agglomération de Périgueux, - La relégation sociale, pour des ménages n'ayant plus les moyens d'habiter en ville, - La recherche d'un cadre de vie plus agréable, en particulier pour les familles avec enfants, - La recherche d'un lieu pour passer sa retraite idéale, se lancer dans de nouveaux projets comme la création de chambres d'hôtes et créer des relations sociales, - La recherche de nouveaux modes de vie plus ruraux ou alternatifs, en particulier chez les jeunes. <p>Les habitants des bourgs-centres peuvent être une clientèle captive susceptible de fréquenter les commerces, les services et les équipements sur place et de dynamiser l'ambiance des bourgs.</p>

	Le Cadre de vie
Atouts	<p>Un territoire perçu de grande qualité pour y vivre</p> <p>Une diversité des paysages et des fonctionnements agricoles qui identifie la ruralité</p> <p>Un riche patrimoine bâti, historique et culturel</p> <p>Une proximité de services intéressante (équipements sportifs)</p> <p>Par exemple, le cadre de vie est l'aspiration principale des jeunes qui font le choix de s'installer dans le Périgord Vert : il est la clé de leur épanouissement.</p> <p>La vie professionnelle des habitants du Périgord Vert peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer de réaliser de longs trajets pour aller travailler. - Impliquer de vivre des interruptions dans le travail : chômage occasionnel, emploi saisonnier... - Impliquer de choisir son métier en cohérence avec le cadre de vie choisi : vétérinaire, agriculteur, artisan, tourisme, développement local... <p>Quant à la pratique sportive, elle est largement développée sur le territoire, en particulier le segment des sports collectifs. En effet, les équipements sportifs de proximité comme les terrains de jeux, de tennis et les boulodromes maillent l'ensemble du territoire. Le territoire dispose également d'une gamme intermédiaire d'équipements sportifs : pistes d'athlétisme, bassins de natation, skate-park et autres salles de sport spécialisées (dojos...). En plus de permettre la pratique sportive des populations résidentes, certaines installations sportives de pleine nature constituent un attrait pour les touristes : baignades aménagées, centres équestres, terrain de golf, de même que les chemins de randonnée. Ces équipements répondent à la notion de bien-être dont le territoire souhaite se prévaloir.</p>
Faiblesses	<p>Pas de numérique attractif</p> <p>Le Périgord Vert n'échappe pas à ce contexte de sous-équipement numérique, bien que la frange limousine affiche un meilleur taux d'éligibilité de sa population au Haut Débit (> 3 Mbits) par rapport au reste.</p> <p>Des services et équipements manquants sur le territoire (santé, culture...)</p> <p>Si le tissu de services de santé est relativement bon, le territoire doit anticiper les difficultés (vieillesse des habitants et des professionnels de santé, recul de l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé, recul du nombre de généralistes), et ce, dans un contexte national de désertification médicale des territoires ruraux. Brantôme et Nontron apparaissent particulièrement fragiles.</p> <p>Un rayonnement culturel peu structuré</p> <p>Globalement, les sites culturels du territoire sont fortement liés au patrimoine architectural, industriel et artisanal du Périgord Vert et sont fréquentés par les populations résidentes et surtout les touristes. Pour pallier le manque d'équipements, le secteur culturel est porté par le tissu associatif et les collectivités. La transformation de bâtiments en salles culturelles permet de mettre à proximité des habitants une offre culturelle diversifiée et dynamique, Nantheuil par exemple.</p> <p>Des divergences entre néo ruraux et habitants anciens</p> <p>L'un des enjeux du territoire est de conjuguer accueil de population nouvelle, problématiques sociales et cohésion sociale.</p> <p>Un risque de mise à l'écart a été souligné lors des ateliers de concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à l'écart des « néo » à cause du manque de connaissance du milieu rural, et parce qu'ils ne font pas partie des jeux d'interconnaissance locaux qui facilitent l'entraide, l'accès à l'emploi ou encore l'accès à un logement. - Mise à l'écart des « locaux » des nouvelles démarches (associatives, commerciales, etc.) menées par les nouveaux habitants en recherche de sociabilités nouvelles.

Opportunités/menaces	Identifier des valeurs de cadre de vie ou de « cadre de partage de vies » à préserver : aménités paysagères et urbaines, patrimoine, culture, activités associatives, proximité de services, équipements et commerces...
La cohésion sociale	
Atouts	Un secteur associatif dynamique et développé Des services et une économie sociale et solidaire (ESS) présents et garants de la cohésion sociale Un exemple : les établissements d'enseignement professionnel sont des supports de choix pour l'économie locale car ils proposent des formations en phase avec les métiers du territoire. Ils donnent des cartes aux élèves pour s'insérer professionnellement sur le territoire à la suite de leurs études.
Faiblesses	Le scolaire et la formation en restructuration Une baisse structurelle des effectifs des établissements scolaires du 1er degré qui affecte aussi les établissements du 2nd degré. Le réseau assez dense de lycées et de centres de formations permet un accès plutôt facilité à l'offre d'enseignement pour les élèves du Périgord Vert. En effet le nord du département bénéficie d'une offre plus accessible que la partie centrale et sud. A noter toutefois que les élèves habitant le secteur situé entre Verteillac (hors territoire), Mareuil et Brantôme sont à plus de 20 minutes du lycée le plus proche. Des populations en précarité sociale A titre d'exemple, moins de la moitié des ménages fiscaux sont imposables dans le Périgord Vert : autour de 43% contre 47% sur le département, et 55% en France métropolitaine. Des ménages de plus en plus petits La taille moyenne des ménages du Périgord Vert n'a cessé de diminuer depuis 1968, pour atteindre une moyenne de 2,06 occupants par ménage en 2015. La part des ménages composés d'une seule personne a elle nettement augmenté entre 1999 et 2015 : ils représentaient 29% des ménages en 1999 ; ils en représentent 35% en 2015. Ainsi, les petits ménages sont en augmentation sur le territoire. Compte tenu du vieillissement de la population, il s'agit notamment des couples dont les enfants ont quitté le foyer, des retraités, ainsi que des veufs. Cela interroge le lien social.
Opportunités/menaces	Repenser une gouvernance participative pour les collectivités Valoriser les initiatives locales De nombreuses associations et entreprises sont actives au sein du Périgord Vert, innovantes. Elles prennent aussi parfois le relais de services publics. Le dynamisme associatif et entrepreneurial est l'une des richesses du Périgord Vert et représente un facteur d'attractivité résidentielle et de cohésion sociale. Toutefois, cet atout est aussi confronté à des difficultés (mise en réseau notamment, vieillissement et reprise/transmission) d'où l'enjeu de les encourager.

2- Objectifs chiffrés et/ou qualitatifs avec indicateurs de résultats (numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux) Cf. annexe 4.3 pour détails :

Objectifs	Indicateurs	Références
Collectivités exemplaires	Nombre de procédures mises en place (PLUi, PLH, PCAET, projets de territoire) par les collectivités et leurs partenaires	Base 2021, actualisé tous les 5 ans, EPCI
Initiatives exemplaires	Nombre d'initiatives associatives ou entrepreneuriales mises en œuvre avec des objectifs de cohésion sociale et / ou	Base budget participatif du Département, nombre de projets présentés/ nombre de projets

	environnementales et financées par des plateformes participatives	financés. Base 2021, actualisé tous les ans.
--	---	---

3- Axes d'intervention, objectifs opérationnels et actions

N°	Axes	N°	Objectifs opérationnels
1.1	Gestion du patrimoine public	1.1.1	Entretien / maintenance des bâtiments publics
		1.1.2	Optimiser l'éclairage public
		1.1.3	Définir des règles partagées pour la rénovation et la construction neuve
		1.1.4	Mettre en place un programme pluriannuel de rénovation hiérarchisant et planifiant les travaux
1.2	Gestion des déplacements	1.2.1	Permettre la dématérialisation des formations et des réunions
		1.2.2	Mettre en place des Plans de Déplacement de l'Administration
		1.2.3	Développer le télétravail pour les agents
		1.2.4	Optimiser l'utilisation des véhicules non-thermiques de la collectivité
		1.2.5	Diminuer les émissions de GES générées par la flotte de véhicules
1.3	Développer l'éco-responsabilité de la commande publique	1.3.1	Instaurer l'éco-responsabilité dans les appels d'offres
		1.3.2	Organiser des marchés groupés de fournitures intégrant des critères environnementaux.
		1.3.3	Diminuer les énergies fossiles pour tous les bâtiments
1.4	Sensibiliser - Communiquer	1.4.1	Former les élus et les agents publics sur les thématiques « Développement Durable » et en particulier sur « climat – air - énergie » et sur la conduite de débats publics
		1.4.2	Développer des actions d'éducation et de sensibilisation, en direction de la population sur toutes les thématiques CRTE ; Créer des événements
		1.4.6	Optimiser la communication (dématérialisée, newsletter « Initiatives », charte d'évènements éco-responsables...)
1.5	Coordonner, suivre et évaluer le CRTE	1.5.1	Animations
		1.5.3	Coordonner/Accompagner les actions des partenaires et acteurs locaux
1.6	Bien vivre actif : politiques de santé	1.6.1	Plan de prévention santé/nature
		1.6.2	Démarches prévention publics
		1.6.3	Equipements de santé
1.7	Bien vivre ensemble : éducation, culture, sport, loisirs, actions sociales	1.7.1	Construction, aménagement, rénovation des équipements culturels, sportifs, de loisirs, d'éducation et d'action sociale
		1.7.2	Organiser le rayonnement culturel du territoire
		1.7.3	Démarches d'animation
		1.7.4	Lutte contre la pauvreté (chèques-énergie, CIAS, Mission Locale...)
		1.7.5	Patrimoine immatériel (culture, gastronomie, transmission des savoirs, métiers d'art etc.)
1.8	Co-construire et accompagner le développement du numérique et de ses services	1.8.1	Co-construire les réseaux d'accès au numérique
		1.8.2	Développer les services numériques pour les acteurs économiques, les habitants, le monde associatif, ...
1.9	Accompagner la création d'emplois, notamment pour les jeunes, en adéquation avec les besoins du territoire	1.9.1	Créer les conditions favorables au recrutement des jeunes
		1.9.2	Accompagner les entreprises du territoire dans leur démarche de recrutement
		1.9.3	Favoriser l'émergence de projet en lien avec les besoins du territoire et support de création d'emplois

Fiche descriptive

Orientation stratégique n°2 : Un urbanisme inclusif, générateur de lien social et adapté au changement climatique, sur un modèle d'adaptation

Mieux concevoir les modes d'habiter et de vivre pour un urbanisme inclusif

Permettre la rénovation chaque année d'une centaine de logements dont la moitié très performants et adaptés aux parcours de vie.

Cette orientation stratégique répond à l'enjeu suivant :

- **Le logement et l'habitat adaptés aux fonctionnements de demain**

1- Contexte sociétal et territorial

Au-delà du fait que l'offre en **logements** est primordiale pour accueillir puis fixer des populations, elle doit donc être diversifiée et complémentaire.

Mais **habiter**, c'est au-delà de se loger, c'est être acteur de son territoire, co-exister de façon active, dans un cadre de vie partagé. C'est inventer de nouveaux modes d'habiter et être actif, à chaque âge de la vie. Les enjeux sont forts : offre insuffisante ou pas adaptée, mais les réponses institutionnelles aussi.

Les tableaux ci-après résument les éléments de diagnostic et leur valeur en termes d'atouts et de faiblesses, d'opportunités et de menaces.

	Le logement
Atouts	<p>Un secteur de la construction actif</p> <p>Le secteur de la construction est bien implanté sur le territoire. 10 % des emplois du Périgord Vert relève de ce secteur, contre 8 % sur l'ensemble de la Dordogne. L'écoconstruction représente un potentiel de développement en lien avec la filière bois. Cela nécessite également une adaptation des métiers de la construction aux enjeux écologiques ou au Zéro Artificialisation Nette.</p> <p>Des prix de foncier bas</p> <p>En Dordogne, le Périgord Vert figure comme le territoire où les prix de l'immobilier sont les moins élevés : un bien coûte autour de 1 000€/m², contre 1 300-1 400€/m² à Périgueux ou Bergerac, et 1 700€/m² dans le Sarladais.</p> <p>La propriété immobilière est donc accessible dans le Périgord Vert. Mais cette faible tension sur les prix de l'immobilier présente aussi des aspects négatifs : cela reste difficile d'investir et d'entretenir des biens, car leur rentabilité n'est pas assurée.</p>
Faiblesses	<p>Un parc ancien souvent mal équipé</p> <p>Plusieurs catégories de publics ont été identifiées comme présentant des besoins particuliers en logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes âgées. Le vieillissement implique des besoins en logements différents selon l'âge et l'autonomie de la personne : logement de plain-pied, logement adapté, proximité des commerces, logement-foyer, maison de retraite... - Les jeunes. Même s'ils ne sont pas les plus nombreux sur le territoire, les jeunes adultes ont besoin de petit locatif pour décohabiter et quitter la maison familiale. - Les ménages avec des difficultés financières. Ils peuvent facilement se retrouver contraints de louer des maisons ou appartements inconfortables ou représentant des charges conséquentes, notamment en termes de chauffage. Il peut s'agir d'une situation temporaire pour certains ménages (exemple d'un couple qui se sépare). - Les saisonniers. En lien avec l'activité touristique, les saisonniers ont besoin de se loger de manière temporaire sur le territoire à des prix adaptés. <p>Une vacance qui augmente</p> <p>De nombreux propriétaires pour des logements trop grands/ Une demande forte pour les petits logements</p> <p>Alors que les ménages du Périgord Vert comptent en moyenne 2,06 occupants par logement en 2015, et que 71% des ménages sont des petits ménages¹, 77% des résidences principales sont des grands voire des très grands logements : 32% sont des 4 pièces, 45% sont des 5 pièces ou plus. Parallèlement, les ménages propriétaires sont en constante augmentation : entre 1999 et 2015, leur part est passée de 68 à 75%.</p> <p>Peu de locations</p> <p>Le Périgord Vert compte 22% de locataires parmi les ménages. Les locataires sont avant tout situés dans les bourgs-centres de Excideuil (40,8%), Nontron (37,5%) et Thiviers (36,5%). La commune de Salagnac se distingue avec une part des locataires de 74,7% liée à la Cité Clairvivre.</p> <p>La fonction d'accueil du parc locatif est ainsi principalement exercée par les petites villes et les principaux bourgs.</p>
Opportunités/menaces	<p>Il faut adapter l'offre de logements aux enjeux du vieillissement, de la vacance en centres bourgs, de la précarisation des populations, du desserrement des ménages...</p>

	L'habitat
Atouts	<p>Des politiques d'habitat volontaristes</p> <p>L'ensemble du territoire est couvert par des programmes d'habitat qui visent à améliorer les performances énergétiques, à adapter les logements aux personnes en perte d'autonomie ou à lutter contre le mal-logement, et à lutter contre la vacance et à maintenir un patrimoine de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'OPAH-RR du Bassin Nontronnais couvrant les CC du Périgord Nontronnais et de Dronne-et-Belle, - L'OPAH du Périgord Limousin couvrant les CC du Périgord Limousin et de Isle-Loue-Auvézère en Périgord, - Le PIG départemental de lutte contre l'habitat indigne et non décent, porté par la CAF et mené par SOLIHA, - Le Point Rénovation Info Service de Dordogne, mené par l'Adil, - Le Point Info Service du CAUE de Dordogne. <p>Les animateurs des programmes soulignent que les résultats des programmes locaux sont satisfaisants, voire très satisfaisants en particulier en ce qui concerne l'amélioration énergétique des logements.</p>
Faiblesses	<p>Un habitat indigne important</p> <p>Le parc ancien du Périgord Vert favorise le mal-logement voire l'indignité, ce qui renforce la fragilité des plus précaires. Les communes rurales situées autour de Nontron, Thiviers ainsi que la frange limousine sont particulièrement impactées par ce risque. Les bourgs-centres du territoire connaissent aussi une situation de vulnérabilité de l'habitat préoccupante (Nontron et Thiviers en première ligne).</p>
Opportunités/menaces	<p>Les collectivités doivent promouvoir un habitat qui favorise le lien social : quartiers pensés, solidarité intergénérationnelle, revitalisation des centres</p> <p>Questionner l'habitabilité des logements : Le nombre de logements vacants a augmenté de + 55 % en 16 ans. La frange limousine, le triangle Brantôme-Mareuil-Nontron et les bourgs-centres du Périgord Vert enregistrent les taux de vacance les plus importants.</p> <p>Questionner la réhabilitation du parc ancien : peu attractif dans un contexte de marché immobilier détendu.</p> <p>Résorber le mal-logement.</p> <p>Questionner l'habitabilité des centres-bourgs selon une approche globale : actions sur le logement, espaces publics et aération du tissu bâti, mise en valeur du patrimoine paysager, maintien des continuités commerciales, accessibilité aux équipements et services, reconquête des friches urbaines... Car ils présentent des marques de dégradation du bâti ancien et des taux de vacance importants.</p>

2- Objectifs chiffrés et/ou qualitatifs avec indicateurs de résultats (numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux) Cf. annexe 4.3 pour détails :

Objectif	Indicateurs	Références
Revitalisation des centre-bourgs et hameaux	Taux de vacance de l'habitat Nombre de communes engagées dans un plan de revitalisation de leurs bourgs (CAUE)	Base 2015, observatoire départemental de l'habitat Base 2021, actualisé tous les 5 ans, nombre études CAUE 24

3- Axes d'intervention, objectifs opérationnels et actions

N°	Axes	N°	Objectifs opérationnels
2.1	Planifier la rénovation de l'habitat et la construction durable sur le territoire	2.1.1	Mettre en œuvre les outils des politiques (Programme Local de l'Habitat (PLH), OPAH, Observatoire de l'habitat...) et observer - évaluer la progression de la construction et de la rénovation durable sur le territoire
		2.1.2	Programmer la rénovation du bâti HLM du territoire
2.2	Sensibiliser / informer	2.2.1	Mieux faire connaître les aides financières à la rénovation énergétique
		2.2.2	Organiser et animer une série d'ateliers sur la qualité urbaine, architecturale et environnementale et la revitalisation des centres bourgs
2.3	Accompagner les travaux de construction et de rénovation	2.3.1	Soutenir la réhabilitation énergétique du parc ancien privé – plateforme FAIRE
		2.3.2	Mobiliser la filière de la construction sur des pratiques durables
		2.3.3	Déployer le dispositif Facilaréno (issu du dispositif DORÉMI)
2.4	Prévenir et lutter contre la précarité énergétique	2.4.1	Mieux connaître la précarité énergétique sur le territoire
		2.4.2	Soutenir la réhabilitation énergétique du parc ancien privé pour les publics en grande précarité, contribuer à la réduction des dépenses contraintes des ménages
		2.4.3	Organiser la réponse locale à la précarité énergétique
2.5	Centre-bourgs équilibrés	2.5.1	Des lieux qui font lien (espaces publics, équipements, etc.) – Revitalisation des centres-bourgs (programme Petites Villes de Demain, démarche éco-quartier, études de bourgs...)
		2.5.2	Lutte contre la vacance
		2.5.3	Sobriété et sauvegarde foncière

Fiche descriptive

Orientation stratégique n°3 : La mobilisation des acteurs économiques sur des démarches durables et un modèle de sobriété

Mieux s'adapter à la croisée des chemins pour repenser un modèle économique, pour consommer et produire mieux et plus local, pour diminuer l'impact environnemental des productions.

Cette orientation stratégique répond aux enjeux suivants :

- Le cadre de vie et l'économie, moteurs de l'attractivité
- L'eau, l'agriculture et la forêt à la source du patrimoine écologique

1- Contexte sociétal et territorial

Notre vie de tous les jours est organisée autour de notre **économie** et de notre cadre de vie. Un binôme qui donne un sens profond à nos politiques. Économie, littéralement « gérer la maison » étymologiquement. L'économie, c'est notre façon de faire fonctionner la société, de la production de biens marchands ou non, à leur utilisation et réemploi.

L'économie ne trouve sa pleine expression que par une aménité environnementale qui lui est indispensable : logement, culture et loisirs, équipements et services, patrimoine naturel. Seulement ainsi, elle est le moteur pour l'installation, la création, le renouvellement.

On le sait aujourd'hui sans aucun doute, face aux défis climatiques et aux autres qui en découlent, il faut mieux protéger, voire reconstruire, le patrimoine écologique, le lien avec les utilisations du sol de nos économies. Simplement mieux gérer notre maison dans un souci de préservation de celle-ci, un souci collectif.

Les tableaux ci-après résument les éléments de diagnostic et leur valeur en termes d'atouts et de faiblesses, d'opportunités et de menaces.

	Économie et ressources naturelles
Atouts	<p>Une industrie implantée au vert.</p> <p>Le territoire bénéficie d'une histoire économique forte, de la présence d'entreprises à fort rayonnement (Saint-Michel, Hermès, Repetto, ...), et de spécificités productives comme l'agriculture, l'agroalimentaire, le textile et le cuir, l'artisanat d'art. Proximité de la matière première, opportunités foncières, ancrage territorial et familial ou proximité des voies de communication routières et ferroviaires ont guidé les logiques d'implantation d'« usines à la campagne ».</p> <p>Des emplois pourvus par l'industrie, le tertiaire et la santé</p> <p>Les établissements de plus de 50 salariés sont très majoritairement représentés par l'industrie manufacturière (agroalimentaire, bois, cuir, mécanique...) et la santé (hôpitaux, Cité Clairvivre, centre de convalescence...).</p> <p>Ces établissements sont essentiellement concentrés sur les bassins de Nontron, Brantôme et Excideuil.</p> <p>Un indice de concentration d'emplois bon pour un territoire rural</p> <p>Avec près de 9 emplois pour 10 actifs, le Périgord Vert présente une sphère productive bien supérieure à celle du département : 42,5% des établissements appartiennent à la sphère productive contre 38,8% sur le département, 36,8% des postes salariés relèvent de la sphère productive, contre 28,2% sur le département.</p> <p>De nombreuses entreprises sur tout le territoire</p> <p>74 % des établissements du Périgord Vert ne comptent aucun salarié, ce qui est supérieur à la moyenne départementale. Les établissements de 1 à 9 salariés représentent 22 % des établissements. Seuls 3,8 % des entreprises du territoire comptent plus de 10 salariés. L'économie du Périgord Vert est donc marquée par un tissu de très petites et de petites entreprises.</p> <p>Des taux de création d'entreprises supérieurs au niveau départemental dans les secteurs industriels et des services aux ménages</p>
Faiblesses	<p>Tendance au recul de l'emploi agricole et industriel/ Baisse des emplois potentiels sur tous les secteurs</p> <p>Les emplois productifs (agricoles et industriels) sont plus représentés sur le territoire du Périgord Vert qu'à l'échelle de la Dordogne mais ils enregistrent aussi les plus fortes baisses ces dernières années au profit des emplois de la sphère présentielle, en hausse. Ce processus pose plusieurs questions : conversion des anciens ouvriers, recul de l'agriculture, report des travailleurs vers d'autres territoires, etc.</p> <p>Pas de numérique et retard sur l'équipement</p> <p>Toutes les activités ne nécessitent pas d'accès particulier aux réseaux (routiers, ferroviaires, numériques, ...), mais lorsque c'est le cas, ces réseaux peuvent s'avérer insuffisants. Globalement, le territoire est assez mal desservi par les réseaux du numérique, notamment par le haut débit, et cela crée des inégalités d'accès. Toutefois, la couverture s'améliore, notamment par la mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Dordogne</p> <p>Territoire perçu comme très rural et isolé</p> <p>Les infrastructures de transports sont également limitées et les temps de déplacement Est-Ouest sont allongés.</p>

	<p>Des difficultés de recrutements</p> <p>Les difficultés de recrutement sur le territoire sont liées à de multiples facteurs, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le manque de qualification des actifs sur place pour les postes qualifiés ou les postes de cadres, - Une attractivité insuffisante des postes peu qualifiés que les populations sur place tendent à délaisser : conditions de travail difficiles, horaires contraignants, bas salaires, image du métier dévalorisée, ... - Une attractivité insuffisante du territoire pour les cadres et professions supérieures : les postes trouvent peu de candidats, car ces derniers habitent souvent des territoires urbains ou des grandes villes.
Opportunités/menaces	<p>Identifier les facteurs repoussoirs pour l'installation d'entreprises (fiscalité, infrastructure, logistique, logements...)</p> <p>Si les acteurs et les actions sont nombreux (club d'entreprises, clusters, intercos, chambres consulaires, Pays, associations départementales, etc.), l'un des enjeux du Périgord Vert en matière économique est d'améliorer la fédération autour des acteurs et des activités économiques, pour développer de nouvelles démarches (comme la création d'un guichet d'information unique, d'un service de promotion du Périgord Vert, ...), pour améliorer l'intégration économique et sociale des nouveaux habitants souhaitant entreprendre sur le territoire, ou encore pour lever les logiques de concurrences économiques entre les territoires internes ou externes au Périgord Vert.</p> <p>Proposer des solutions pour anticiper les départs à la retraite</p> <p>L'économie en lien avec la valorisation des ressources naturelles est aussi un potentiel intéressant</p> <p>Valoriser les filières productives existantes (cuir, artisanat d'art, alimentaire, bois en particulier), et interroger le développement de nouvelles filières liées aux énergies, à la construction ou à l'agroalimentaire par exemple, en pensant la chaîne de production complète sur le territoire ou en lien avec des territoires voisins (programme Territoires d'Industrie par exemple).</p>

	L'agriculture
Atouts	<p>Une présence importante d'emplois agricoles diversifiés</p> <p>Grande diversité, fort morcellement</p> <p>Malgré les aménagements fonciers réalisés depuis les années 1970 et 1980, la structure du foncier agricole reste particulièrement morcelée. Même si les exploitants ont réorganisé leur parcellaire agricole en créant des ilots homogènes, dont la surface moyenne est de près de 2,4 hectares, le découpage cadastral reste marqué avec une surface moyenne des parcelles exploitées inférieure à 0,9 ha. Ce morcellement, qui existe également en milieu forestier, représente une contrainte pour l'optimisation des pratiques mais est aussi un gage de diversité de l'utilisation des espaces et de la composition du paysage.</p> <p>Les productions alimentent des filières elles aussi très diversifiées, dont une partie des entreprises sont implantées sur le territoire et en particulier dans de la transformation de céréales, de lait et de viande. Ce réseau est complété par des entreprises proches situées dans les territoires limitrophes (Périgieux, Corrèze, Haute-Vienne). Les producteurs peuvent par ailleurs s'appuyer sur un réseau de coopératives dense avec notamment La périgourdine, mais aussi la présence de 2</p>

	abattoirs à Thiviers (multi espèces) et Nontron.
Faiblesses	<p>Bovins lait et grandes cultures en hausse au détriment des exploitations polyvalentes, déprise</p> <p>Même si elles ont plus fortement régressé, les exploitations les plus petites restent toutefois très importantes sur le territoire et représentent encore 1 entreprise sur 2. Cependant, selon les derniers chiffres disponibles, la tendance lourde où le nombre d'exploitations diminue de plus d'1/4 par décennie se poursuit.</p> <p>Les difficultés de reprises et la restructuration des exploitations peuvent engendrer dans certains secteurs des phénomènes d'arrêt de l'activité, de fermeture du paysage avec des risques de perte de biodiversité et aussi d'augmentation des risques d'incendie.</p>
Opportunités/menaces	<p>Préserver la variété des productions en fonction des terroirs</p> <p>Favoriser la diversification agricole (circuit court, agritourisme...)</p> <p>Faciliter et encadrer la création et l'insertion des toitures photovoltaïques</p> <p>Encadrer les projets de centrales photovoltaïques au sol sur les espaces agricoles</p> <p>Les exploitations agricoles évoluent fortement avec leurs stratégies propres. En se modernisant, en restructurant le parcellaire mais aussi en cherchant à se diversifier (développement de la vente directe avec plus de 70 sites, construction de bâtiments agricoles de grande taille, couvertures photovoltaïques, méthanisation, ...), elles impactent directement l'occupation du sol et les paysages.</p>

	La forêt
Atouts	<p>41% de superficie en forêt, diversité</p> <p>La forêt est une composante essentielle des paysages en particulier sur le territoire où elle est très présente et où elle structure l'espace en délimitant et encadrant les vastes « clairières » agricoles très ouvertes. Mais cela reste un milieu fortement anthropisé qui évolue au gré de la pression exercée sur cette ressource. Les surfaces boisées ont ainsi doublé en 1950 en lien avec l'exode rural et les évolutions des pratiques agricoles.</p> <p>L'une des particularités des forêts du Périgord Vert est la présence de nombreux plans d'eau le plus souvent artificiels. Plus de 200 pièces d'eau sont répertoriées sur le territoire essentiellement en secteur boisé.</p>
Faiblesses	<p>Morcèlement</p> <p>Qualité inégale</p> <p>Ce morcèlement représente bien entendu un frein pour une exploitation rationnelle des peuplements et une faible proportion des forêts est engagée en gestion durable comme les Plans Simples de Gestion Forestiers (13% seulement). Mais cette structure foncière a également permis le maintien d'une forêt diversifiée et elle a limité les interventions lourdes à grande échelle comme les coupes rases. Cette configuration pose toutefois assez peu de problèmes aux exploitants locaux ont su s'adapter au morcèlement avec près de 1000 chantiers par an.</p>
Opportunités/menaces	<p>Favoriser le boisement de feuillus et développer des plans de gestion</p> <p>Ainsi, à part dans certaines zones où la culture sylvicole est restée importante (Nontronnais), la forêt n'est que peu gérée, elle est surtout récoltée avec vision patrimoniale. Seulement 40% de la production annuelle est exportée, ce qui génère un vieillissement des peuplements et une baisse de la qualité globale des bois (à nuancer avec le stockage carbone). Ce phénomène est par ailleurs accentué par la diminution de la pression des agriculteurs et autres propriétaires sur leurs bois (forêt paysanne) avec une baisse de l'entretien et de l'exploitation.</p>

	Le tourisme
Atouts	<p>Patrimoine riche, Activités vertes</p> <p>L'activité touristique du Périgord Vert repose essentiellement sur son patrimoine, son cadre rural et son terroir, une attention particulière doit être portée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les paysages : ces derniers tendent à se fermer, et parfois obstruent des éléments forts du territoire comme le patrimoine bâti ou les falaises. - L'agriculture : elle façonne les paysages, et alimente l'imaginaire du visiteur. Elle produit les aliments du terroir, entretient l'espace et permet de maintenir les paysages ouverts. - Le patrimoine bâti : il fait partie intégrante du cadre de vie que recherchent les visiteurs, en les plongeant dans l'Histoire, le pittoresque, le rural. Le territoire est également ponctué par un patrimoine remarquable. - L'eau et la nature : la qualité de l'eau et la qualité de l'environnement naturel sont des éléments forts du tourisme vert. Ils croisent la question des paysages, de la baignade, de la randonnée, du cadre de vacance, ... <p>Diversité de l'offre</p> <p>La répartition des hébergements touristiques s'appuie sur les secteurs concentrant les sites touristiques les plus importants (secteur de Brantôme) et les activités de pleine nature, notamment de baignade. Selon les professionnels du tourisme concertés, le territoire dispose de toute la gamme d'hébergement (hôtels, campings, gîtes...) sur toute la gamme de tarifs.</p>
Faiblesses	<p>Manque d'offres coordonnées, communication</p> <p>Le secteur touristique souffre d'un manque de professionnalisation des acteurs, et ce dans différents domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'hébergement, notamment en lien avec l'offre de gîtes, chambres d'hôtes, Airbnb, - Les sites patrimoniaux privés, - Les artisans d'art qui ne sont pas toujours prêts à entrer dans une autre démarche que celle de la création, ou qui ont besoin de moyens ou de formation pour accueillir des publics (lieux, outils de réservation, etc.). <p>Les recrutements saisonniers sont également difficiles dans le domaine de l'hôtellerie-restauration.</p> <p>Adaptation aux nouvelles demandes (nouvelles mobilités...)</p> <p>Une demande de plus en plus importante existe pour les déplacements zéro carbone. Cet attrait revêt des objectifs différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passer un séjour itinérant pédestre ou cyclable, - Rejoindre le Périgord Vert sans voiture, - Parcourir le Périgord Vert sans voiture. <p>Le Périgord Vert reste peu accessible sans voiture, en dehors des gares ligne Périgueux-Limoges, et des lignes de bus. Une offre multimodale reste à penser, ainsi qu'une mise en réseau des acteurs et des sites pour faciliter les déplacements.</p>
Opportunités/menaces	<p>Développer le réseau de concertation</p> <p>La multiplication des appellations touristiques peut être un frein à la lisibilité de l'offre territoriale du Périgord Vert. Les mises en synergies et en réseau sont encore faibles entre les sites, les activités, les acteurs, avec les locomotives touristiques voisines.</p>

2- Objectifs chiffrés et/ou qualitatifs avec indicateurs de résultats (numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux) Cf. annexe 4.3 pour détails :

Objectifs	Indicateurs	Références
Diversité agricole, forestière et alimentaire	Nombre de plans de gestion sylvicoles, projets alimentaires territoriaux, exploitations agricoles	CRPF, EPCI Chambre agriculture
Diversité économique	Indice de concentration des emplois ICE	INSEE

3- Axes d'intervention, objectifs opérationnels et actions

N°	Axes	N°	Objectifs opérationnels
3.1	Sensibiliser – Informer	3.1.1	Promouvoir les métiers de la forêt et du bois
		3.1.2	Intégrer la forêt et l'agriculture au service de développement économique des collectivités
		3.1.3	Communiquer sur les bonnes pratiques et mettre en avant les acteurs et les exemples locaux
3.2	Favoriser la production et la consommation locales, au service de la transition	3.2.1	Aider à l'installation et au développement de producteurs locaux et/ou de commerces de proximité, en lien avec les partenaires
		3.2.2	Soutenir la filière bois (construction, isolation, énergie)
		3.2.3	Promouvoir les produits locaux et circuits courts
		3.2.	Restauration collective et lutte contre le gaspillage alimentaire
		3.2.4	Structurer une filière de production plein champ en circuit court à travers des Projets Alimentaires Territoriaux
3.3	Accompagner les démarches durables	3.2.5	Favoriser le regroupement des entreprises locales
		3.3.1	Accompagner la mise en place de plan de mobilité
		3.3.2	Soutenir le diagnostic de forêts privées pour les propriétaires forestiers
		3.3.3	Accompagner l'évolution des pratiques en agriculture et en sylviculture au regard du changement climatique par la formation et l'émulation entre agriculteurs
		3.3.	Agir sur la problématique des transmissions/ Reprises d'entreprises notamment agricoles
		3.3.4	Accompagner l'évolution des pratiques et des process durables en entreprises
3.4	Développer l'économie circulaire, les activités de recyclage et de réemploi	3.3.5	Élaborer une stratégie de tourisme durable
		3.4.1	Inciter le retraitement des déchets des entreprises du BTP, la collecte des déchets plastiques agricoles, l'installation de ressourceries sur le territoire, le compostage

Fiche descriptive

Orientation stratégique n°4 : Des déplacements mieux réfléchis, sur un modèle de solidarité

Penser une société de la mobilité qui recrée des lieux de bien-être à proximité.

Faire baisser la part modale des véhicules thermiques en favorisant des opportunités d'installations et de solidarités.

Cette orientation stratégique répond aux enjeux suivants :

- La mobilité et la proximité complémentaires pour répondre aux besoins
- L'attractivité démographique et la cohésion sociale alliées pour une nouvelle ruralité

1- Contexte sociétal et territorial

La **mobilité** est la capacité à se déplacer, et la **proximité** est la facilité à générer des échanges, deux notions complémentaires cruciales en milieu rural. Les enjeux sont forts lorsque la population vieillit et que le carburant est cher, quand le numérique est absent ou que les services s'éloignent des villages et hameaux. Faire émerger ou conforter des points et axes structurants du territoire peut permettre de développer des transports en commun et collaboratifs, tout en développant les échanges avec les territoires voisins.

Les tableaux ci-après résument les éléments de diagnostic et leur valeur en termes d'atouts et de faiblesses, d'opportunités et de menaces :

	Les facteurs de mobilité
Atouts	83% des déplacements en voiture individuelle Multipolarité complexe 11% des ménages du Périgord Vert ne disposent pas de voiture en 2015 (source INSEE). A noter que ce chiffre tend à diminuer : en 1999, ils représentaient 16% des ménages.
Faiblesses	Peu de réseaux de transports en communs Dépendance à la voiture individuelle Cloisonnement et isolement géographiques Facteur d'inclusion/exclusion Des flux qui augmentent car processus de résidentialisation La configuration multipolaire du territoire et son caractère diffus obligent à se déplacer souvent et parfois loin pour de nombreuses activités courantes de la vie : se rendre sur son lieu de travail ou de loisirs, faire des courses, aller chez le médecin, etc. Désormais, ce sont près de 64% des actifs occupés qui travaillent en dehors de leurs communes de résidence, contre 55% en 1999. Cela représente près de 2 000 actifs supplémentaires.
Opportunités/menaces	Coupler la réduction des distances/fréquences avec le développement du partage Aires de covoiturages spontanées

Les nécessaires besoins de proximité	
Atouts	Des services et commerces encore bien déployés sur le territoire multipolaire
Faiblesses	<p>Vieillesse de la population et donc perte de capacité de mobilité</p> <p>Isolement et éloignement structurels, numérique en retard</p> <p>Précarisation de certaines populations, des populations avec peu de capacités de mobilité (personnes âgées en difficulté, jeunes sans permis...)</p> <p>Une partie de la population du Périgord Vert rencontre des problématiques d'accès à la mobilité, et en conséquence, d'accès à l'emploi, à la formation ou aux services, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer, - Personnes en situation de précarité ou jeunes ayant de faibles revenus ou ne possédant pas de véhicules personnels. <p>Inégalités territoriales en temps d'accès</p> <p>En dehors de la frange sud du territoire et de la frange est, la majorité du territoire est situé entre 20 et 30 minutes de voiture d'un pôle urbain extérieur. La moitié nord du Périgord Vert est la plus à l'écart : il faut plus de 30 minutes pour accéder à ces pôles.</p>
Opportunités/menaces	<p>Promouvoir un développement des services et du commerce-artisanat sur l'ensemble du territoire</p> <p>L'économie présentielle ne peut être polarisée</p> <p>Développer la revitalisation des centres bourgs</p>

La question de l'attractivité	
Atouts	<p>Des secteurs géographiques diversifiés en termes de dynamiques socio-économiques</p> <p>Des activités économiques variées et réparties</p> <p>Des temps d'accès aux pôles intéressants (-10 min des pôles de proximité)</p> <p>Les bourgs-centres principaux du territoire proposent une offre à moins de 20 minutes aux habitants du territoire.</p> <p>Cette offre est complétée par un maillage de petites polarités, très nombreuses sur le territoire, qui proposent une offre de proximité à moins de 10 minutes en particulier sur la frange limousine.</p> <p>Une économie présentielle qui se développe</p> <p>Grâce aux polarités du territoire, le Périgord Vert bénéficie d'une offre de proximité accessible en moins de 10 minutes sur la quasi-totalité du territoire.</p>
Faiblesses	<p>Un territoire perçu et vécu comme isolé et sans polarité majeure</p> <p>Une offre potentielle de bâti non adaptée (centre-bourgs qui se paupérisent)</p> <p>Un manque d'attractivité perçue sur l'ensemble du territoire</p> <p>Le desserrement résidentiel des pôles du territoire au profit des communes rurales voisines est avéré depuis les années 2000. L'éloignement des lieux de résidence et des lieux de services et d'emplois concourt à augmenter les besoins en déplacements et le recours à l'automobile pour les trajets quotidiens (travail, courses alimentaires, loisirs...).</p>
Opportunités/menaces	<p>Dépasser les attendus sur les facteurs d'attractivité (un territoire qui perd des habitants n'est pas un territoire qui perd partout et sur tout) et communiquer mieux</p> <p>Encourager les initiatives et promouvoir le « dynamisme rural innovant »</p> <p>Le maintien de l'offre de proximité permet de limiter les besoins en déplacements des habitants et de rendre le territoire relativement autonome par rapport aux agglomérations voisines.</p> <p>Il faut accompagner les nouvelles pratiques (e-commerce, vidéos à la demande, télétravail, dématérialisation...), attirer des habitants et des entreprises en structurant les infrastructures nécessaires au travail à distance.</p> <p>Renforcer le pôle gare de Thiviers auprès des actifs notamment.</p>

2- **Objectifs chiffrés et/ou qualitatifs avec indicateurs de résultats (numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux) Cf. annexe 4.3 pour détails :**

Objectif	Indicateurs	Références
Mobilité plurielle	Part des motorisations alternatives au tout essence ou gazole Couverture haut débit du territoire et de la téléphonie mobile	SIGENA (DREAL/MiCAT) référence 2019 Département, syndicat numérique

3- **Axes d'intervention, objectifs opérationnels et actions**

N°	Axes	N°	Objectifs opérationnels
4.1	Intégrer la question de la mobilité dans les documents d'urbanisme	4.1.1	Plan de mobilité et plan de proximité (commerces et services ambulants ou dématérialisés)
		4.1.2	Développer les cheminements doux (réseau et infrastructure) et les connecter avec ceux des territoires voisins
4.2	Organiser la mobilité sur le territoire	4.2.1	Organiser les mobilités sur le territoire visant les pratiques multimodales (gares, Transpérigord, bus scolaires, co-voiturage, vélo , ...)
		4.2.2	Développer l'utilisation des véhicules à énergie alternative
		4.2.3	Développer le système de navette sur l'ensemble du territoire intercommunal et à destination d'un public varié
		4.2.4	Optimiser le flux de marchandises et de livraisons
		4.2.5	Accompagnement social à la mobilité (suite de la plateforme Mobilité MOVER)
4.3	Innover pour la mobilité	4.3.1	Développer des nouvelles formes de mobilité
		4.3.2	Développer les tiers-lieux pour le télé-travail et le co-working
		4.3.3	Développer le partage de véhicules
		4.3.4	Développer des services de proximité (permanences, services ambulants, visio-conférences...)
4.4	Réseaux de débit, Internet et mobile, inclusion numérique	4.4.1	Applications mobilité, formations...

Fiche descriptive

Orientation stratégique n°5 : L'aménagement et une gestion du territoire adapté au changement climatique et résilient, basés sur un modèle de préservation et valorisation du patrimoine

Inventer notre rapport à la terre et aux ressources afin de préserver les ressources agricoles, forestières et aquatiques du territoire.

Valoriser nos ressources culturelles, patrimoniales et immatérielles.

Cette orientation stratégique répond aux enjeux suivants :

- L'eau, l'agriculture et la forêt à la source du patrimoine écologique
- Les énergies renouvelables et l'eau, valorisées pour répondre aux défis
- Le paysage, clé d'application transversale du projet

1- Contexte sociétal et territorial

Les enjeux liés à **l'eau** sont très sensibles, tout comme ceux du **paysage** qui sont un élément du cadre de vie. Ces composantes sont fragiles, éléments identitaires et révélateurs d'un lieu et de ses activités.

La qualité **paysagère** est le signe apparent d'une bonne qualité des milieux et de la **biodiversité**, d'une bonne adéquation entre agro/sylviculture et environnement. Plus largement, c'est le jalon d'une qualité de vie pour les populations et donc de bien-être et d'attractivité.

Les tableaux ci-après résument les éléments de diagnostic et leur valeur en termes d'atouts et de faiblesses, d'opportunités et de menaces :

	L'eau
Atouts	Articulé autour de la Dronne, de l'Isle et de l'Auvézère, le réseau hydrographique est diversifié et comporte de nombreux plans d'eau Le territoire du Périgord Vert est concerné par un réseau hydrographique dense. Les cours d'eau principaux (Dronne, Isle, Auvézère, Bandiat, etc.) ne sont souvent perceptibles que depuis les zones de franchissement (ponts) et depuis les villes. Leurs affluents, nombreux à drainer le territoire, restent aussi discrets dans les paysages. De nombreux étangs ponctuent aussi le territoire et apportent ponctuellement de la diversité dans les paysages. SDAGE et SAGE applicables
Faiblesses	Peu de potentiel hydroélectrique 57% des masses d'eau dégradées et 19% des masses d'eau souterraines déficitaires Pression agricole et d'assainissement domestique et industriel
Opportunités/menaces	Optimiser les prélèvements Améliorer la recharge des nappes Assurer l'accès à l'AEP Concilier ses usages Garantir sa fonction naturelle Protéger la ressource Les grands enjeux du bassin Isle Dronne identifiés par le SAGE sont les suivants : • Réduction du risque d'inondations ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la gestion des étiages ; • Amélioration de la qualité des eaux ; • Préservation du patrimoine naturel et des milieux aquatiques ; • Valorisation touristique des vallées de l'Isle et de la Dronne
--	---

Paysage et cadre de vie	
Atouts	<p>Diversité et richesse des paysages Paysages liés à l'arbre, à l'eau, à l'agriculture, au relief, à la façon d'habiter... contant un récit. Paysages témoins de l'évolution historique et économique, révélateurs du patrimoine matériel, immatériel (culinaire, culturel, sonore), écrin des activités en Périgord Vert Sur le territoire du Périgord Vert, plusieurs éléments construisent le paysage : éléments liés à l'arbre, éléments liés à l'eau, éléments liés à l'agriculture et éléments liés au bâti.</p>
Faiblesses	<p>Pas de paysage emblématique mais des valeurs paysagères emblématiques : la forêt, le bâti, les étangs, le patrimoine bâti, le patrimoine culinaire. Lien fort entre paysage et culture/histoire qui peut inciter à figer alors que ce sont les témoins de l'activité humaine Ces dernières décennies, la transformation des territoires en Périgord Vert s'est accentuée : extension des surfaces boisées, modification des peuplements forestiers (généralisation du taillis, enrésinement), spécialisation des espaces agricoles (plaine céréalière, secteurs d'élevage et viticole), perte de la diversité et de l'hétérogénéité des espaces de polyculture, essor de l'urbanisation (pôles urbains). Ces évolutions ont occasionné une certaine simplification des paysages et un appauvrissement de la diversité.</p>
Opportunités/menaces	<p>Définir des valeurs paysagères conciliant qualité et évolution Distinguer les paysages ouverts, larges, les silhouettes</p>

Paysage et biodiversité	
Atouts	<p>La qualité des paysages sylvo-pastoraux où la forêt gagne Les paysages ouverts sensibles aux évolutions rapides Valeur écologique : diversité des milieux aquatiques, forestiers et agricoles (zones humides, variétés des bois, pratiques agricoles)</p>
Faiblesses	<p>Forte extension des surfaces boisées Spécialisation des espaces agricoles Banalisation des paysages simples Appauvrissement de la biodiversité</p>
Opportunités/menaces	<p>Accompagner les évolutions agricoles et le maintien de la qualité environnementale dans le respect de valeurs paysagères partagées</p>

2- **Objectifs chiffrés et/ou qualitatifs avec indicateurs de résultats (numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux) Cf. annexe 4.3 pour détails :**

Objectif	Indicateur	Référence
Épisodes climatiques exceptionnels	Nombre de catastrophes naturelles sur 5 ans	Arrêtés préfectoraux
Artificialisation des sols	Evolution du nombre d'ha de terres urbanisées versus terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières	DDT OCS

3- **Axes d'intervention, objectifs opérationnels et actions**

N°	Axes	N°	Objectifs opérationnels
5.1	Prise en compte de la thématique climat – air – énergie- environnement dans les politiques	5.1.1	Prendre en compte les risques naturels liés au changement climatique dans les documents d'urbanisme
		5.1.2	Promouvoir la prescription bois dans les PLUi
		5.1.4	Définir et mettre en œuvre la politique de prévention et de gestion des déchets
		5.1.5	Définir une charte d'aménagement des ZAE
		5.1.6	Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition énergétique
5.2	Gestion durable des ressources naturelles et du patrimoine local matériel et immatériel	5.2.1	Développer et gérer durablement les espaces verts
		5.2.2	Préserver les espaces naturels et la biodiversité du territoire
		5.2.3	Protéger la ressource eau (en quantité et qualité, notamment sur les réseaux)
		5.2.4	Diffuser les supports et outils de communication des partenaires
		5.2.5	Favoriser le maintien des stocks de carbone dans les espaces agricoles, forestiers et naturels
5.3	Gérer les crises et prévenir la vulnérabilité des publics fragiles	5.3.1	Défense contre l'incendie
		5.3.2	PCS (plan communal de sauvegarde) et DICRIM (dossier d'information communal sur les risques majeurs)
		5.3.3	Prévenir les risques majeurs, naturels ou non, et pouvant porter atteinte aux biens et aux personnes

Fiche descriptive

Orientation stratégique n°6 : Un accroissement fort du développement des énergies renouvelables, sur un modèle d'alliance territoriale

Se projeter à long terme sur cette problématique dans une société liquide où l'on craint que les engagements à long terme ne restreignent sa liberté future de choix.

Se saisir de la question pour engager l'acceptabilité des solutions pour doubler les énergies renouvelables d'ici 2030, en questionnant les stratégies supra.

Cette orientation stratégique répond à l'enjeu suivant :

- Les énergies renouvelables et l'eau, valorisées pour répondre aux défis

1- Contexte sociétal et territorial

Les débats sur le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation sont souvent passionnés à chaque nouveau projet sur un territoire rural. Parc résidentiel et transports pèsent lourd dans la consommation d'énergie. Potentiels solaires, bois-énergie, méthanisation. La part des énergies renouvelables est de 17,7 % dans la consommation d'énergie finale.

La question de l'acceptabilité de ces projets se pose, il faut favoriser les initiatives collectives et surtout les unités de taille modeste, à l'image des micro-initiatives qui foisonnent sur le territoire.

Les tableaux ci-après résument les éléments de diagnostic et leur valeur en termes d'atouts et de faiblesses, d'opportunités et de menaces :

	Le changement climatique
Atouts	2 PCAET approuvés (Dronne et Belle, Périgord Limousin) Objectifs du SRADDET (ex SRCAE) connus
Faiblesses	Assèchement des sols, canicules, vents, torréfaction, baisse des pluies l'été, tarissement des cours d'eau, variabilité des pluies, diminutions des jours de gel On note que l'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui. Les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario climatique considéré. Objectifs du SRADDET (ex SRCAE) non connus Difficultés pour élaborer une stratégie commune supra territoriale
Opportunités/menaces	Identifier les vulnérabilités potentielles (filière agricole et forestière) Difficultés à maintenir un patrimoine écologique de qualité

	La transition énergétique
Atouts	Grande diversité des potentiels EnR Fort potentiel de raccordement En plus de la filière bois présentée précédemment, le Périgord Vert doit interroger sa capacité à accueillir des activités de productions d'énergies renouvelables (hydraulique, méthanisation, éolien, photovoltaïque). C'est un territoire riche de micro-initiatives et ces nouveaux équipements doivent être calibrés en ce sens.
Faiblesses	Dépendance du point de vue énergétique Consommation due au transport et au résidentiel
Opportunités/menaces	Réduire les consommations énergétiques S'émanciper des énergies fossiles (mobilités/EnR)

2- Objectifs chiffrés et/ou qualitatifs avec indicateurs de résultats (numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux) Cf. annexe 4.3 pour détails :

Objectifs	Indicateurs	Références
Consommation énergétique	Taux de consommation énergétique du territoire	AREC
Énergies renouvelables	Production d'énergies renouvelables	AREC

3- Axes d'intervention, objectifs opérationnels et actions

N°	Axes	N°	Objectifs opérationnels
6.1	Stratégie de développement des ENR	6.1.1	Développer des projets solaires sur toitures publiques
		6.1.2	Stratégie d'accueil : observatoire des ENR (zones artificialisées notamment), Déterminer des zones favorables aux ENR
		6.1.3	Engager des études de faisabilité sur les secteurs identifiés comme équipables
6.2	Accompagner le développement des ENR	6.2.1	Développer les ENR sur le patrimoine public
		6.2.2	Mettre en place un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur
		6.2.3	Développer le participatif local
		6.2.4	Inciter les citoyens, les entreprises, à développer et produire des énergies renouvelables (solaire, méthanisation, géothermie,...)
		6.2.5	Grouper des opérations ENR réseaux de chaleur (chaufferie bois et/ou géothermie)

ANNEXE 2

Tableau des contractualisations à l'échelle du CRTE du Périgord vert

Tableau des contractualisations à l'échelle du CRTE Périgord vert

	CC du Périgord Nontronnais		CC Périgord-Limousin		CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord		CC Dronne et Belle	
Convention relative à l'enseignement artistique et culturel	X	Conservatoire					X	COTEAC en cours de finalisation (signature fin 2021)
convention pluriannuelle d'objectifs (CPO)			X	CIAS sur fonctionnement, fin 31/12/2021. CPOM, programme aidant/aidé, flotte de véhicule.			X	CPOM du CIAS (programme aidants-aidés, flotte de véhicules, ...)
contrat culture, territoire, enfance, jeunesse (CTEJ)	X	Échéance 2021, CTG en 2022	X	Contrat enfance jeunesse qui deviendra CTG en 2022	X	CTG fin 2021	X	contrat CTEJ avec la CAF en cours, deviendra CTG en janvier 2022
contrat territoire-lecture (CTL)							X	Contrat en construction (signature fin 2021)
Bibliothèques	X		X	Adhésion à la BDP, fin 31/12/2026	X	3 structures existantes + 3 en construction	X	4 médiathèques sur le territoire
Contrats locaux de santé	X	Fin en 2020				CLS du Périgord Vert ?	X	contrat local de santé animé par la CCPN en stand-by (pas d'animation en 2021)
Maison de santé pluriprofessionnelles	X	SISA	X	MSP à La Coquille et Jumilhac construites et louées	X	Lanouaille	X	MSP à Mareuil en Périgord
RTPS (Réseau territorial de Promotion de la Santé)	X	Maïa						
PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées)							X	convention avec la Fondation Abbé Pierre, PLH
Les colos apprenantes			X	En 2020 et projet 2021			X	réalisation en 2020 reconduit en 2021
Le crédit d'impôts à la transition énergétique, les éco-prêts à taux zéro, les « coups de pouce » pour le chauffage et l'isolation	X	OPAH RR (2018-2023)	X	OPAH RR (2019-2021), prorogation à voir pour 2022 et 2023	X	OPAH RR (2019-2021), prorogation à voir pour 2022 et 2023	X	conseil et orientation aux particuliers, dans le cadre de l'accompagnement l'OPAH-RR (2018-2023)
Plan climat air énergie territorial	X	Démarrage mai 2021	X	Fin 2025	X	en cours d'élaboration	X	PCAET approuvé depuis le 4 mars 2021
Charte départementale d'engagements				Zéro phyto via les communes			X	0 Phyto/clauses d'insertion / signalétique/animation culturelle...
Zones de revitalisation rurale (ZRR)	X		X	Fin 2022	X		X	31 décembre 2022
Insertion par l'activité économique	X		X	Trajectoire			X	Conventionnement avec l'association TRAJECTOIRES
Entreprises adaptées				Réhabilitation des locaux de OSEA à Miallet et location (APEI)				
Parcours emploi compétence (PEC)	X	Plusieurs en cours	5	CIAS 2xfin 02/08/21 1xfin 05/10/21 2xfin 30/09/21			X	Plusieurs contrats PEC enfance-jeunesse, culture et CIAS
Programmes d'appui								
New Deal								
Très Haut Débit (THD)			X	Périgord numérique	X	Périgord numérique	X	Participation annuelle à Périgord numérique
Espaces France Services	X	Sous-Préfecture		Une MSP non labellisé	X	Lanouaille	X	Une MSAP à Mareuil en Périgord et une en projet à Brantôme en Périgord
Tiers lieux	X	Ateliers synoptiques St Pardoux						
Revitalisation des centre-bourg				Compétence communale				
Action Coeur de ville								
Petites villes de demain	X	Nontron	X	Fin 2026 : Thiviers	X	Excideuil et Lanouaille	X	Ville de Brantôme en Périgord lauréate (2021-2026)
Programmes d'appui (suite)								

Contrats de ruralité	X			X		X	Le contrat de ruralité se poursuit en CRTE
Dédoulement classes en REP et REP+							
Territoires ruraux-territoires de culture							
Convention d'attribution du label "village étape"							
Aide à l'installation des jeunes médecins dans les zones fragiles		Dispositif avec ARS					
Dispositifs sur une zone géographique							
TEPCV			X	Contrat PnrPL terminé		X	Contrat PNR-PL terminé
Territoire d'industrie	X		X	Fin 2022	X	X	Territoire d'industrie Périgord Vert - Châtaigneraie Limousine (fin 2022)
Mission de lutte contre les conduites addictives (MILCA)		Hôpital local de Nontron					
Dispositif MicroFolies						X	Candidature en cours à Brantôme (voir fiche action)
Quartiers Politique de la ville							
Point insertion par l'accueil et la formation	X	Trajectoire / PLIE	?	Trajectoire		X	Trajectoire / PLIE
Contrat local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD)	X						
Actions de prévention promotion de la santé	X	Avec CLS (fin 2021)	X	CIAS programme aidants aidés et voie des aidants (renouvellement tacite)		X	Avec CLS (fin 2021) + CPOM du CIAS (programme aidants-aidés terminé)
Autres							
Convention Eté actif avec le département de la Dordogne	X	convention annuelle	X	convention annuelle	X	convention annuelle	convention annuelle
Convention Flow Vélo avec Charentes Tourisme et le CD24	X		X				

ANNEXE 3

Modèle de fiche projet

Modèle de fiche action/projet XX

CRTE XX

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'oeuvre	Nom de l'organisation Type
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc
Partenaires	Qui... ...s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?
Coût prévisionnel	Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe .
Plan de financement	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.
Calendrier	Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?
Indicateurs d'évaluation proposés	

ANNEXE 4

Tableau de synthèse du CRTE Périgord vert

4.1 – Tableau des projets recensés au 7 octobre 2021

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCDB	Création d'une ressourcerie à Brantôme	Communauté de communes Dronne et Belle	1 115 519				Mature
CCDB	Etude de révision des zonages d'assainissement	Communauté de communes Dronne et Belle	64 000				Mature
CCDB	Ouverture piste DFCI	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Installation de solutions de défense dans le cadre de la DECI	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Réalisation d'un schéma DECI	Communauté de communes Dronne et Belle	35 000				Mature
CCDB	Aménagement du site touristique de l'abbaye de Brantôme	Communauté de communes Dronne et Belle	275 866				Mature
CCDB	Aménagement de la traverse avenue Devillard à Brantôme (3ème tranche)	Communauté de communes Dronne et Belle	292 465				Mature
CCDB	Construction et équipement du Pôle Enfance-Jeunesse de Brantôme	Communauté de communes Dronne et Belle	2 246 943				Mature
CCDB	Réalisation d'un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Rénovation de logements communautaires de La Gonterie-Boulounieix	Communauté de communes Dronne et Belle	32 002				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCDB	Rénovation de la piscine de Champagnac de Belair	Communauté de communes Dronne et Belle	349 960				Peu mature
CCDB	Acquisition et réhabilitation de logements vacants, en vue de créer des logements locatifs	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Aménagement de l'ex-usine Marquet à Villars	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Construction du Pôle Enfance-Jeunesse de Mareuil	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Construction d'une bibliothèque à Brantôme	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Création / extension et mises aux normes des assainissements collectifs	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	étude des bourgs structurants de Dronne et Belle	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Rénovation de logements communautaires de Quinsac	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Rénovation de logements communautaires	Communauté de communes Dronne et Belle	-				Peu mature
CCDB	Création d'un gîte de groupe à vocation écologique, patrimoniale et touristique	Commune de La Rochebeaucourt et Argentine	160 000				Mature
CCDB	Réhabilitation du jardin des Moines	Commune de Brantôme en Périgord	600 000				Mature
CCDB	Réhabilitation de l'ancien centre de secours	Commune de Brantôme en Périgord	350 000				Mature
CCDB	Installation d'une micro-folie	Commune de Brantôme en	97 126				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
		Périgord					
CCDB	Construction de la nouvelle mairie	Commune de Brantôme en Périgord	-				Peu mature
CCDB	Restructuration et requalification de l'abbaye	Commune de Brantôme en Périgord	-				Peu mature
CCDB	City Stade	Commune de Biras	-				Peu mature
CCDB	Equiperment de l'école	Commune de Biras	8 050				Mature
CCDB	Changement des menuiseries de la cantine	Commune de Biras	11 325				Mature
CCDB	Restauration de l'église	Commune de Sainte Croix de Mareuil	100 000				Mature
CCILAP	Remplacement chaudière fioul par chaudière bois	Commune de Brouchaud	-				Peu mature
CCILAP	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des logements communaux de La Maréchalerie / réfection de la toiture	Commune de Brouchaud	-				Peu mature
CCILAP	Réaffectation de plusieurs bâtiments communaux, rénovations et adaptations aux nouveaux usages	Commune de Brouchaud	-				Peu mature
CCILAP	Aménagements de sécurisation dans 3 hameaux	Commune de Brouchaud	-				Peu mature
CCILAP	Agrandissement de la toiture du garage communal et installation de panneaux photovoltaïques	Commune de Brouchaud	-				Peu mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCILAP	Réfection de la toiture de la chapelle Pont Notre Dame	Commune de Coulaures	-				Peu mature
CCILAP	Rénovation énergétique de la mairie	Commune de Coulaures	-				Peu mature
CCILAP	Réfection et réaménagement de la cour de l'école	Commune de Coulaures	-				Peu mature
CCILAP	Réaménagement des stades municipaux en plaine de jeux pour tous	Commune de Coulaures	-				Peu mature
CCILAP	Achat d'un terrain pour l'aménagement dans le centre-bourg	Commune de Coulaures	-				Peu mature
CCILAP	Création d'une salle de cinéma - conférence	Commune d'Excideuil	-				Peu mature
CCILAP	Réfection de deux salles de classes de l'école maternelle	Commune d'Excideuil	-				Peu mature
CCILAP	Rénovation du gymnase	Commune d'Excideuil	-				Peu mature
CCILAP	Salle du Château : Isolation - Chauffage	Commune d'Excideuil	-				Peu mature
CCILAP	Réhabilitation / construction d'un restaurant scolaire	Commune d'Excideuil	600 000				Mature
CCILAP	Aménagement d'un lieu d'accueil collectif de mineurs dans un bâtiment neuf	Commune de Lanouaille	439 860				Mature
CCILAP	Aménagement d'une plaine des sports	Commune de Lanouaille	386 000				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCILAP	Création d'une micro-crèche	Commune de Payzac	-				Peu mature
CCILAP	Ecole : sécurisation de l'accès et création d'un espace paysager pour les activités de plein air	Commune de Payzac	-				Peu mature
CCILAP	Création d'une agence postale et d'un tiers lieu	Commune de Payzac	-				Peu mature
CCILAP	Création d'un espace service place Jean-Pierre Timbaud	Commune de Payzac	55 000				Mature
CCILAP	Remise en état et sécurisation de la voirie communale	Commune de Payzac	-				Peu mature
CCILAP	Extension du cimetière avec un aménagement paysager et un columbarium	Commune de Payzac	-				Peu mature
CCILAP	Création d'un espace nature au Pont Vieux	Commune de Payzac	-				Peu mature
CCILAP	Restauration et réhabilitation après rachat du four de l'ancienne boulangerie	Commune de St Cyr les Champagnes	112 600				Mature
CCILAP	Réhabilitation des chauffages communaux	Commune de Saint Martial d'Albarède	90 000				Mature
CCILAP	Création de vergers partagés	Commune de Saint Martial d'Albarède	4 000				Mature
CCILAP	Création de logements communaux conventionnés	Commune de Saint Martial d'Albarède	228 000				Mature
CCILAP	Réhabilitation du site industriel des fours à chaux	Commune de Saint Martial d'Albarède	70 000				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCILAP	Sécurisation voie piétonne Saint Martial d'Excideuil	Commune de Saint Martial d'Albarède	98 122				Mature
CCILAP	Remplacement d'un générateur de chauffage à énergie fossile par un système géothermique	Commune de Saint Médard d'Excideuil	-				Peu mature
CCILAP	Remplacement éclairage Halogène du terrain de football par un équipement LED	Commune de Saint Médard d'Excideuil	-				Peu mature
CCILAP	Création d'une "voie verte"	Commune de Saint Médard d'Excideuil	-				Peu mature
CCILAP	Réfection de la Mairie de SAINT-MESMIN	Commune de Saint Mesmin	250 000				Mature
CCILAP	Balisage des chemins de randonnée	Association Les Vagabonds Verts	-				Peu mature
CCILAP	Mise en place d'une signalétique – balisage des entreprises, commerces, hébergements et services publics	Commune de Sarrazac	-				Peu mature
CCILAP	Composteur collectif	Commune de Sarrazac	-				Peu mature
CCILAP	Espace commun partagé – Tiers lieu	Commune de Sarrazac	-				Peu mature
CCILAP	Plateau multisport	Commune de Sarrazac	48 546				Mature
CCILAP	Remplacement d'un générateur de chauffage à énergie fossile par des Pompes à chaleur (PAC)	Imprimerie de l'Eperon (entreprise)	-				Peu mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCILAP	Extension de bâtiment avec production d'énergie photovoltaïque pour autoconsommation en production	Imprimerie de l'Eperon (entreprise)	450 000				Mature
CCILAP	Construction de panneaux photovoltaïques	GAEC de Maleville (exploitation agricole)	361 000				Mature
CCILAP	Aménagement du bourg de Cubjac	CCILAP	-				Peu mature
CCILAP	Aménagement du bourg d'Excideuil	CCILAP	215 000				Mature
CCILAP	Création d'une halle touristique et gourmande à Lanouaille	CCILAP	1 125 000				Mature
CCILAP	Restauration de l'Office de Tourisme d'Excideuil	CCILAP	168 000				Mature
CCILAP	Sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales à Excideuil et Saint Martial d'Albarède	CCILAP	29 768				Mature
CCILAP	Changement de mode de chauffage du presbytère	Commune de Mayac	0				Peu mature
CCILAP	Changement de mode de chauffage du bâtiment de la mairie	Commune de Mayac	0				Peu mature
CCPL	Réaménagement de la médiathèque intercommunale à La Coquille	Communauté de communes Périgord-Limousin	100 000				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPL	Transformation d'une friche industrielle pour soutenir un projet cuir de l'abattoir à Thiviers	Communauté de communes Périgord-Limousin	237 500				Mature
CCPL	Construction et aménagement d'un pôle Enfance – Jeunesse intercommunal	Communauté de communes Périgord-Limousin	2 600 000				Mature
CCPL	Construction d'un atelier des services techniques intercommunaux	Communauté de communes Périgord-Limousin	1 000 000				Peu mature
CCPL	Construction et aménagement d'un ensemble de bureaux, commerces et d'une Maison de l'Entreprise	Communauté de communes Périgord-Limousin	2 250 000				Mature
CCPL	Construction et aménagement d'une pépinière / hôtel pour entreprises	Communauté de communes Périgord-Limousin	600 000				Mature
CCPL	Réaménagement d'un bâtiment destiné à être transformé en bibliothèque / médiathèque à Jumilhac le Grand	Communauté de communes Périgord-Limousin	175 000				Mature
CCPL	Création d'un local associatif	Commune d'Eyzerac	39 721				Mature
CCPL	Renouvellement du matériel de cuisine scolaire	Commune d'Eyzerac	5 000				Mature
CCPL	Aménagement global de la cour d'école	Commune d'Eyzerac	67 800				Mature
CCPL	Sécurisation de la traverse du Bourg	Commune d'Eyzerac	60 300				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPL	Ecole numérique, renouvellement du matériel	Commune d'Eyzerac	11 694				Mature
CCPL	Continuité pédagogique socle numérique - bornes WIFI bâtiments communaux	Commune d'Eyzerac	11 016				Mature
CCPL	Création d'un espace paysager ludique	Commune d'Eyzerac	68 200				Mature
CCPL	Rénovation énégetique de la salle de sports par le changement de l'éclairage et la mise en place d'une isolation extérieure	Commune d'Eyzerac	50 540				Mature
CCPL	Mise en place de panneaux PV sur les bâtiments communaux	Commune d'Eyzerac	-				Peu mature
CCPL	Construction d'un bâtiment photovoltaïque ombrière sur le parking	Commune d'Eyzerac	-				Peu mature
CCPL	Création d'un lieu d'accueil pour différents soignants	Commune de Firbeix	350 000				Peu mature
CCPL	Aménagement d'un site autour de la salle polyvalente et de l'étang	Commune de Firbeix	80 000				Mature
CCPL	Aménagement et sécurisation du bourg sur la RN21	Commune de Firbeix	-				Peu mature
CCPL	Renouvellement LED éclairage public Rue Eugène le Roy, Rue du Dr Garrigue et Bd Darnet	Commune de Jumilhac le Grand	33 345				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPL	Renouvellement LED éclairage public et enfouissement des réseaux Rues des Iris, des Hortensias, des Lilas et Bd du Périgord	Commune de Jumilhac le Grand	70490.56				Mature
CCPL	Réhabilitation village de gîtes de la Perdicie	Commune de Jumilhac le Grand	724 282				Mature
CCPL	Aménagement d'une maison d'accueil pour personnes âgées	Commune de Jumilhac le Grand	364 310.66				Mature
CCPL	Création nouvelle station épuration	Commune de Jumilhac le Grand	605 045.95				Mature
CCPL	Aménagement de la Rue du Stade	Commune de Jumilhac le Grand	491 400				Mature
CCPL	Renouvellement réseaux AEP Bourg et Rouledie	Commune de Jumilhac le Grand	634 525.32				Mature
CCPL	Achat d'un véhicule électrique Renault de type Kangoo	Commune de la Coquille	15 218				Mature
CCPL	Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures de s bâtiments de l'ex scierie Merle	Commune de la Coquille	-				Peu mature
CCPL	Eclairage parcours « Point I »	Commune de la Coquille	-				Peu mature
CCPL	Entretien et régénération de la forêt de La Barde	Commune de la Coquille	7 125				Mature
CCPL	Rénovation et isolation énergétique des bâtiments scolaires (École et Cantine, sanitaires, périscolaire)	Commune de Nantheuil	-				Peu mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPL	Réhabilitation des logements Pradier	Commune de Négrondes	138 000				Peu mature
CCPL	Isolation des plafonds des salles de classes	Commune de Négrondes	10 000				Peu mature
CCPL	Réhabilitation des logements de l'école	Commune de Négrondes	-				Peu mature
CCPL	Transformation de la halle marchandises en salle à finalité culturelle	Commune de Négrondes	-				Peu mature
CCPL	Rénovation Energétique et thermique sur l'ensemble des bâtiments communaux	Commune de Saint Jory de Chalais	203 220				Mature
CCPL	Cconstruction d'un pôle scolaire	SIVS St Jean St Romain, St Martin	-				Peu mature
CCPL	Amélioration de l'isolation thermique de la salle des fêtes	Commune de Saint Pierre de Cole	33 200				Peu mature
CCPL	Remplacement de la chaudière bois	Commune de Saint Pierre de Cole	70 000				Peu mature
CCPL	Renforcement de l'isolation thermique du bâtiment de la mairie	Commune de Saint Pierre de Cole	12 500				Peu mature
CCPL	Rénovation d'un bâtiment d'habitation et aménagement de 2 logements sociaux	Commune de Saint Pierre de Cole	-				Peu mature
CCPL	Création de points d'eaux incendie dans les lieux-dits de la commune	Commune de Saint Pierre de Cole	-				Peu mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPL	Réaménagement et végétalisation de la place de la mairie	Commune de Saint Pierre de Cole	250 000				Mature
CCPL	Réalisation de la voirie et des réseaux divers (VRD) pour la construction de logements sociaux avec Périgord Habitat	Commune de Saint Pierre de Cole	-				Peu mature
CCPL	Rénovation du fronton de l'église	Commune de Saint Pierre de Cole	-				Peu mature
CCPL	Travaux de couverture et d'isolation de la mairie	Commune de Saint Pierre de Cole	66 392				Mature
CCPL	Aménagement sanitaire	Commune de Saint Romain Saint Clément	78 000				Mature
CCPL	Réfection logements communaux	Commune de Saint Romain Saint Clément	93 845				Mature
CCPL	Parking cimetière Saint Clément	Commune de Saint Romain Saint Clément	3 000				Peu mature
CCPL	Aménagement de la rue Gabriel Péri et place du champ de foire	Mairie de Thiviers	800 000				Peu mature
CCPL	Construction et ou Rénovation du Cinéma Le Calir de THIVIERS	Mairie de Thiviers	1 000 000				Peu mature
CCPL	Rénovation ancien gymnase	Mairie de Thiviers	1 164 891				Mature
CCPL	Construction de vestiaires de rugby au stade des Limagnes	Mairie de Thiviers	177 000				Mature
CCPL	Construction de terrains de tennis couverts au parc municipal	Mairie de Thiviers	370 000				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPL	Démolition et reconstruction de tribunes de football	Mairie de Thiviers	616 000				Mature
CCPL	Rénovation du gymnase René FORESTIER	Mairie de Thiviers	914 873				Mature
CCPL	Mise en place d'un système de vidéo-protection	Mairie de Thiviers	95 459				Mature
CCPL	Rénovation de la salle des fêtes de THIVIERS	Mairie de Thiviers	370 000				Mature
CCPL	Rénovation et reconstruction de la piscine au parc municipal	Mairie de Thiviers	0				Peu mature
CCPL	Rénovation de la maison Flow vélo	Mairie de Thiviers	40 000				Mature
CCPL	Rénovation de la couverture de l'école primaire et renouvellement de la chaudière	Mairie de Thiviers	96 169				Mature
CCPL	Construction habitat inclusif	Commune de Miallet	Etude en cours				Peu mature
CCPL	Création d'un fournil	Commune de Miallet	0				Peu mature
CCPL	Rénovation salle des fêtes	Commune de Miallet	379 250				Mature
CCPL	Café associatif 'petite grange'	Commune de Miallet	45 000				Mature
CCPL	Aménagement du bourg	Commune de Miallet	600 000				Mature
CCPN	Elaboration d'un PLUi pour les 28 communes	CCPN (EPCI)	200 000				Mature
CCPN	Installation - Finalisation d'aménagement d'une aire de petit passage pour l'accueil des gens du voyage	CCPN (EPCI)	30 000				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPN	Réhabilitation d'une maison et d'une grange	Commune d'Abjat-sur-Bandiât ou CCPN (EPCI)	-				Peu mature
CCPN	Réhabilitation d'une habitation	Commune d'Abjat-sur-Bandiât	-				Peu mature
CCPN	Poursuite du réaménagement du bourg d'Abjat-sur-Bandiât	Commune d'Abjat-sur-Bandiât	-				Peu mature
CCPN	Construction de vestiaires pour le terrain de football homologué et déplacement des vestiaires actuels sur le terrain d'entraînement	CCPN (EPCI)	275 000				Mature
CCPN	Création d'une deuxième salle du cinéma intercommunal et extension du Hall d'accueil du cinéma actuel	CCPN (EPCI)	495 000				Mature
CCPN	Réhabilitation et amélioration de l'efficacité énergétique d'un logement-relais conventionné	CCPN (EPCI)	165 668				Mature
CCPN	Extension et aménagement d'une Médiathèque à Nontron	CCPN (EPCI)	585 000				Mature
CCPN	Rénovation du complexe aquatique couvert l'Ovive	CCPN Régie de l'eau (EPCI)	8 210 000				Mature
CCPN	Création et aménagement d'une Médiathèque à Piégut	CCPN (EPCI)	600 000				Mature
CCPN	Aménagement d'un pôle pédagogique et de bureaux de type « hôtel d'entreprise »	CCPN Régie de l'eau (EPCI)	1 268 445				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPN	Dérivation de la Doüe du plan d'eau de Moulin Pinard (Le Bourdeix)	CCPN Régie de l'eau (EPCI)	1 282 430				Mature
CCPN	Aménagement d'espaces de détente de jeux	Commune d'Aubignac	-				Peu mature
CCPN	Espace d'animation et vie sociale, culturelle et sportive	Commune d'Aubignac	-				Peu mature
CCPN	Aménagement de l'intérieur de l'Eglise	Commune d'Aubignac	-				Peu mature
CCPN	Poursuite de la rénovation de l'école	Commune d'Aubignac	-				Peu mature
CCPN	Travaux de rénovation énergétique de l'école communale de St Martial de Valette	Commune de St Martial de Valette	-				Peu mature
CCPN	Création d'un bâtiment technique avec panneaux solaires	Commune de Commezac	-				Peu mature
CCPN	Garage de mécanique automobile	Commune de Milhac de Nontron	409 639				Mature
CCPN	Réhabilitation d'une salle informatique en restaurant scolaire	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	-				Peu mature
CCPN	City Five	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	63 001				Mature
CCPN	Groupe scolaire Remplacement du système de chauffage et isolation des bâtiments	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	-				Peu mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPN	Mairie : réaménagement total des locaux de l'accueil de la mairie avec intégration d'une agence postale	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	50 000				Mature
CCPN	Route du Gros Chêne: réfection complète de la voirie	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	51 000				Mature
CCPN	Création de logement (ancienne école)	Commune du Bourdeix	130 000				Peu mature
CCPN	Rénovation de logements (presbytère)	Commune du Bourdeix	42 600				Mature
CCPN	Restauration et sécurisation de la salle polyvalente	Commune du Bourdeix	275 000				Peu mature
CCPN	Rénovation de logements (mairie)	Commune du Bourdeix	26 600				Mature
CCPN	Mise aux normes et accessibilité - sanitaires	Commune Champniers et Reilhac	-				Peu mature
CCPN	Aménagement touristique de la zone de l'étang du Pouyol	Commune Champniers et Reilhac	-				Peu mature
CCPN	Economies d'énergie	Commune Champniers et Reilhac	-				Peu mature
CCPN	Sécurisation de la carrière	Commune Champniers et Reilhac	-				Peu mature
CCPN	Traversée du bourg de Javerlhac	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	1 700 000				Mature
CCPN	Aménagement paysager et d'une desserte pour le projet de Périgord habitat "Construction de logements sociaux"	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	60 000				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPN	Remplacement du système de chauffage et isolation intérieure de la salle des sports et pose de panneaux photovoltaïques	Commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	-				Peu mature
CCPN	Création d'un local "Ado"	CCPN (EPCI)	350 000				Mature
CCPN	Poursuite du programme d'investissement bâtementaire	CCPN (EPCI)	500 000				Mature
CCPN	Poursuite du programme de réaménagement des traverses de Bourg	CCPN (EPCI)	-				Peu mature
CCPN	Poursuite du schéma de voirie intercommunale	CCPN (EPCI)	-				Peu mature
CCPN	Poursuite du programme de restauration du Bandiat et de la Doue et réhabilitation du moine de l'étang des Nouailles	CCPN (EPCI)	580 000				Mature
CCPN	Création d'un chemin piéton depuis le Grand Etang jusqu'au Bourg, à l'étude à l'ATD 24	Commune de Saint-Estèphe	-				Peu mature
CCPN	Création d'un lotissement, une fois la carte communale modifiée	Commune de Saint-Estèphe	-				Peu mature
CCPN	Changement de fenêtre de la cantine et de l'école	Commune de Saint-Estèphe	-				Peu mature
CCPN	Etude préliminaire pour l'élaboration d'un Plan Programme d'aménagement pour la valorisation du bourg d'Abjat sur Bandiat	Commune d'Abjat-sur-Bandiat	10 080				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPN	Animation du centre-bourg	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Revitalisation commerciale	Commune de Nontron	10 488				Mature
CCPN	Communication externe	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Développement des Energies Renouvelables (EnR) territoriales	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Habitat-Patrimoine privé	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Jardins des Arts et Politique de fleurissement de la commune	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Maison de santé-Travail partenarial avec l'hôpital local	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Navette Intercommunale	Commune de Nontron	39 961				Mature
CCPN	Nontronite	Commune de Nontron	-				Mature
CCPN	Plan de Continuité d'Activité	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	PCS / DICRIM : consolidation/sécurisation ouvrages de voirie	Commune de Nontron	122 169				Mature
CCPN	PCS / DICRIM : diagnostic ouvrages d'art	Commune de Nontron	42 225				Mature
CCPN	PCS / DICRIM : Travaux ouvrages d'art	Commune de Nontron	4 079 000				Peu mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
CCPN	Programme Pluriannuel de Rénovation-Patrimoine public	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Projet Alimentaire Territorial	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	Services de proximité	Commune de Nontron	-				Peu mature
CCPN	SDAL Commune de Nontron	SDE 24	17 847				Mature
CCPN	La forêt en Périgord Nontronnais et le projet « Eco-Horte »	CCPN (EPCI)	15 000				Mature
CCPN	Accompagner des agriculteurs dans l'agroforesterie	CCPN (EPCI)	10 000				Mature
CCPN	Accompagnement de deux communes du Périgord Nontronnais pour la protection de l'environnement nocturne	CPIE du Périgord Limousin (Association)	17 000				Mature
CCPN	Restauration des maquettes du Lud'eau vive de Varaignes	CCPN (EPCI)	-				Peu mature
CCPN	Sécurisation du RINO	CCPN (EPCI)	8 210 000				Peu mature
CCPN	Aménagement d'un pôle pédagogique et de bureaux de type « hôtel d'entreprise »	CCPN Régie de l'eau (EPCI)	1 268 445				Peu mature
CCPN	Dérivation de la Doüe du plan d'eau de Moulin Pinard (Le Bourdeix)	CCPN Régie de l'eau (EPCI)	1 282 430				Peu mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
Périgord Habitat	Soutien aux projets de jardins collectifs	Périgord Habitat (Bailleur social)	-				Peu mature
Périgord Habitat	Installation de compostage en sites collectifs	Périgord Habitat (Bailleur social)	-				Peu mature
Périgord Habitat	rénovation énergétique	Périgord Habitat (Bailleur social)	-				Peu mature
Périgord Habitat	diagnostics thermiques	Périgord Habitat (Bailleur social)	-				Peu mature
Périgord Habitat	recours au photovoltaïque ECS	Périgord Habitat (Bailleur social)	-				Peu mature
Périgord Habitat	Prospection recyclage urbain / opération RU démolition-reconstruction	Périgord Habitat (Bailleur social)	1 153 000				Peu mature
Périgord Habitat	Projet de développement digital	Périgord Habitat (Bailleur social)	180 000				Peu mature
Périgord Habitat	Mise en œuvre de la concertation locative	Périgord Habitat (Bailleur social)	-				Peu mature
PNR Périgord-Limousin	Maison des savoirs faire et de l'innovation : l'atelier des transitions	Syndicat Mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin	4 300 000				Mature
PNR Périgord-Limousin	Atlas de la Biodiversité communale (ABC) Communauté de communes Périgord-Nontronnais	Syndicat Mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin	50 000				Mature
PNR Périgord-Limousin	Atlas de la Biodiversité communale (ABC) Communauté de communes Drone et Belle	Syndicat Mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin	50 000				Mature

Localisation du projet	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT en €	Thématique associée : Relance économique	Thématique associée : Transition écologique et énergétique	Thématique associée : Cohésion sociale	Maturité
PNR Périgord-Limousin	Atlas de la Biodiversité communale (ABC) Communauté de communes Périgord Limousin	Syndicat Mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin	50 000				Mature
Syndicat départemental d'Energies de la Dordogne	Modernisation du parc d'Eclairage public	SDE 24	-				Peu mature
Syndicat départemental d'Energies de la Dordogne	Déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques	SDE24	-				Peu mature
Syndicat départemental d'Energies de la Dordogne	Appui à la rénovation énergétique des bâtiments publics	SDE24	-				Peu mature

ANNEXE 4

Tableau de synthèse du CRTE Périgord vert

4.2 – Modèle de maquette financière

**CONVENTION FINANCIÈRE ANNUELLE
RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ANNÉE 2021**

ENTRE

Le Préfet du département de,

d'une part,

ET

Le Pôle d'équilibre territorial et rural de(et/ou La Communauté de communes/d'agglomération/ le Pays / de).....représentée par ...

Le Département / La Communauté de communes/d'agglomération/ les communes / de (*si maîtres d'ouvrage d'actions*)

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2021 liste les actions à engager pour l'année 2021.

Elles pourront être cofinancées par l'État, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément

financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de relance et de transition écologique «..... », signé le..... , et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2021 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2021, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2021

Ces actions, qui seront à engager en 2021, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'État (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques,...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers,...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2021 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'État, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les

régissant. L'engagement financier de l'État au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2021, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

Orientation	Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part État	Part autres financeurs

Total crédits État sollicités par type de crédits	Plan de relance	DETR	DSIL	Volet territorial du CPER	Contrats X....	Autres (préciser)

ARTICLE 5 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2021 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'État devant être notifiées avant le 31 décembre 2021.

ARTICLE 6 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à , le

Le Préfet,

Le(s) Président(s) de la (des) Communauté(s) de....

ANNEXE 4

Tableau de synthèse du CRTE Périgord vert

4.3 – État écologique accompagné du tableau synoptique des indicateurs mobilisés

Préambule :

La circulaire du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique prévoit la réalisation d'un état des lieux écologique. Cet état des lieux initial, partie intégrante du diagnostic du territoire qui précède l'élaboration et la conclusion du CRTE, doit permettre de connaître l'état des milieux et des infrastructures au lancement du contrat, en identifiant les points de sensibilité écologiques. Il permet d'être en mesure de définir, dans le projet de territoire, une trajectoire qui contribue à l'amélioration de cet état au terme du CRTE, d'assurer que les priorités portées dans le cadre du projet de territoire correspondent bien aux problématiques propres qui ont été identifiées au préalable, pour être en mesure de veiller in fine à la cohérence entre les actions financées par le CRTE et les objectifs préalablement arrêtés dans le projet de territoire.

L'annexe à la circulaire du 20 novembre 2020 propose une liste non exhaustive d'indicateurs à l'appui de cet état des lieux écologique. Le comité technique du CRTE du Périgord vert a exploré l'ensemble de ces indicateurs et laissé le choix d'en évincer certains jugés non pertinents pour le territoire et le suivi des orientations du projet de territoire.

Ainsi l'état des lieux écologique produit est complété par plusieurs tableaux qui listent les 71 indicateurs environnementaux par grande thématique (mobilité, énergie climat, traitement des déchets et économie circulaire, agriculture et alimentation locale, biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols, eau assainissement), enrichi de 20 indicateurs socio-économiques utiles et nécessaires au diagnostic de territoire.

Si certains indicateurs ne font l'objet d'aucun commentaire dans la présente note, c'est parce que leur analyse ne débute que maintenant et il manque donc une référence temporelle pour pouvoir dresser un comparatif aboutissant à un constat.

Le dispositif des CRTE, sur la base d'un projet de territoire, porte des actions qui visent à atteindre des objectifs locaux, contributeurs d'enjeux nationaux, européens et internationaux, sur des défis majeurs relatifs à la décarbonation de la production d'énergie en 2050, au développement d'une nouvelle économie (circulaire, décarbonée, résiliente, solidaire), à la création d'emplois, à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (eau, sol, minéraux rares...).

Dans le cadre de l'appui à l'élaboration de ces projets de territoire, le CGDD propose un socle **de 13 indicateurs co-construit avec les directions du ministère de la transition écologique**, sur la base des données disponibles recueillies auprès des services déconcentrés de l'État.

Ces indicateurs interrogent la situation du territoire au regard des principaux objectifs poursuivis par les politiques nationales de transition écologique. Ils doivent permettre de disposer d'une base de données homogène et cohérente sur l'ensemble des territoires, pour que ces derniers puissent contextualiser leur situation au regard de moyennes et des cibles nationales et locales. Cela permettra notamment d'aider à l'identification des forces, faiblesses et marge de progression des territoires.

Ces 13 principaux indicateurs listé ci-dessous, sont identifiés en rouge dans les tableaux thématiques de l'état des lieux écologique.

indicateur 1 : émissions annuelles de gaz à effet de serre

indicateur 2 : consommation énergétique finale annuelle

indicateur 3 : production annuelle d'énergie renouvelable

indicateur 4 : part de la surface agricole utile en agriculture biologique

indicateur 5 : part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail

indicateur 6 : linéaire d'aménagements cyclables sécurisés

indicateur 7 : population située dans une zone à risque naturel élevé

indicateur 8 : taux de fuite des réseaux d'eau du territoire

indicateur 9 : part des cours d'eau en bon état écologique

indicateur 10 : collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec et sans gravats)

indicateur 11 : inventaire territorial d'émissions de polluants

indicateur 12 : fragmentation des milieux naturels

indicateur 13 : artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ce socle consolidé de ces 13 indicateurs, proposé par le ministère de la Transition Écologique aux préfets de département alimente le présent état écologique, et permettra ainsi aux collectivités signataires du CRTE de définir des objectifs de trajectoire à 2026.

ANALYSE DES INDICATEURS

I. Mobilité

1. Habitudes de déplacement et caractéristiques du parc automobile

Sur le territoire du CRTE, comme du reste sur l'ensemble de la Dordogne, les déplacements en voiture des actifs restent largement majoritaires (82, 5%). Par ailleurs, près de 90 % de la population possède au moins un véhicule et plus de la moitié de ces véhicules sont catégorisés par une vignette crit'air 2 ou 3.

La part des motorisations alternatives au tout essence ou gazole reste encore très minoritaire dans le parc privé (moins de 2%) et faible dans le parc public (entre 8 et 24% du parc, selon les EPCI). Pourtant, la répartition de bornes publiques de recharge électriques est équilibrée sur le territoire du CRTE. La plupart (25) de ces bornes font partie du réseau MObiVé déployé par les 5 Syndicats Départementaux d'Énergies de Nouvelle-Aquitaine et sont alimentées en énergie d'origine 100% renouvelable. A ce réseau de bornes publiques MObiVé, s'ajoute des bornes privées (14 sur le territoire du CRTE), certaines étant accessibles au grand public via d'autres formes de paiement ou abonnement et d'autres accessibles uniquement aux collectivités locales.

2. Alternatives à la voiture solo

Les transports en commun sont encore limités sur le territoire du CRTE. Celui-ci est traversé par :

- la ligne de train Périgueux-Limoges, qui dessert les gares de Négrondes, Thiviers et La Coquille. Cette voie ferrée est également utilisée pour le fret.
- Un réseau de 7 lignes de cars régionaux (desservant 35 arrêts répartis sur le territoire toute l'année, mais avec des horaires limités), ainsi que 2 lignes estivales et 2 lignes du réseau charentais « Citram » desservant Angoulême depuis Nontron et Piégut.
- Les transports scolaires qui maillent finement le territoire, avec des transporteurs locaux gérés par la Région.

Par ailleurs, un service de transport à la demande existe sur quelques secteurs du territoire (Nontron, Mareuil, Brantôme, Thiviers et La coquille) pour les personnes âgées et les jeunes.

Le covoiturage pour les déplacements du quotidien semble être une pratique informelle de manière générale en Dordogne. Seuls 2 aires de covoiturage « officielles » sont recensés sur le territoire CRTE, dont une en Dronne et Belle (à Mareuil) et une en Périgord Limousin (à Thiviers).

La pratique du vélo sur le territoire du CRTE est quant à elle davantage orientée vers le tourisme (une cinquantaine de km de piste cyclable en mai 2021), avec un maillage de pistes cyclables qui se développe entre la Flow Vélo, la voie verte départementale, la route de Lawrence d'Arabie et la vélo-route du Val de Dronne. Aucun parking à vélo n'est à ce jour recensé sur le territoire.

3. Intermodalité et organisation de la mobilité sur le territoire

A ce jour, le territoire du CRTE n'est couvert par aucune autorité organisatrice de la mobilité et ne compte aucun pôle intermodal identifié comme tel.

4. Nombre de km de pistes cyclables

Sources : Office de tourisme : <https://www.amenagements-cyclables.fr>
<https://www.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=5cc57acb352c4f99a76c7e181a2c4cac&extent=-128590.0412%2C5534635.3836%2C229440.9993%2C5742849.8487%2C102100> (site départemental)

- Nombre total de km de pistes cyclables : CC Périgord Nontronnais (CCPN) : 19 km ; CC Dronne et Belle (CCDB) : 0 km ; CC Périgord-Limousin (CCPL) : 15 km ; CC Isle Loue Auvézère en Périgord (ILAP) : 4km (Flow vélo Thiviers – Nontron –Charente)
- Nombre total de voies vertes – voies partagées entre piétons et cyclistes : CCILAP : 4km (voie verte départementale et route Lawrence d'Arabie)
- Nombre total de km de vélo-route (usage partagé de la chaussée entre voitures et vélos) : 0 km actuellement, mais des vélos routes sont en projet, avec le conseil département

- sur CCPL : liaison de Périgueux à la Flow Vélo et de Miallet à la Route de Lawrence d'Arabie (Miallet - Jumilhac et Cognac - Excideuil)
- sur CCDB : liaison entre Brantôme et Bourdeilles, dont le tracé passera depuis Brantôme par Vigonac, puis Chambon, Amenot, le bourg de Valeuil, le pont de Valeuil et empruntera la D106 (route des rochers) jusqu'à Bourdeilles. En plus, il y a un projet de vélo-route pour relier le Val de Dronne (depuis Brantôme) à la Flow Vélo (à Saint-Pardoux-la-Rivière), et qui passerait par Champagnac-de-Bélaïr, Saint-Pancrace et Quinsac. Suivant le tracé, il faudra voir à ce moment-là le kilométrage exact, mais il devrait s'approcher entre vingt-deux et vingt-cinq kilomètres. Le balisage de l'ensemble de ces vélo-routes devrait (normalement) se faire d'ici cet été 2021.

5. Nombre de parking à vélo sécurisé

Source des données : EPCI, 2021

Aucun parking à vélo n'est actuellement recensé sur le territoire du CRTE du Périgord vert.

6. Existence d'un pôle multimodal

Source des données : SCOT, 2021

Aucun pôle intermodal n'est actuellement recensé sur le territoire du CRTE du Périgord vert.

7. Existence d'aires de covoiturage

Source des données : DREAL 2019, MOVER 2021

Seules 2 aires de covoiturage « officielles » sont recensées sur le territoire CRTE, dont une en Dronne et Belle (à Mareuil) et une en Périgord Limousin (à Thiviers). A noter l'existence d'une troisième aire de covoiturage « non officielle », située à La Rochebeaucourt en Dronne et Belle.

8. Part de véhicules légers (VL) électriques ou hybrides dans le parc de la collectivité

Source : EPCI, 2021

Territoire	EPCI	Communes
CC Périgord Nontronnais		
CC Dronne et Belle	3/25 ; 12% (+6 VL si ajout des véhicules du CIAS ; 9.5%)	-
CC Périgord-Limousin	4/17 (24%)	4/33 (12 %)
CC Isle Loue Auvézère en Périgord	1/12 (8,33 %)	-

9. Nombre de bornes de recharges électriques ouvertes au public - Source : SDE24, 2021

	Bornes "normales " (18 kW)	Bornes "rapides " 43 kW (36 kW + stockage tampon)
CC Périgord Nontronnais	5 bornes soit 10 points de charge	
CC Dronne et Belle	8 bornes, soit 16 points de charge dont 2 bornes soit 4 pdc en site privé ouvert au public (Mlle Desserts)	1 borne rapide soit 2 points de charge (La Rochebeaucourt et Argentine)
CC Isle Loue Auvézère	5 bornes soit 10 points de charge	
CC Périgord Limousin	5 bornes soit 10 points de charge	1 borne soit 2 points de charge (Thiviers)

A ce réseau de bornes publiques MObiVé, s'ajoutent des bornes privées, certaines étant accessibles au grand public via d'autres formes de paiement ou abonnement. Il en a 2 en Périgord Nontronnais, 8 en Dronne et Belle, 3 en Isle Loue Auvézère en Périgord, 1 en Périgord-Limousin. (source <https://fr.charagemap.com/map>)

10. Ligne ferroviaire et gares de proximité

Source de données : SCOT et MOVER, 2021

La partie Est du territoire est traversée par la ligne Périgueux-Limoges, qui dessert les gares de Négrondes, Thiviers et La Coquille. La gare de Thiviers est largement fréquentée, puisqu'en 2018, elle a transporté un peu plus de 100 000 voyageurs (source Open Data SNCF). Cette voie ferrée est également utilisée pour le fret, en particulier pour les activités de carrières à proximité de la gare de Thiviers.

Du fait de la proximité des villes moyennes aux alentours, le territoire bénéficie également des services ferroviaires des gares de :

- Périgueux : TER desservant Limoges (en 1h30), Bordeaux (en 1h25) et Brive (en 1h)
- Angoulême : TGV desservant Paris (en 1h45) et Bordeaux (en 35 min)
- Limoges : desservant Toulouse, Orléans et Paris (en 3h30)
- Brive-La-Gaillarde : desservant Paris (en 4h30) et Toulouse (en 2h20)

11. Réseaux de cars

Source de données : MOVER et Région, 2021

La desserte en cars a évolué en Dordogne depuis le 1^{er} septembre 2020. La Région, compétente en matière de mobilité, a revu le réseau de cars en Dordogne, comme dans le reste de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le nouveau réseau reste cependant organisé en étoile autour de Périgueux. Ainsi, 7 lignes desservent désormais 35 arrêts sur le territoire du CRTE :

- La Ligne 1 : Périgueux-Angoulême qui dessert Brantôme, Vieux-Mareuil, Mareuil et la Rochebeaucourt et Argentine
- Les lignes 1A/AB : Périgueux-Nontron - Mareuil, qui desservent Biras, Valeuil, Brantôme, Saint-martial de Valette, Nontron, Vieux Mareuil et Mareuil La ligne 1B : Périgueux-Nontron
- La ligne 2A : Mareuil –Ribérac, qui part de Mareuil
- La ligne 9 : Périgueux - Salagnac, qui dessert Cubjac, Cherveix-Cubas, Génis, Salagnac
- La ligne 10 : Périgueux -Excideuil, qui dessert Saint Vincent sur l'Isle, Mayac, Coulaures, Saint-Pantalay d'Excideuil, saint Martial d'Albarède, Excideuil (11 arrêt en ILAP)
- La ligne 16 : Lanouaille-Saint-Yrieix-la-Perche, qui dessert Lanouaille, Savignac-Ledrier et Payzac

A ces lignes régulières, viennent s'ajouter des lignes estivales :

- Sur la ligne 1B : ajout d'un tronçon Nontron – Saint Estèphe
- Sur la ligne 16 : ajout d'un tronçon Ségur-le-château – Lanouille

A noter que la fréquence de ces lignes reste stable (1 à 3 allers-retours par jour, sauf pour la ligne 10 où la fréquence est de 6 allers-retours/jour), ce qui limite la compatibilité avec les déplacements domicile-travail du fait d'horaires inadaptés et de l'arrêt de la desserte durant les vacances scolaires. Par ailleurs, le réseau présente de nombreuses zones blanches et ne propose pas de ligne traversant le territoire d'est en ouest.

En plus de ce réseau de cars en Dordogne, les lignes 20 et 21 du réseau charentais « Citram » desservent Angoulême depuis Nontron et Piégut.

12. Transports scolaires

Source de données : MOVER, 2021

Les transports scolaires (primaire, collège et lycée), également de compétence régionale, maillent finement le territoire. Les syndicats (SM scolaire Mareuillais ; SIVOS Brantômois + SIVOS Excideuil + SI d'accompagnement de la vie scolaire et associative Lanouaille) gèrent les contrats avec les transporteurs locaux (voyages Vallade, ETS DUVERNEUIL Guy, SAS VOYAGES LIMOUSIN PERIGORD, SARL AUTOCARS CURNIL...) et les relations avec les usagers.

13. Transports à la demande

Source de données : MOVER, 2021

Le territoire bénéficie de plusieurs systèmes de transport à la demande (TAD) :

- La navette Nontronnaise, est un service municipal ouvert aux habitants de Nontron, deux matinées par semaine pour aller de son domicile à des destinations pré-listées (services de santé, sociaux, administratifs, supermarchés). Les personnes âgées sans moyens de locomotion peuvent également bénéficier de ce service pour se rendre deux fois par semaine au repas organisé par la cantine de l'hôpital.

- Le service Accompagnement – Assistance - Animation du CIAS de la communauté de communes Dronne et Belle. Il s'agit d'un accompagnement collectif (minibus) pour personnes âgées pour se rendre à des rendez-vous médicaux, au marché de Brantôme, au supermarché, sur des lieux d'animation ou de rencontre, la bibliothèque,...
- Les navettes des Accueil Jeunes de Mareuil et Brantôme,
- Les navettes du service enfance-jeunesse du Périgord Limousin sur Thiviers et La coquille

14. Part du territoire couvert par une Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)

Source des données : SCOT, 2021

Aucune AOM n'est actuellement recensée sur le territoire du CRTE du Périgord vert.

15. Part des actifs ayant un emploi se rendant au travail, selon différents modes de déplacements

Source des données : INSEE, 2015

Comme le montre le tableau ci-dessous, sur le territoire du CRTE du Périgord vert (comme dans le reste de la Dordogne), les habitants du territoire utilisent majoritairement la voiture (82.57 %) pour se rendre au travail.

	Part des actifs ayant un emploi se rendant au travail :				
	En voiture, camion ou fourgonnette	En deux-roues	En transports en commun	À pied	Sans transport
CC Périgord Nontronnais	83.5%	1.4 %	0.6%	6.0%	8.5 %
CC Dronne et Belle	84.1 %	2.1%	1.0 %	4.8 %	7.9 %
CC Périgord-Limousin	82.8 %	1.8 %	1.7 %	5.2 %	8.5 %
CC Isle Loue Auvézère en Périgord	79.9 %	1.4 %	2.1 %	8.2 %	8.5 %
Territoire	82.57 %	1.67 %	1.35 %	6.05%	8.35 %
Dordogne	82.9 %	2.4 %	2.0 %	6.2 %	6.5 %
France	70.0 %	3.9 %	15.2 %	6.5 %	4.4 %

16. Part des motorisations alternatives au « tout essence ou gazole »

Source des données : SIGENA, 2019 (via DREAL/MiCAT)

1.9 % en CCDB ; 1.5 % en CCPN ; 1.5 % en CCPL ; 1.5 % en CCILAP

17. Part des voitures particulières par vignette crit'air

Source des données : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-11/vl_dep_epci_2020.xls

Vignette au 1 ^{er} janvier 2021	CCPN	CCDB	CCPL	CCILAP	Total	%
Crit'air E = 100% électriques ou hydrogène	12	16	24	15	67	0,18
Crit'air 1 = véhicules gaz ou hybrides rechargeables + véhicules essence norme euro 5 et 6	1 353	901	1 257	1 216	4 727	12,79
Crit'air 2 = véhicules essence norme euro 4 + véhicules diesel norme euro 5 et 6	3 102	2 422	2 899	2 809	11 232	30,40
Crit'air 3 = véhicules essence norme euro 2 et 3 + véhicules diesel norme euro 4	2 806	2 152	2 588	2 324	9 870	26,71
Crit'air 4 = véhicules diesel norme euro 3	1 377	1 065	1 307	1 202	4 951	13,40
Crit'air 5 = véhicule diesel norme euro 2	505	413	511	431	1 860	5,03
Non classé = véhicule norme euro 1 et antérieure	1 251	858	1 151	981	4 241	11,48
Total	10 407	7 826	9 738	8 977	36 948	100,00

Les indicateurs de la mobilité

Indicateur figurant dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
Linéaires d'aménagements cyclables sécurisés	https://www.amenagements-cyclables.fr	tous les ans	Avril 2021
Nombre de parking à vélo sécurisés	EPCI	tous les ans	Avril 2021
Existence de pôle multimodal	SCOT	tous les ans	Avril 2021
Existence de zone à faible émission			NON RENSEIGNE - NON PERTINENT SUR CE TERRITOIRE
Existence d'aire de covoiturage	DREAL NA/MICAT	-	2019
Existence de voies réservées au covoiturage			NON RENSEIGNE - NON PERTINENT SUR CE TERRITOIRE
Part de VL électrique ou hybride dans le parc de la collectivité	EPCI	tous les ans	
Nb de bornes de recharge électrique ouvertes au public	SDE24	tous les ans	Avril 2021
Proposition de nouvel indicateur : lignes ferroviaire et gares de proximité	SCOT	tous les 6 ans	Avril 2021
Part modale des transports en commun et modes actifs dans les déplacements	SCOT	-	
Proposition de nouvel indicateur : réseaux de cars régionaux	Région	tous les ans	
Proposition de nouvel indicateur : transports scolaires	Région	tous les ans	
Proposition de nouvel indicateur : transports à la demande	SCOT	tous les ans	
Part de véhicule bas carbone dans la flotte de transports collectifs	Région / AOM		NON RENSEIGNE - difficulté à trouver la donnée
Part du territoire couverte par une autorisation organisatrice de la mobilité	SCOT	tous les ans	2021
Part des déplacements domicile / travail réalisés en mode alternatif à la voiture en 2016	SIGENA/ MICAT		NON RENSEIGNE - NON PERTINENT, Proposition alternative
Part des déplacements domicile / travail réalisés en transports en commun	SIGENA/ MICAT		NON RENSEIGNE CAUSE NON PERTINENT, Proposition alternative
Proposition de nouvel indicateur : Part des actifs ayant un emploi se rendant au travail, selon différents modes de déplacement	INSEE	-	2015
Part des motorisations alternatives au tout essence ou gazole	SIGENA/ MICAT	-	2019 ; Proposition de nouvel indicateur plus fin
Proposition de nouvel indicateur : Part de voitures particulières par vignette crit'airs actifs ayant un emploi se rendant au travail, selon différents modes de déplacement	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr	tous les ans	2021
Part des locaux éligibles à un débit ≥ 30 Mb, toutes technologies 217	SIGENA/ MICAT	-	NON RENSEIGNE CAUSE non trouvé et redondant avec les indicateurs socio-économiques

II. Énergie et climat

1. Total des émissions de gaz à effet de serre du territoire

Source des données : AREC

Année de référence : 2018

Définition : Émissions de GES énergétiques et non énergétiques, en méthode indirecte, tous secteurs confondus (résidentiel, tertiaire, industrie, agricole & forestier, transport) (Unité : tCO₂e)

Méthodologie : Ces émissions de GES sont estimées annuellement (à partir données GES de référence des différents secteurs).

Limite d'usage : part de données modélisées en grande partie, et réelles.

2. Émissions de gaz à effet de serre par habitant

Source des données : AREC

Année de référence : 2018

Définition : Emissions de GES énergétiques et non énergétiques, en méthode indirecte, tous secteurs confondus (résidentiel, tertiaire, industrie, agricole & forestier, transport) par habitant (Unité : tCO₂e/habitant)

Méthodologie : Ces émissions de GES sont estimées annuellement (à partir données GES de référence des différents secteurs).

Limite d'usage : part de données modélisées en grande partie, et réelles.

3. Consommations énergétiques du territoire

Source des données : AREC

Année de référence : 2018

Définition : Consommation énergétique annuelle en énergie finale, tous secteurs confondus (Unité : GWh)

Méthodologie : Cette consommation énergétique est estimée annuellement (à partir données de référence des différents secteurs).

Limite d'usage : part de données modélisées en grande partie, et réelles

4. Production annuelle d'énergie renouvelable

Source des données : AREC

Année de référence : 2018

Définition : Production d'énergies renouvelables (ENR) annuelle toutes filières confondues (agrocarburant, photovoltaïque, éolien, hydraulique, biogaz, solaire thermique, géothermie, bois énergie, unité de valorisation énergétique) (Unité : GWh)

Méthodologie : Somme des quantités d'énergies renouvelables (ENR) annuelle de chaque filière (Agrocarburant, photovoltaïque, éolien, hydraulique, biogaz, solaire, géothermie, bois énergie)

Limite d'usage : la filière des pompes à chaleur chez les particuliers n'est à ce jour pas connue à une échelle territoriale fine

5. Nombre de passoires thermiques dans le parc de logements privés

Définition : Nombre de résidences principales avec une consommation énergétiques au m² supérieure à 332 kWep.m².an (Unité : kWep.m².an)

Nombre de passoires énergétiques en 2018	
EPCI	E, F, G
CC Dronne et Belle	2 399
CC du Périgord Nontronnais	3 680
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	3 178
CC Périgord-Limousin	3 529
Total	12 786

6. Nombre de passoires thermiques dans le parc de logements sociaux

EPCI	Nombre des logements sociaux dont le dpe appartient à la catégorie E, F ou G (2019)
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	0
CC Périgord-Limousin	3

CC du Périgord Nontronnais	0
CC Dronne et Belle	0
Total	3

En 2019, seuls 3 logements sociaux engendrent une consommation énergétique élevée avec un diagnostic de performance énergétique appartenant aux catégories E, F ou G.

7. Nombre d'artisans et d'entreprises certifiés « Reconnu garant pour l'environnement » (RGE) sur le territoire

EPCI	Nombre d'artisans et d'entreprises certifiés RGE
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	31
CC Périgord-Limousin	27
CC du Périgord Nontronnais	37
CC Dronne et Belle	26
Total	121

8. Répartition du parc immobilier par étiquette de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

Définition : Nombre de résidences principales avec une consommation énergétiques au m² correspondante à la catégorie selon le tableau ci-dessous (Unité : kWep.m2.an)

Logements ayant un DPE	Résidences principales avec une consommation énergétiques annuelle au m ²
A	inférieure à 50 kWep.m2.an
B	comprise entre 50 et 90 kWep.m2.an
C	comprise entre 91 et 150 kWep.m2.an
D	comprise entre 151 et 230 X kWep.m2.an
E	comprise entre 231 et 330 kWep.m2.an
F	comprise entre 332 et 450 kWep.m2.an
Nombre de logements ayant un DPE G	supérieure à 450 kWep.m2.an

EPCI	Nombre de résidences principales par étiquette DPE						
	A	B	C	D	E	F	G
CC Dronne et Belle	62	169	797	1673	1 076	967	356
CC du Périgord Nontronnais	47	299	1 609	1 907	1 293	2 192	195
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	65	238	1 048	1 772	1 095	1 554	529
CC Périgord-Limousin	55	272	1 138	1 703	1 470	1 731	328
Total	229	978	4 592	7 055	4 934	6 444	1 408

9. Nombre de chaudière à fioul

Définition : Nombre de logements utilisant le fioul comme énergie principale de chauffage

EPCI	Nombre de résidences principales utilisant le fioul comme énergie principale de chauffage en 2018
CC Dronne et Belle	1 308
CC du Périgord Nontronnais	1 746
CC Isle-Loue-Auvezère en Périgord	1 611
Communauté de communes Périgord-Limousin	1 646
Total	6 311

10. Nombre estimé de cheminée ouverte

Définition : Nombre de logements utilisant le bois comme énergie principale de chauffage

EPCI	Nombre de résidences principales utilisant le bois comme énergie principale de chauffage en 2018
CC Dronne et Belle	2 061
CC du Périgord Nontronnais	3 344
CC Périgord-Limousin	2 826

CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	2 973
Total	8 194

11. Existence de réseau de chaleur

Définition : Consommation énergétique annuelle en énergie finale d'énergies renouvelables (Unité : GWh)

EPCI	Consommation énergétique finale en énergie renouvelable des réseaux de chaleur 2018 en MWh
CC Dronne et Belle	385
CC du Périgord Nontronnais	1 721
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	1 448
CC Périgord-Limousin	1 379
Total	4 933

12. État des lieux des démarches Plan Climat-Air-Énergie du Territoire (PCAET)

EPCI	Démarche PCAET
CC Dronne et Belle	PCAET 2020-2025 ; approuvé le 4 mars 2021
CC Périgord-Limousin	PCAET 2020-2025 ; approuvé le 1er avril 2021
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	PCAET prescrit le 11 mars 2021
CC du Périgord Nontronnais	PCAET prescrit le 25 mars 2021

Les 4 territoires sont engagés dans une démarche PCAET, dont 2 sont approuvés pour la période 2020-2025, suite à un travail d'élaboration en commun.

Les indicateurs de l'énergie et du climat

Indicateur figurant dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
Total des émissions de gaz à effet de serre du territoire	AREC	Tous les 6 ans	2018
Emissions de gaz à effet de serre par habitant	AREC	Tous les 6 ans	2018
Consommations énergétiques du territoire (toutes énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage)	AREC	Tous les 6 ans	2018
Production annuelle d'énergie renouvelable	AREC	Tous les 6 ans	2018
Consommation énergétique en autoconsommation	Pas de source		NON RENSEIGNE - pas de source pour la donnée
Nombre de passoires thermique / logements privés	AREC	Tous les 6 ans	2018
Nombre de passoires thermiques / Parc social	DREAL Nouvelle Aquitaine – MICAT	Tous les 6 ans	2019
Nombre de passoires thermiques / bâtiments publics	Pas de source		NON RENSEIGNE - pas de source pour la donnée
Nombre de passoires thermiques locaux d'entreprises	Pas de source		NON RENSEIGNE - pas de source pour la donnée
Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée	DREAL Nouvelle Aquitaine en cours		NON RENSEIGNE -NON PERTINENT SUR CE TERRITOIRE
Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire	Plateforme FAIRE	Tous les 8 ans	2021
Répartition du parc immobilier par étiquette de DPE	AREC	Tous les 6 ans	2018
Nombre de chaudière à fioul	AREC	Tous les 6 ans	2018
Nombre estimé de cheminée ouverte	AREC	Tous les 6 ans	2018
Existence de réseau de chaleur	AREC	Tous les 6 ans	2018
Mode de chauffage des grands équipements collectifs du territoire	Communautés de communes, Département	Tous les 8 ans	2021
Proposition nouvel indicateur : Territoire engagé dans une	Communautés	Tous les ans	2021

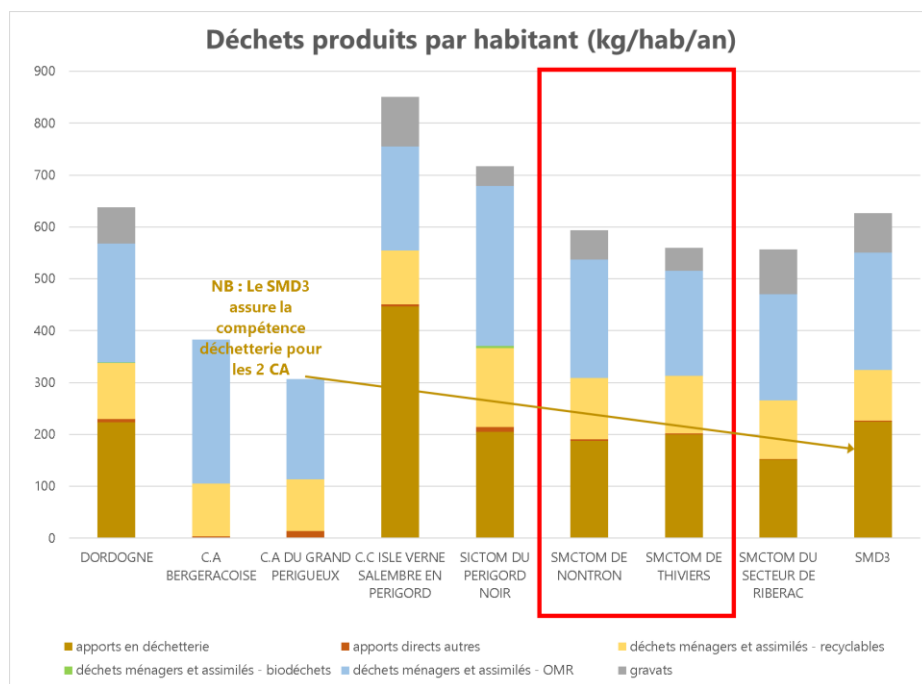
démarche PCAET	de communes		
Part de la population située dans une zone à risque naturel fort ou très fort			

III. Traitement des déchets et économie circulaire

1- Traitement des déchets et économie circulaire

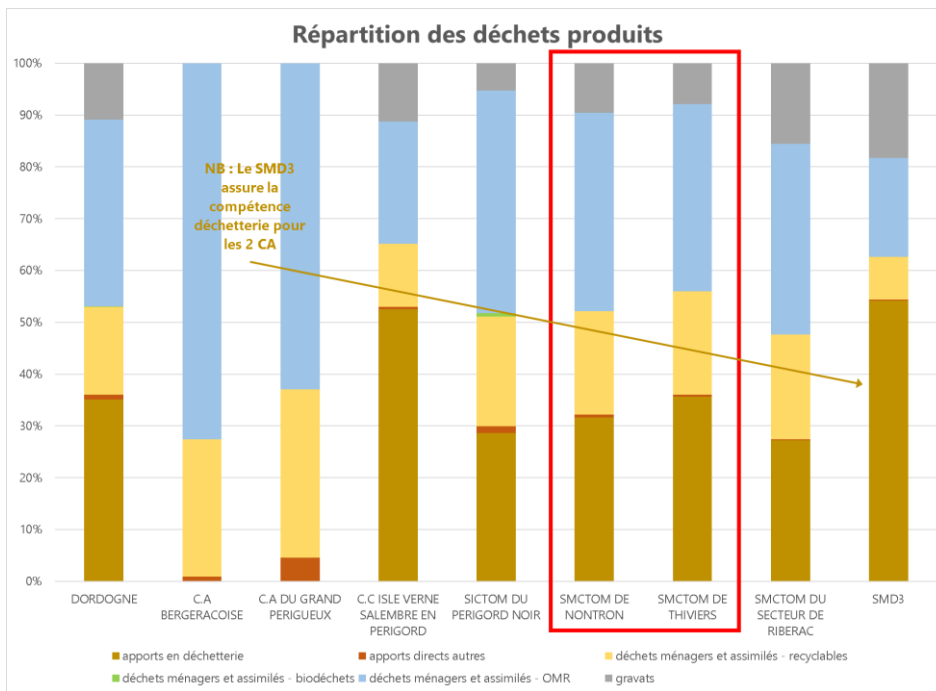
Il convient de préciser que la collecte et le traitement des déchets sont effectués par des syndicats intercommunaux. Les données sont donc analysées à l'échelle de ces structures, et comparées aux autres syndicats du département. Les syndicats considérés ont vocation à disparaître à courte échéance (2022), et à être intégrés dans une structure unique pour la Dordogne.

Quantité de déchets produits sur le territoire



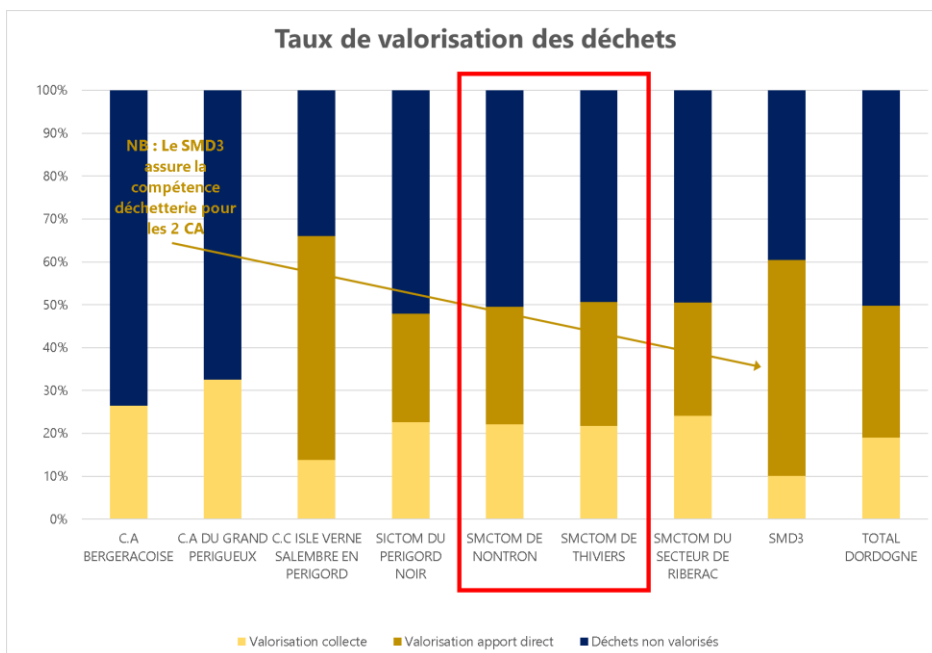
A l'échelle des syndicats présents sur le territoire du CRTE, la quantité de déchets produite est moindre que la moyenne départementale.

Types de déchets produits sur le territoire



La part des OMR collectés est plus importante que la moyenne départementale. La part des recyclables est également plus importante.

Taux de valorisation des déchets



La part des déchets valorisés par les syndicats du territoire du CRTE est dans la moyenne départementale. La valorisation issue de la collecte est légèrement plus importante que pour le reste du département.

Tri à la source des biodéchets

Les dernières données disponibles recensent les équipements suivants :

	Nombre de composteurs collectifs en pied d'immeuble suivis par le SPPGD*	Nombre de composteurs en établissements suivis par le SPPGD*
SMCTOM de Nontron	8	29
SMCTOM de Thiviers	0	4

L'évolution du taux d'équipement à l'avenir pourra être analysée.

* SPPGD : Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets

Les indicateurs du traitement des déchets et de l'économie circulaire

	Indicateur figurant dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
	Tonnage de déchets produits par le territoire (production de déchets ménagers et assimilés avec gravats)	AREC	tous les ans	2019
	État des équipements de tri au regard des normes	AREC		INOPÉRANT POUR LE TERRITOIRE (déjà 100% pour les 2 syndicats concernés)
	Existence de tri à la source des bio-déchets dans les structures de restauration collective et pour les logements collectifs	AREC	Tous les ans	2019
	Taux de tri sélectif par filière	AREC	tous les ans	2019

IV. Agriculture et alimentation locale

Extrait de la synthèse du diagnostic agricole du SCoT :

« Le Périgord Vert bénéficie d'une grande diversité de terroirs et de pratiques agricoles sur des filières de qualité. La concentration des exploitations, le morcellement foncier, la déprise agricole, l'urbanisation et le vieillissement de la population pose des soucis d'évolution à moyen terme. Ses atouts que sont sa qualité, sa diversité et son rôle écologique, doivent être valorisés, en facilitant l'installation de jeunes, en protégeant les terroirs et en luttant contre la déprise. »

Il est intéressant de voir que l'agriculture biologique accroît ses parts de marché et qu'un réseau de producteurs locaux en vente directe se structure. A Nontron un magasin bio s'est agrandi, une enseigne diversifie ses produits en mettant l'accent sur des produits locaux, des filières de circuits courts se mettent en place, des AMAP, marchés Bio (Thiviers) ou de producteurs. Il s'agit d'une filière d'excellence qui profite également aux restaurateurs locaux qui s'approvisionnent à proximité de leurs établissements. La marque « Marchés des producteurs de Pays » est désormais largement identifiée par la population qu'elle soit locale ou extérieure et l'on note un intérêt de plus en plus vif pour ces événements qui deviennent aussi un facteur de développement touristique et de mise en valeur d'un savoir-faire local. Aujourd'hui les indicateurs en notre possession nous permettent d'identifier facilement les créations agricoles répondant aux critères et labels biologiques, aux normes des marchés de producteurs etc... L'idée serait d'organiser ces filières autour d'un véritable plan alimentaire territorial et de faire de notre territoire un grenier agricole biologique pour sa population (notamment les scolaires, les EHPAD...) mais également pour les centres-urbains environnants.

Structurer la filière de la récolte, de la transformation en allant jusqu'à la distribution des produits vers la cuisine centrale et les consommateurs individuels est un enjeu majeur de ce CRTE.

La répartition des cultures est aussi un indicateur à prendre en compte car au regard des changements climatiques en cours et à venir, il est important d'imaginer d'ores et déjà les nouveaux modes de culture pour les adapter à ces changements.

Enfin, la lutte contre la tuberculose bovine demeure également un des enjeux principaux des années à venir et cela devra être pris en compte dans le CRTE.

1- Existence d'un Projet Alimentaire Territorial

Pas de Projet Alimentaire en cours sur les 4 intercommunalités, mais le PNRPL a mis en œuvre cette démarche. La CC Périgord Nontronnais et une partie des CC Dronne et Belle et Périgord Limousin sont donc concernées.

2- Nombre d'exploitations agricoles

Territoire	Nombre d'agriculteurs	Nombre d'exploitations agricoles
CC Périgord Nontronnais	254	313
CC Dronne et Belle	217	258
CC Périgord-Limousin	308	361
CC Isle Loue Auvézère en Périgord	335	479
Total	1 114	1 411

3- Part de commercialisation des produits alimentaires via des circuits courts

CCDB : 20.2%, CCILAP : 15.5%, CCPL : 12.1%, CCPN : 16.2%

Soit une moyenne de 16 %

4- Surface agricole utile du territoire

Territoire	Nombre d'hectares (ha)
CC Périgord Nontronnais	23 585
CC Dronne et Belle	21 109
CC Périgord-Limousin	25 852
CC Isle Loue Auvézère en Périgord	28 720
Total	99 266 ha

Sur les territoires des CCILAP, CCPL et CCPN, le pourcentage des prairies permanentes dépasse les 70 %. La CC Dronne et Belle, en revanche, a un pourcentage majoritaire de terres arables.

5- **Surface agricole du territoire engagée dans les démarches de labellisation environnementale :**
 CCDB : 6.3%, CCILAP : 8.3%, CCPL : 8.3%, CCPN : 6.9 % -
 Soit une moyenne de 7,16 %

6- **Nombre d'AMAP et de marchés de producteurs**
 Nombre d'AMAP : 14

Nombre de marchés de producteurs : 63 adhérents aux marchés de producteurs.

Les indicateurs de l'agriculture et de l'alimentation locale

	Indicateur figurant dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
	Existence d'un projet alimentaire territorial	Intercommunalités / SCoT	Tous les 5 ans	2021
	Nombre d'exploitations agricole	DRAAF/SRISET RA	Tous les 10 ans	2010
	Nombre de producteurs en circuits courts	DRAAF/SRISET RA	Tous les 10 ans	2010
	Surface agricole du territoire engagée dans des démarches de labellisation environnementale	DRAAF/SRISET RA	Tous les 10 ans	2010
	Volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire			NON RENSEIGNE - absence de source
	Nombre d'AMAP	Intercommunalités / SCoT	Tous les 5 ans	2021
	Nombre de marchés de producteurs	Intercommunalités / SCoT	Tous les 5 ans	2021

V. Biodiversité

1- Occupation du sol et protection des espaces

Les espaces Naturels, agricoles et forestiers (NAF) représentent près de 95 % du territoire du CRTE et 100 % des aires terrestres sont protégées au titre des espèces et/ou des habitats (Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2, Réserve de biosphère, arrêté de protection de biotope, mesures compensatoires environnementales).

2- Espaces boisés et gestion forestière

Le taux de boisement moyen du territoire du CRTE est de 48 %, mais seul environ 14% des surfaces forestières sont engagés dans une démarche de gestion durable.

3- Zones humides, ressource en eau et gestion des continuités écologiques

Les cours d'eau du territoire CRTE sont globalement en bon état écologique (60.72 %), mais sur les 12 points noirs de continuité écologiques identifiés au titre du SDAGE 2022-2027, seuls 5 sont conformes et 3 sont à mettre en conformité avant 2023 sur la Dronne.

4- Surface des aires protégées

Source : DREAL / DDT MiCAT, 2017

CCDB : 100 % ; CCPN 99.9 % ; CCPL : 100% ; CCILAP : 100%

Liste des aires protégées – source - <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#view=map36&c=indicator>

ZNIEFF 1 « Coteaux calcaires des bords de la Nizonne et de la Belle », « Coteaux calcaires de la Rochebeaucourt et Argentine », « Landes des 3 Pierres », « Vallée du réseau hydrographique du Bandiat », « Vallée du réseau hydrographique de la Tardoire et du Trieux »

ZNIEFF 2 « Bois de Beaussac », « Vallée de la Nizonne », « Vallée et coteaux du Boulou », « Vallée de la Dronne de Saint-Pardoux la Rivière à sa confluence avec l'Isle », « Causse de Savignac », « Causse de Cubjac », « Vallée de l'Isle en amont de Périgueux, Gorges de l'Isle et de ses affluents, Landes du Jumilhacois », « Réseau hydrographique de la Côte en amont de St Jean de Côte », « Réseau hydrographique de la Haute Dronne », « Gorges de l'Auvezère », « Forêt domaniale de Born »

Site Natura 2000 (directive Habitat) « Vallée de la Nizonne », « Plateau d'Argentine », « Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle », « Réseau hydrographique de la Haute Dronne »,

Réserve de biosphère « Bassin de la Dordogne » (zone tampon + zone de transition)

Arrêté de protection de biotope : « Pelouses calcicoles du Plateau d'Argentine »

Mesure compensatoires environnementales : « Evolution des pratiques de gestions suite à abandon ou changement totale des modalités de gestion antérieures lié à l'exploitation de la carrière à Saint Pierre de Côte et Vaunac par l'entreprise IMERS CERAMICS FRANCE, pour 30 ans, à partir du 04/09/2017 » (dérogation espèces)

5- Part des cours d'eau en bon état

Source des données : SIGENA / DDT MiCAT, 2019

<https://www.sigena.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/42855125-a5fe-49fe-8460-fa47482c8389>
et <https://www.sigena.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/4982157b-f1ce-45c7-866a-944ab8b5e7da>

CCDB 60.19 % ; CCPL : 60.85 % ; CCPN : 50.15 % ; CCILAP : 71.69 %

Soit une moyenne de 60,72 %

6- Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiées

Source des données : SIGENA / DDT MiCAT, 2019

EPCI	Conforme	P1 (à mettre en conformité avant 2023)	P2 (à mettre en conformité entre 2023 et 2027)	P3 (à mettre en conformité après 2027)	Total
CC Dronne et Belle	0	0	2	2	4
CC Périgord-Limousin	1	1	0	0	2
CC Périgord Nontronnais	4	2	0	0	6
CC Isle Loue Auvézère en Périgord	0	0	0	0	0
TOTAL	5	3	2	2	12

EPCI	Ouvrage	Nom cours d'eau	Priorisation
CC Dronne et Belle	Barrage du Moulin de la Barde	rivière la Dronne	P2
CC Dronne et Belle	Barrage moulin de Bourdeilles	rivière la Dronne	P2
CC Dronne et Belle	EPI_2533_311	rivière la Nizonne	P3
CC Dronne et Belle	Seuil de prise d'eau du moulin de Petit Noble	rivière la Nizonne	P3
CC Périgord Limousin	Bras de contournement de l'ancienne forge de Firbeix	rivière la Dronne	Conforme
CC Périgord Limousin	Moulin du Blé	rivière la Dronne	P1
CC Périgord Nontronnais	Barrage moulin de St Pardoux	rivière la Dronne	Conforme
CC Périgord Nontronnais	Moulin de Grandcoing	rivière la Dronne	P1
CC Périgord Nontronnais	Moulin de Monteix / ancien moulin de St Saud	rivière la Dronne	Conforme
CC Périgord Nontronnais	Moulin de Soumagnac / forges de Chapellas	rivière la Dronne	Conforme
CC Périgord Nontronnais	Moulin du pont	rivière la Dronne	P1
CC Périgord Nontronnais	Tannerie Chamont	rivière la Dronne	Conforme

7- Taux de boisement et part de surface forestière bénéficiant d'une garantie de gestion durable

Source des données : SIGENA et SETAF / DDT MiCAT, 2019

EPCI	Surface totale en ha	Surface Forêt (BD_FORET 2019) ha	Taux de boisement en 2019 (%)	Surface PSG (Données SETAF) ha	Surface des forêts publiques (données 2021) ha	Part des surfaces forestières engagées dans une gestion durable (%) (Données SETAF)
CC Périgord Nontronnais	57 504	30 078,69	52.3 %	40 52,74	179,61	14,10 %
CC Dronne et Belle	52 077	27 951,65	53.67 %	5 410,74	42,06	19,50 %
CC Périgord-Limousin	51 345	22 095,3	43.03 %	2 258,66	159,27	10,90 %
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	54 587	22 385,43	41.0%	1 818,8	440,05	10,10 %
Total	215 513	103 511.07	48.03%	13 504.94	820.99	13.84 %

8- Part des espaces NAF

Source : OCS aquitain / SIGENA / DDT MiCAT, 2016

EPCI	Surface totale en ha	Surface artificialisée	% surface artificialisée	Espaces NAF	% espace NAF
CC Dronne et Belle	52 077	2 542.33	4.88 %	49 534.67	95.12%
CC Périgord Nontronnais	57 504	3 204.39	5.58 %	54 299.61	94.42 %
CC Périgord-Limousin	51 345	3 366.20	6.56 %	47 978 .8	93.44 %
CC Isle Loue Auvézère en Périgord	54 587	3 281.51	6.02 %	51 305.49	93.98 %
Total	215 513 ha	12 394.43 ha	5.75 %	203 118.57 ha	94.24 %

Les indicateurs de la biodiversité

	Indicateur figurant dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
	Surface des aires protégées (Natura 2000, Znieff ..)	DREAL NA / DDT MICAT	-	2017
	Part des aires terrestres protégées			NON RENSEIGNE - REDONDANT AVEC INDICATEURS PRECEDENTS
	Part des rivières en bon état (I ou II)	SIGENA / DDT MICAT	-	2019
	Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiés	SIGENA / DDT MICAT	-	2019
	Part des surfaces forestières bénéficiant d'une garantie de gestion durable	SETAF / DDT MICAT	-	2019
	Existence d'un atlas de la biodiversité			NON RENSEIGNE - NON PERTINENT SUR CE TERRITOIRE
	Label « territoire engagé pour la nature »			NON RENSEIGNE - NON PERTINENT SUR CE TERRITOIRE
	Charte O phyto	https://zeropesticide.dordogne.fr/charte-zero-pesticide		NON RENSEIGNE - NON PERTINENT SUR CE TERRITOIRE (la réglementation impose le zéro phyto)
	Taux de boisement	SIGENA / DDT MICAT	-	2013
	Part des espaces NAF	SIGENA / DDT MICAT	-	2016
	Part de la superficie du territoire couvert par des zones humides protégées			NON RENSEIGNE - DONNÉE NON CONNUE

VI. Lutte contre l'artificialisation des sols

1- État des lieux des PLUi

EPCI	PLUi appliqué	Type	
CC Dronne et Belle	Oui	PLUi/H	Prescrit le 17 décembre 2014, approuvé le 28 janvier 2020, exécutoire le 3 juillet 2020
CC Isle Loue Auvézère en Périgord	Non	PLUi/H	Prescrit le 19 juillet 2018, stade fin de diagnostic
CC Périgord-Limousin	Non	PLUi	Prescrit le 19 novembre 2018, stade démarrage diagnostic
CC Périgord Nontronnais	Non	PLUi/ H partiel	Prescrit uniquement sur ex territoire CC Périgord Vert Nontronnais le 2 décembre 2015, toujours en phase prescription

3 EPCI sur 4 sont engagés dans un PLUi, dont un est appliqué.

2- Consommation foncière

Source des données : DDT 24/MCT

Espaces d'usage (unités foncières) et occupation stricte des constructions

En 2000, ils étaient de 6760 ha, passés à 7869 ha en 2015, soit une augmentation de ces espaces de 16,4% en 15 ans. A corréliser avec les données artificialisation.

1525 ha sont occupés strictement par les constructions (2017).

Surfaces zonées potentiellement mobilisables en habitat

En 2017, les surfaces potentiellement mobilisables zonées habitat par les documents d'urbanisme, représentent 3050 ha au total.

3- Artificialisation et désartificialisation des sols

Source des données : OCS Aquitain 2000 - 2009 – 2015

Voir tableaux pour détails page suivante

Artificialisation

En 2000, ce sont 10 788 ha qui sont artificialisés sur tout le territoire du CRTE. En 2015, 1607 ha supplémentaires de terres NAF ont rejoint ce classement. Soit un total de 12 395 ha d'artificialisés en 2015, une augmentation d'environ 14,9 % par rapport au stock de 2000. Mais l'augmentation de 10 % entre 2000 et 2009 se ralentit entre 2009 et 2015 à 4,3 % (1096 ha sont artificialisés entre 2000 et 2009, 510 entre 2009 et 2015).

Désartificialisation

La désartificialisation des carrières est la première source de renaturalisation. Entre 2000 et 2015, 134 ha ont été renaturalisés. Entre 2000 et 2009, 80 ha ont été renaturalisés contre 1096 ha d'artificialisés soit une part de 7,3 %. Entre 2009 et 2015, 54 ha ont été renaturalisés contre 510 ha d'artificialisés, soit une part de 10,6 %.

4- Sites dont les sols sont pollués

La base de données BASOL liste les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif. 39 sites sur le département sont répertoriés dont 7 dans le périmètre du CRTE. Il s'agit principalement des sols impactés par d'anciennes activités de traitement (de bois en particulier). Mais le site qui requiert une attention particulière est celui du stockage de résidus stériles issus du traitement du minerai d'or, avec la constitution d'une digue, localisé à Jumilhac-le-Grand et pouvant impacter les eaux superficielles par relargage d'arsenic.

EPCI / communes	Sites	Caractéristiques
CCPL/THIVIERS	2 avenue Saint-Martin	Ancienne usine à gaz - Agence d'exploitation et agence clientèle d'EDF / GDF
CCPL/JUMILHAC LE GRAND	Mines du Bourneix	Site de stockage des résidus stériles de flottation issus des opérations de traitement du minerai d'or extrait de la mine située sur la commune de Chalard en Haute-Vienne
CCPL/NEGRONDES	Scieries de Cognac	Scierie avec traitement du bois exploitée par la société Les Scieries de Cognac
CCPN/SAINT PARDOUX LA RIVIERE	Le Maine CIHB	Installation de fabrication d'abris de jardin, d'aménagements extérieurs et de jeux en bois exploitée par la SAS C.I.H.B
CCPN/SAINT FRONT LA RIVIERE	Chez Bouteau, La Baguette de bois	Ancienne scierie, procédant au travail du bois et à l'application de colles et vernis, exploitée de 1960 à juin 2003 par la société La Baguette de Bois
CCDB/LA CHAPELLE FAUCHER	Barbarie	Fabrication de palettes exploitée par la société BARBARIE
CCILAP/SAINT MEDARD D'EXCIDEUIL	Domaine d'Essendieras	dépôt illégal de déchets générateurs de nuisances

5- Consommation foncière, détail par EPCI

DRONNE ET BELLE

Surface en ha												
Occupée en 2017						Non occupée en 2017						
Total espaces usages 2001	Total espaces usages 2009	Consommé entre 2001 et 2009	Total espaces usages 2017	part bâtie en 2017	Consommé entre 2009 et 2017	habitat potentiellement mobilisable	habitat potentiellement mob zones fermées	activité potentiellement mobilisable	activité potentiellement mobilisable fermé	total mobilisable	libre de construction	densifiable
1262,91	1416,63	153,92	1516,87	340,28	100,64	616,72	6,72	92,1	0	715,54	351,57	364,01

Consommation foncière 2001-2009, part des Habitations
 Actifés 61% Autres (éqpmts, park, etc.) 33% 6%

Consommation foncière 2009-2017, part des Habitations
 Actifés 64% Autres (éqpmts, park, etc.) 25% 11%

Commentaires CCDB

Les espaces d'usages (colonne OCCUP) représentent les unités foncières (surface constituée par l'ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire). Plus le tissu urbain est dense, plus l'espace d'usage autour de la construction est réduit.
 L'espace d'usage est passé de 1263 ha en 2000 à 1517 ha en 2015 soit une augmentation de 20 % du stock à corréler avec la croissance de l'artificialisation sur la même période.

La surface stricte des constructions (colonne SURFBAT FN)
 En 2017, l'occupation stricte des constructions était de 340 ha
Les surfaces potentiellement mobilisables de l'habitat (colonne RES_HABTOT). Au regard des zonages d'urbanisme, elles sont obtenues après déduction des espaces d'usages et des espaces libres résiduels difficilement mobilisables de chaque unité foncière libre de construction (dents creusés par ex) ou potentiellement densifiable (deuxième rideau par ex)
 Sur les données habitat, 617 ha seraient potentiellement mobilisables auxquels il faut rajouter 7 ha situés dans les unités foncières d'esp fermées

ISLE LOUE AUVÉZERE EN PERIGORD

Surface en ha												
Occupée en 2017						Non occupée en 2017						
Total espaces usages 2001	Total espaces usages 2009	Consommé entre 2001 et 2009	Total espaces usages 2017	part bâtie en 2017	Consommé entre 2009 et 2017	habitat potentiellement mobilisable	habitat potentiellement mob zones fermées	activité potentiellement mobilisable	activité potentiellement mobilisable fermé	total mobilisable	libre de construction	densifiable
1869,3	2033,41	164,11	2132,35	386,61	99,94	674,1	0	94,19	0	760,29	276,64	489,63

Consommation foncière 2001-2009, part des Habitations
 Actifés 53% Autres (éqpmts, park, etc.) 42% 5%

Consommation foncière 2009-2017, part des Habitations
 Actifés 55% Autres (éqpmts, park, etc.) 41% 4%

Commentaires CCLAP

Les espaces d'usages (colonne OCCUP) représentent les unités foncières (surface constituée par l'ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire). Plus le tissu urbain est dense, plus l'espace d'usage autour de la construction est réduit.
 L'espace d'usage est passé de 1869 ha en 2000 à 2132 ha en 2015 soit une augmentation de 14 % du stock à corréler avec la croissance de l'artificialisation sur la même période.

La surface stricte des constructions (colonne SURFBAT FN)
 En 2017, l'occupation stricte des constructions était de 386 ha
Les surfaces potentiellement mobilisables de l'habitat (colonne RES_HABTOT). Au regard des zonages d'urbanisme, elles sont obtenues après déduction des espaces d'usages et des espaces libres résiduels difficilement mobilisables de chaque unité foncière libre de construction (dents creusés par ex) ou potentiellement densifiable (deuxième rideau par ex)
 674 ha seraient potentiellement mobilisables en habitat

PERIGORD LIMOUSIN

Occupée en 2017							Non occupée en 2017						
Total espaces usages 2001	Total espaces usages 2009	Consommé entre 2001 et 2009	Total espaces usages 2017	part bâte en 2017	Consommé entre 2009 et 2017	habitat potentiellement mobilisable	habitat potentiellement mob zones fermées	activité potentiellement mobilisable	activité potentiellement mobilisable fermé	total mobilisable	libre de construction	densifiable	
1842,81	2027,65	184,84	2140,03	395,22	112,38	965,56	0	232,99	0	1198,55	547,64	650,93	

Consommation foncière 2001-2009, part des
Habitations Actielles 51% Autres (égmts, park, etc.) 42% 7%

Consommation foncière 2009-2017, part des
Habitations Actielles 57% Autres (égmts, park, etc.) 40% 3%

Commentaires CCPL

Les espaces d'usages (colonne OCCUP) représentent les unités foncières (surface constituée par l'ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire). Plus le tissu urbain est dense, plus l'espace d'usage autour de la construction est réduit.
L'espace d'usage est passé de 1943 ha en 2000 à 2140 ha en 2015 soit une augmentation de 10 % du stock à corréler avec la croissance de l'artificialisation sur la même période.

La surface stricte des constructions (colonne SURFBAT TN)
En 2017, l'occupation stricte des constructions était de 395 ha

Les surfaces potentiellement mobilisables de l'habitat (colonne RES_HABTOT). Au regard des zonages d'urbanisme, elles sont obtenues après déduction des espaces d'usages et des espaces libres résiduels difficilement mobilisables de chaque unité foncière libre de construction (dents creusés par ex) ou potentiellement densifiable (deuxième rideau par ex)
965 ha seraient potentiellement mobilisables en habitat

PERIGORD NONTRONNAIS

Occupée en 2017						Non occupée en 2017						
Total espaces usages 2001	Total espaces usages 2009	Consommé entre 2001 et 2009	Total espaces usages 2017	part bâte en 2017	Consommé entre 2009 et 2017	habitat potentiellement mobilisable	habitat potentiellement mob zones fermées	activité potentiellement mobilisable	activité potentiellement mobilisable fermé	total mobilisable	libre de construction	densifiable
1785,1	1973,0	187,9	2079,9	404,3	106,9	767,1	20,1	130,2	6,7	924,0	424,3	499,7

Consommation foncière 2001-2009, part des
Habitations Actielles 52% Autres (égmts, park, etc.) 44% 3%

Consommation foncière 2009-2017, part des
Habitations Actielles 63% Autres (égmts, park, etc.) 34% 3%

Commentaires CCPN

Les espaces d'usages (colonne OCCUP) représentent les unités foncières (surface constituée par l'ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire). Plus le tissu urbain est dense, plus l'espace d'usage autour de la construction est réduit.
L'espace d'usage est passé de 1785 ha en 2000 à 2080 ha en 2015 soit une augmentation de 16,5 % du stock à corréler avec la croissance de l'artificialisation sur la même période.

La surface stricte des constructions (colonne SURFBAT TN)
En 2017, l'occupation stricte des constructions était de 404 ha

Les surfaces potentiellement mobilisables de l'habitat (colonne RES_HABTOT). Au regard des zonages d'urbanisme, elles sont obtenues après déduction des espaces d'usages et des espaces libres résiduels difficilement mobilisables de chaque unité foncière libre de construction (dents creusés par ex) ou potentiellement densifiable (deuxième rideau par ex)
Sur les données habitat 767 ha seraient potentiellement mobilisables auxquels il faut rajouter 20 ha situés dans les unités foncières dites fermées

6- Artificialisation et désartificialisation des sols

ARTIFICIALISATION

siren.epci	nom.epci	crte	Etat artiff 00	Agri 00 -> artiff 09	Nat_foret 00 -> Artiff 09	Total NAF 00-> Artiff 09	Etat artiff 09	Agri 09 -> artiff 15	Nat_foret 09 -> Artiff 15	Total NAF 09-> Artiff 15	Etat artiff 15	Total NAF 00-> Artiff 15	Evolution 2000-2015
200041572	Dronne et Belle	Périgord Vert	2190,1	190,95	42,5	233,45	2423,55	83,4	35,38	118,78	2542,33	352,23	16,08%
242401024	Isle-Loue-Auvézère en Périgord Vert	Périgord Vert	2893,3	231,8	45,08	276,88	3170,18	90,96	20,37	111,33	3281,51	388,21	13,42%
242400752	Périgord Limousin	Périgord Vert	2904,45	219,85	79,65	299,5	3203,95	105,47	56,78	162,25	3366,2	461,75	15,90%
200041564	Périgord Nontronnais	Périgord Vert	2796,78	230,94	55,41	286,35	3086,13	102,66	15,6	118,26	3204,39	404,61	14,45%
TOTAL			10787,63	873,54	222,64	1096,18	11883,81	382,49	128,13	510,62	12394,43	1006,8	14,89%

En 2000, ce sont 10 788 ha qui sont artificialisées.
 En 2015, 1607 ha supplémentaires de terres NAF ont rejoint ce classement.
 Soit un total de 12 395 ha d'artificialisés en 2015, une augmentation d'environ 14,9 % par rapport au stock de 2000.
 Mais l'augmentation de 10 % entre 2000 et 2009 se ralentit entre 2009 et 2015 à 4,3 % (1096 ha sont artificialisés entre 2000 et 2009, 510 entre 2009 et 2015).

Source des données :
 OCS Aquitaine 2000 - 2009 - 2015

Détail 00-09

CRTE		Total -											
Somme - surface	libelle	Cours et voies	Cultures annuelles	Espaces agricoles en	Forêts de conifères	Forêts de feuillus	Forêts mélangées	Landes et broussailles	Prairies	Vergers et petits fruits	Vignobles	Total	Résultat
Dronne et Belle		45,98	0,07	0,51	22,42	7,55	12,03	143,62	0,98	0,31		233,45	233,45
Isle-Loue-Auvézère en Périgord		35,94			36,97	6,2	1,92	158,47	37,39			276,88	276,88
Périgord Limousin		29,69		0,2	75,39	2,33	1,73	189,97	0,19			299,5	299,5
Périgord Nontronnais		11,6			43,06	3,95	2,63	219,34				286,35	286,35
Total Résultat													

Source des données :
 OCS Aquitaine 2000 - 2009 - 2015

Détail 09-15

CRTE		Total -												
Somme - surface	libelle	Cours et voies	Cultures annuelles	Espaces agricoles en	Forêts de conifères	Forêts de feuillus	Forêts mélangées	Landes et broussailles	Plans d'eau artificiels	Plans d'eau naturels	Prairies	Vergers et petits fruits	Total	Résultat
Dronne et Belle		21,16		0,85	27,52	2,1	4,91				62,04	0,19	118,77	118,77
Isle-Loue-Auvézère en Périgord		16,51			12,88	2,48	5,02				73,8	0,64	111,33	111,33
Périgord Limousin		15,44	0,66	2,3	42,4	3,44	6,11		2,52		87,92	1,44	162,25	162,25
Périgord Nontronnais		6,03	1,29		10,76	1,97				2,88	95,33		118,26	118,26
Total Résultat														

DESARTIFICIALISATION

CRTE

Somme - surface								Total Résultat
Don spc	Axes routiers principaux et Caméries	Chantiers	Décharge	Emprises industrielles	Espace urbain individuel diffus	Sièges d'exploitations agricoles et bâtiments agricoles isolés	Stades, équipements sportifs et	
Brome et Belle		1,2	2,54	4,55		0,52	1,36	0,24
Ile-Loue-Auvézère en Périgord	0,55	13,63	0,23	5,07		0,36	2,22	22,06
Périgord Limousin	0,04	34,7		2,23	0,61		0,75	40,19
Périgord Nantonnais		1,64	0,58	3,18	0,29		0,49	7,99
Total Résultat								
	0,59	51,37	3,35	15,03	0,9	2,12	6,65	80,25
	0,74%	64,01%	4,17%	18,73%	1,12%	2,64%	8,29%	0,30%

Commentaires

La désartificialisation des caméries est la première source de renaturalisation
Entre 2000 et 2009, 80 ha ont été renaturalisés contre 1096 ha d'artificialisés soit une part de 7,3 %.

Source des données :
OCS Aquitan 2000 - 2009 - 2015

Somme - surface								Total Résultat
Don spc	Axes routiers principaux et Caméries	Chantiers	Décharge	Emprises industrielles	Espace urbain individuel diffus	Sièges d'exploitations agricoles et bâtiments agricoles isolés	Stades, équipements sportifs et	
Brome et Belle	0,1			0,27			0,09	0,46
Ile-Loue-Auvézère en Périgord		12,81	1,07					13,88
Périgord Limousin		32,98	2,14					35,12
Périgord Nantonnais			4,07					4,07
Total Résultat								
	0,1	45,79	7,88	0,27	0	0	0,09	54,13
	0,18%	84,99%	14,56%	0,50%	0,00%	0,00%	0,17%	0,00%

Commentaires

La désartificialisation des caméries est la première source de renaturalisation
Entre 2009 et 2015, 54 ha ont été renaturalisés contre 510 ha d'artificialisés, soit une part de 10,6 %.

Source des données :
OCS Aquitan 2000 - 2009 - 2015

Les indicateurs de lutte contre l'artificialisation des sols

	Indicateur figurant dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
2 Lutte contre l'artificialisation des sols	Territoire couvert par un PLUI	SCoT/ DDT MCT	Tous les ans	2021
	Consommation foncière. Surface ouvertes à l'urbanisation à destination principale d'habitat ou d'activité, potentiellement disponibles. Distinction faite selon la destination principale des zonages, les unités foncières totalement libres de construction et celles potentiellement densifiables.	DDT/ MCT	Tous les 8 ans	2017
	Fragmentation des milieux naturels			
	Surfaces artificialisées : Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers	DDT MCT OCS	Tous les 6 ans	2015
	Surfaces désartificialisées	DDT MCT OCS	Tous les 6 ans	2015
	Inventaire territorial d'émissions de polluants (émissions annuelles de SO ₂ / Nox / COV / PM _{2,5} / NH ₃)	MICAT BASOL		2020

VII. Eau et assainissement

1- Nombre de captages prioritaires

- « Source de Glane » sur la commune de Saint-Jory-las-Bloux – (Conférence environnementale) (07593X0004/HY) ;
- « La Valouze » au lieu-dit « la Meynardie » (code BSS ou SISE 024000270) sur la commune de la Coquille (conférence environnementale) relative à la masse d'eau superficielle FRFR538 « La Valouze ».

2- Couverture du territoire par un SAGE

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Isle Dronne) est opposable depuis août 2021.

Les indicateurs de l'eau et de l'assainissement

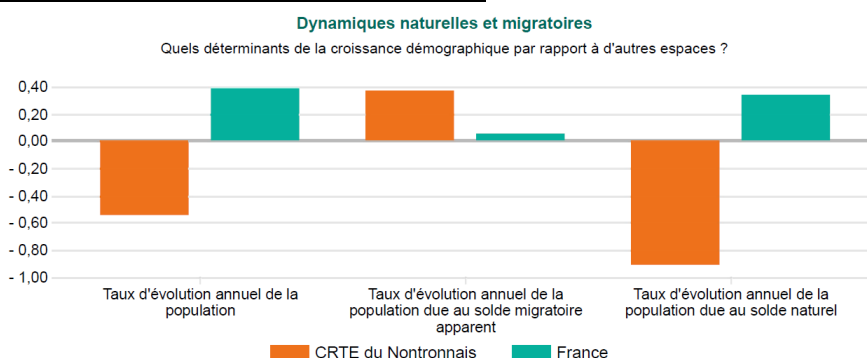
	Indicateur figurant dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
	Part des installations de traitement des eaux usées non compatibles avec les normes européennes			NON RENSEIGNE, source communale sans réalisation de RPQS
	Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire			NON RENSEIGNE, source communale sans réalisation de RPQS
	Nb de captages prioritaires	SCoT	Tous les 8 ans	2021
	Nb de captages bénéficiant d'une protection			NON RENSEIGNE, source communale sans réalisation de RPQS
	Nb de captages bénéficiant d'un plan d'actions			NON RENSEIGNE, source communale sans réalisation de RPQS
	Couverture du territoire par un SAGE	Intercommunalités / SCoT	Tous les 5 ans	2021

VIII . Les indicateurs socio économiques

Collecte et analyse : Caroline CHEVREL, SCoT Périgord Vert pour le CRTE du Périgord vert - mai 2021

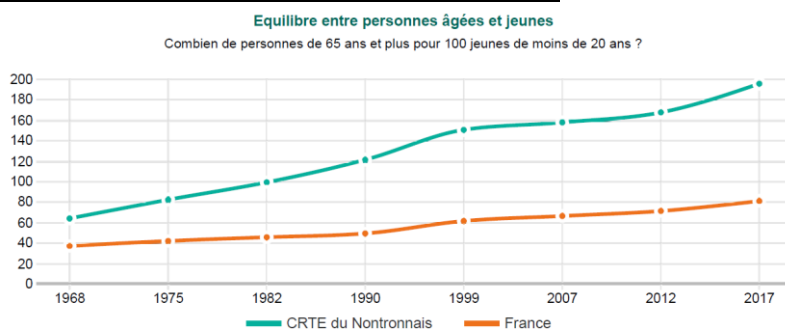
Bien vivre, cohésion sociale et économie de proximité

Dynamiques de population naturelles et migratoires



Le territoire est attractif, mais il vieillit plus vite. D'où une population de 55 458 habitants en 2021 (56 738 en 2017, population double compte).

Part des 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans



Source : Insee, RP

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Le territoire vieillit plus vite qu'au niveau national.

Part des 75 ans et plus vivant en Ehpad

Vivre en structure d'hébergement

Quelle part des 75 ans et plus vit dans des structures d'hébergement dédiées ?

Indicateurs	CRTE du Nontronnais	France
Part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées (%)	10,7 ▲	9,4

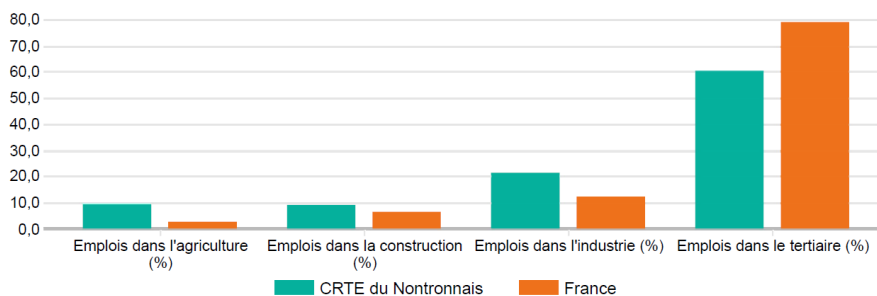
Le territoire vieillit plus vite.

Part des emplois dans l'agriculture, la construction, le tertiaire

Comment se structure le tissu économique local ?

Les emplois locaux

Dans quels secteurs d'activité les emplois locaux sont-ils spécialisés ?



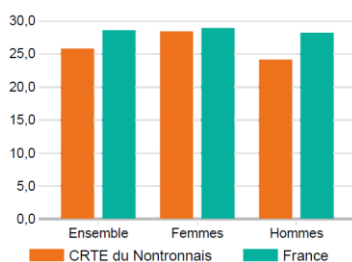
Source : Insee, RP - 2017

Prégnance plus importante dans les secteurs primaires et secondaires.

Taux de chômage des jeunes et des seniors

Zoom sur...le chômage des jeunes

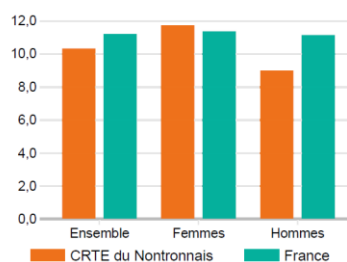
Quel est le taux de chômage chez les 15-24 ans ?



Source : Insee, RP - 2017

Zoom sur...le chômage des seniors

Quel est le taux de chômage chez les 55-64 ans ?



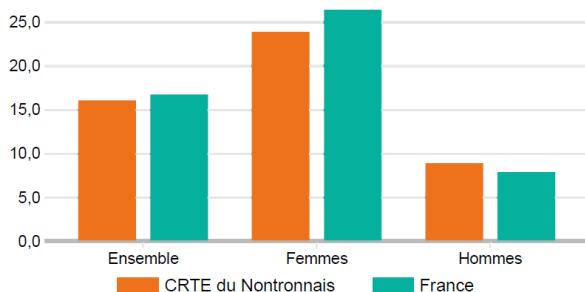
Source : Insee, RP - 2017

Le taux de chômage des jeunes est presque trois fois plus important que celui des seniors.

Taux d'emploi à temps partiel

Les actifs ayant une activité professionnelle à temps partiel

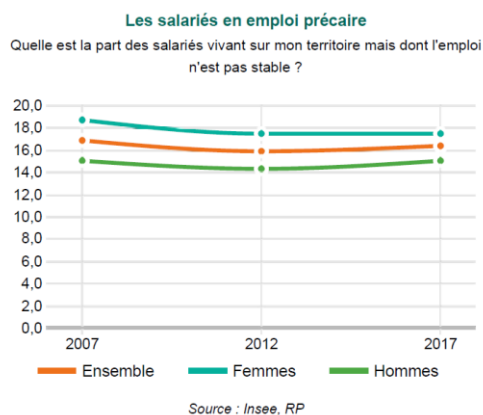
Quelle est la part des actifs en emploi mais dont l'activité professionnelle ne correspond pas à un temps plein ?



Le taux d'emploi à temps partiel d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'actifs de la classe ayant un emploi à temps partiel au nombre total d'actifs en emploi (15-64 ans). Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure.

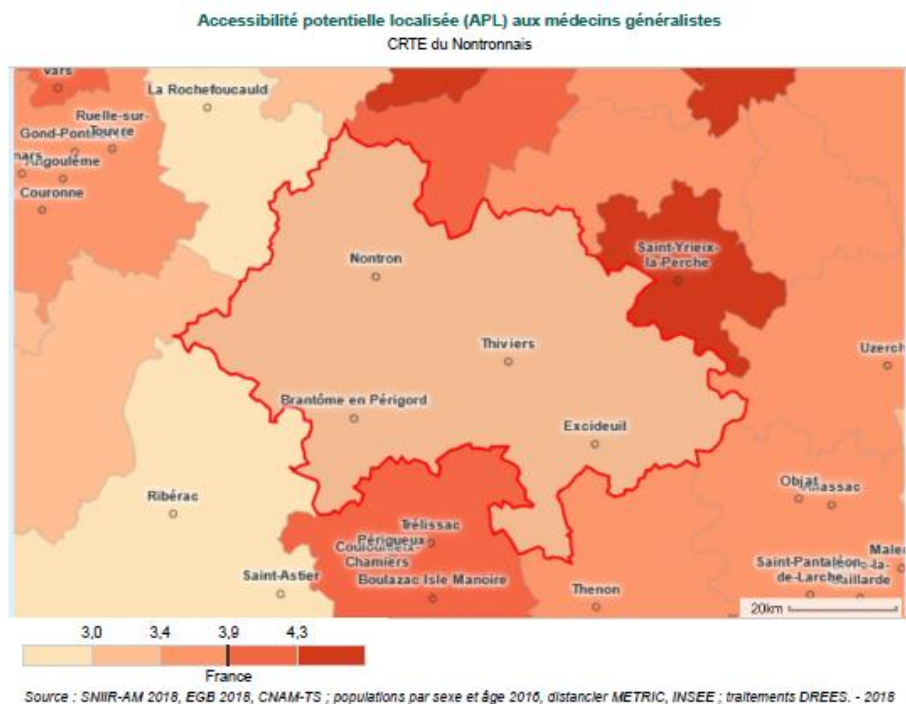
Le taux d'emploi à temps partiel est presque trois fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Part des emplois précaires



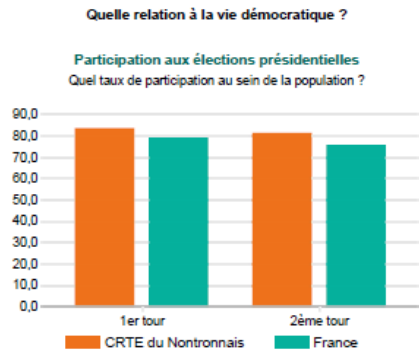
Les emplois précaires correspondent à la part des contrats qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes



Le territoire est moins bien doté que d'autres autour.

Taux de participation aux élections présidentielles

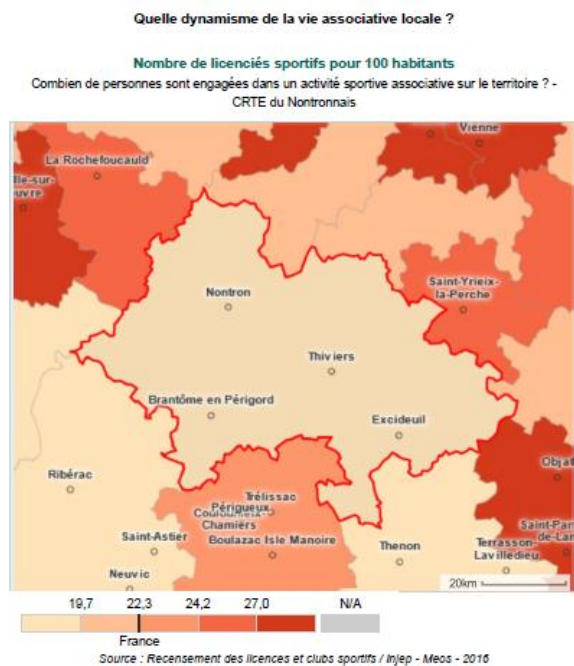


Source : Ministère de l'Intérieur - 2017

Le taux de participation aux élections rapporte le nombre de personnes ayant voté au nombre de personnes inscrites sur les listes électorales lors des élections concernées.

La vie démocratique est plus vivante qu'au niveau national.

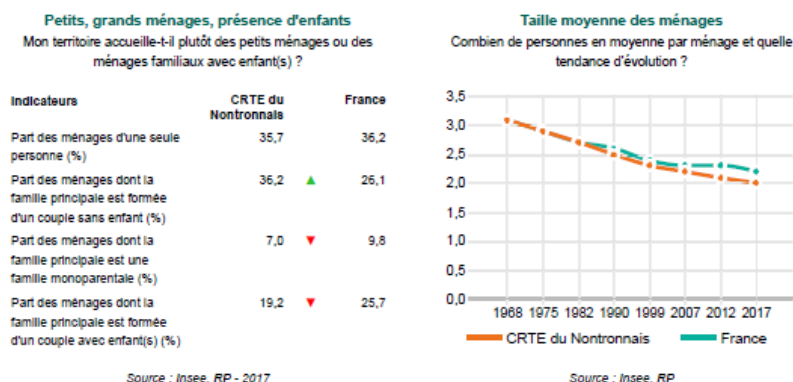
Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants



Le nombre de licenciés sportifs est à corrélér avec le nombre de jeunes sur le territoire, mais aussi le nombre de km de chemins de randonnées pédestres.

1- Urbanisme inclusif

Composition des ménages



Le nombre de personnes par ménage diminue. Parmi les ménages, le nombre de couples sans enfants progresse.

Taille moyenne des ménages, selon statut d'occupation

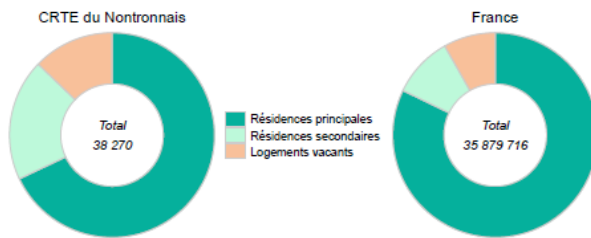
Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation
Combien de personnes vivent en moyenne dans les résidences principales occupées par des propriétaires, par des locataires du parc social et des locataires du parc privé ?
Quelles sont les différences d'occupation au sein du parc ?

Période	Propriétaires occupants (personnes par ménage)		Locatif social (personnes par ménage)		Locatif privé (personnes par ménage)	
	CRTE du Nontronnais	France	CRTE du Nontronnais	France	CRTE du Nontronnais	France
2007	2,2	2,4	2,2	2,4	2,1	2,0
2012	2,1	2,4	2,0	2,4	2,0	1,9
2017	2,1	2,3	1,9	2,3	1,9	1,9

Source : Insee, RP

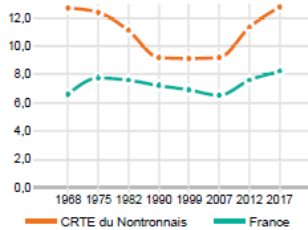
Part des résidences principales, secondaires et logements vacants

Le parc de logements
 Quelle proportion des logements est occupée tout au long de l'année ? Quelle part n'est utilisée que ponctuellement (résidences secondaires) ? Quelle part est inoccupée (vacance) ?



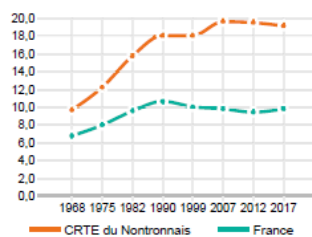
Source : Insee, RP - 2017

Zoom sur...la part des logements vacants
 La part des logements inoccupés a-t-elle globalement diminué (par exemple par le biais des réhabilitations) ou a-t-elle augmenté (par exemple par le biais de désaffectations pour certains types de bien) au cours des dernières décennies ?



Source : Insee, RP

Zoom sur...la part des résidences secondaires
 La part des logements occupés occasionnellement ou en tant que résidence secondaire a-t-elle progressé ou diminué ? L'entretien du parc immobilier local est-il de plus en plus lié à des propriétaires qui ne résident pas en permanence sur place ?

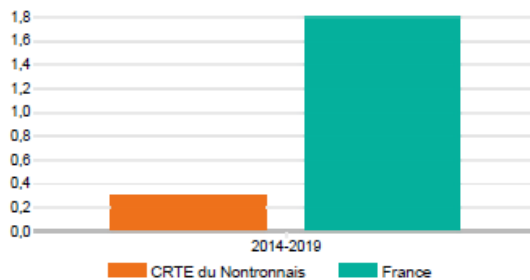


Source : RP, Insee

Le taux de résidences secondaires et de logements vacants est élevé.

Evolution du nombre de logements sociaux

Evolution annuelle du nombre de logements sociaux
 Comment a évolué en moyenne chaque année le parc locatif social entre 2014 et 2019 ?



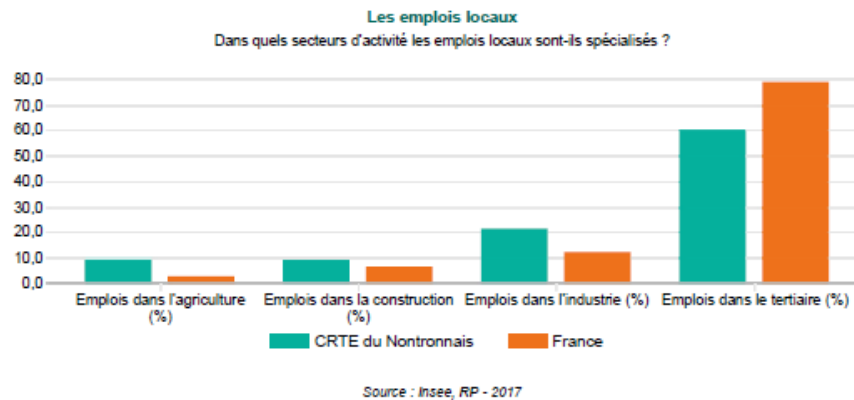
Source : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2014-2019

Créé au 1er janvier 2011, le Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs « ordinaires » des bailleurs sociaux au 1er janvier de l'année de collecte (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement). L'enquête est annuelle et la transmission des informations incombe au propriétaire des logements locatifs sociaux.

La majorité des locataires habitent hors du parc locatif social conventionné.

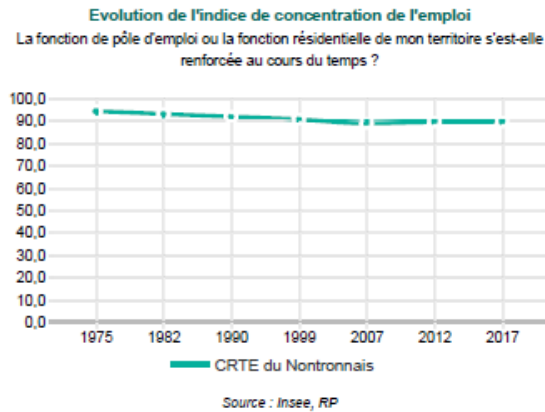
2- Tissu économique

Secteurs d'activités des emplois locaux



Secteurs primaire et secondaire sont plus prégnants.

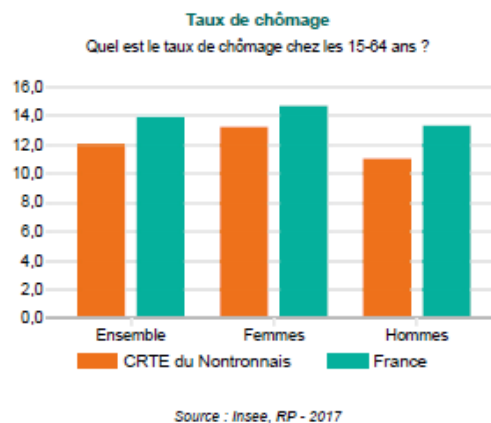
Indice de concentration de l'emploi (ICE)



L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

Avec un ICE de 90 en 2017, le territoire est loin d'être évasif.

Taux de chômage des 15-64 ans



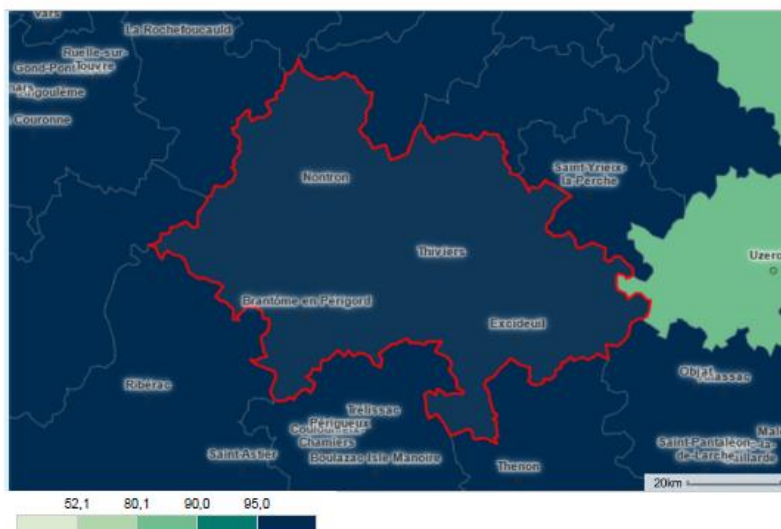
Il est plus faible que nationalement.

3- [Se déplacer moins, mobilités](#)

Surface du territoire accessible à la 4G

Part de la surface du territoire couverte en 4G par a minima un opérateur (en %)

Quel est le niveau d'accessibilité de mon territoire au réseau mobile 4G vis-à-vis des territoires environnants ? - CRTE du Nontronnais



Source : Arcep, données du 1er trimestre 2020 - 2020

Ces proportions reflètent la disponibilité, à l'extérieur des bâtiments, d'accès à un service, tel que les opérateurs l'affichent sur leurs cartes de couverture. Elles sont le résultat d'une modélisation informatique, produite par les opérateurs. Celles-ci sont théoriques et prennent en compte de multiples paramètres liés au réseau de l'opérateur. Comme toute simulation informatique théorique, il se peut que, localement, la réalité du terrain ne soit pas conforme à la simulation. De plus, la couverture peut varier selon un certain nombre d'éléments, telles que la typologie du terrain (montagnes, vallées, forêts...), la densité d'habitat de la zone, la sensibilité du terminal ou encore le fait d'être à l'intérieur d'un bâtiment.

Comparaison temporelle de la part de surface couverte en 4G par a minima un opérateur (en %)

Comment a évolué l'accessibilité au réseau mobile 4G sur mon territoire ?

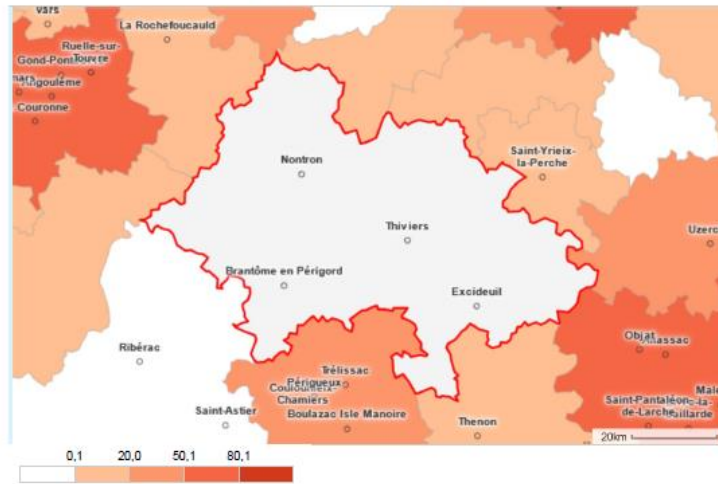
Périodes	CRTE du Nontronnais	France
2017	81,7	82,6
2020	96,1	83,4

Source : Arcep, données du 3ème trimestre 2017 et du 3ème trimestre 2020

Part des locaux raccordables FTTH

Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique)

Les logements et locaux à usage professionnel de mon territoire sont-ils plus ou moins raccordés à la fibre optique que les territoires environnants ? - CRTE du Nontronnais



Source : Arcep, données du 1er trimestre 2020 - 2020

Les locaux raccordables au réseau FttH correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Comparaison temporelle du nombre et de la part de locaux raccordables à la fibre optique

Comment a évolué l'accessibilité de mon territoire à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique

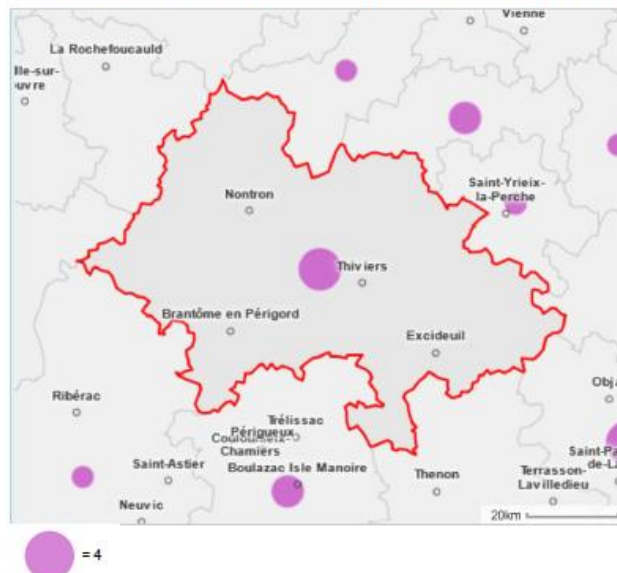
Période	Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%)		Nombre de locaux raccordables FTTH (fibre optique) (logements)	
	CRTE du Nontronnais	France	CRTE du Nontronnais	France
2019	0,0	38,9	0	14 456 225
2020	0,0	59,5	1	24 188 142

Source : Arcep, données du 1er trimestre 2019 et du 4ème trimestre 2020

Nombre de structures France Services

Les Maisons France Services

Combien de MFS sont disponibles sur ou à proximité de mon territoire ? - CRTE du Nontronnais



Source : ANCT - 2020

Les indicateurs socio-économiques

Orientation	Thématique	Indicateur ne figurant pas dans la circulaire du 20/11/20	Source	Référence temporelle	Indice de départ, date
1	Bien vivre, cohésion sociale et économie de proximité	Dynamiques naturelles et migratoires	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017-2022
		Part des 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Part des 75 ans et plus qui vivent en Ehpad	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Part des emplois dans l'agriculture, la construction, l'industrie, le tertiaire	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Taux de chômage des 15-24 ans	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Taux de chômage des 55-64 ans	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Taux d'emploi à temps partiel	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Part des emplois précaires	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Observatoire des territoires (Insee)	-	Insee Metric 2016 - Drees 2018
		Taux de participations aux élections présidentielles	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants	Observatoire des territoires (Insee)	-	2016
2	Urbanisme inclusif	Composition des ménages	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Part des résidences principales, secondaires et logements vacants	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Taille moyenne des ménages, selon statut d'occupation	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Evolution nombre de logements sociaux	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
3	Tissu économique	Secteurs d'activités des emplois locaux	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Indice de concentration de l'emploi	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
		Taux de chômage des 15-64 ans	Observatoire des territoires (Insee)	Tous les 5 ans	2017
4	Se déplacer moins	Surface du territoire accessible à la 4G	Observatoire des territoires (Arcep)	Tous les 3 ans	2020
		Part des locaux raccordables FTTH	Observatoire des territoires (Arcep)	Tous les ans	2020
		Nombre de structures France services	Observatoire des territoires (Arcep)	Tous les ans	2020

ANNEXE 5

Note d'analyse de la concertation publique conduite par le cabinet Grand Public



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Démarche d'écoute et de dialogue lancée par le Périgord Vert

« Imaginons le Périgord Vert de demain ! »

Des rencontres pour construire ensemble l'avenir de notre territoire

Septembre 2021

Pour préparer le Contrat de Relance et de Transition Écologique, 4 communautés de communes du Périgord Vert en Dordogne (Périgord Limousin, Périgord Nontronnais, Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère en Périgord) avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ont lancé une démarche d'écoute et de dialogue en direction des habitants de leur territoire.

L'enquête audiovisuelle est la première étape de cette concertation citoyenne et ouvre le dialogue entre décideurs et habitant-e-s du territoire autour de son projet et du Contrat de Relance et de Transition Écologique. Cette enquête permettra de lancer et animer la rencontre publique.

À partir de la prise de plus de 250 contacts sur l'ensemble de la Communauté de Communes, un échantillon représentatif de 42 personnes issues des 94 communes a été interviewé.

Les questions posées étaient les suivantes :

1. Si je vous dis le monde, la France, le Périgord Vert et vous... qu'est-ce que cela vous évoque ?

Quand vous pensez au Périgord Vert, dans le monde d'aujourd'hui, vous vous dites quoi ? Pourquoi ça vous fait cet effet ? Racontez-moi... Et par rapport à des territoires voisins, aux autres Périgord, à la Corrèze, à Périgueux, à Angoulême, ça se passe comment ici ? L'endroit où vous vivez ? Comment vous en parlez à l'extérieur ? Quels sont les lieux, les monuments, les personnages emblématiques de ce territoire ?

2. Compte-tenu de ce que vous venez de me dire, quel avenir voyez-vous pour le territoire du Périgord Vert ?

Il y a beaucoup de changements en ce moment en France et dans le monde, on le voit bien cet été et depuis des mois... Alors si on se projette à l'horizon dans 10/20 ans, selon vous où va ce territoire ? Qu'est-ce qui vous rend optimiste, et qu'est-ce qui vous rend pessimiste ? Qu'est-ce qui vous donne confiance dans l'avenir du Périgord Vert et qu'est-ce qui vous inquiète plus ?

3. Pour mieux vivre ici à l'avenir, pour vous, vos proches, sur quoi est-ce qu'il faudrait miser en priorité ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire attention à garder et qu'est-ce qu'il faudrait améliorer ? On va commencer par ce qu'il faudrait préserver...

- Pour mieux vivre, à l'avenir, sur le territoire du Périgord Vert, qu'est-ce qu'il faut garder ? (Un atout fort à préserver pour mieux vivre) ? Pourquoi c'est important pour bien vivre ici à l'avenir ?

- Pour mieux vivre, dans le territoire du Périgord Vert à l'avenir, sur quoi faudrait-il miser ? Pourquoi c'est important pour l'avenir du Périgord Vert et la vie des habitants ? Pour vous, à quelles conditions on peut mieux vivre et travailler sur ce territoire ?

Q4/ Les élus du Périgord Vert se réunissent pour réfléchir ensemble à l'avenir de ce territoire. Quel conseil leur donnez-vous ?

(Pour que tout ce dont nous venons de parler ait une chance d'arriver, de se mettre en place, quel est le conseil que vous leur donneriez) ? Pourquoi c'est important ? Qu'est-ce que ça changerait ? Qu'est-ce que ça apportera ?

Au total, 13 heures d'interview ont permis de réaliser un montage de 36 minutes (compte rendu long) et de 25 minutes dont nous vous proposons ici la synthèse et l'analyse.

Analyse

Les habitants du Périgord Vert qui se sont exprimés dans l'enquête audiovisuelle de « Imaginons le Périgord Vert de demain ! » expriment d'abord une connaissance et un attachement profond à leur territoire, une « fierté » d'être Périgourdin : ils décrivent ses paysages diversifiés et préservés propres au Périgord plus largement, ils citent aussi son immense richesse gastronomique et son art du « bon-vivre » qui en découle...ces éléments constitutifs de l'identité du territoire lui valent aujourd'hui une renommée internationale, comme l'atteste les nombreux anglo-saxons installés depuis plusieurs décennies. L'attachement des habitants se construit autour de ces paysages verts, marqués par des plans d'eau qui transmettent une « quiétude », autour de toutes les activités de pleine nature disponibles sur le territoire.

Quentin GERARDOT, Couvreur, Nontron

C'est vraiment un coin, enfin, une vie cool, calme. Un exemple, je ne pourrais pas vivre en ville, quoi. Le plaisir d'aller se promener, dans les bois, tranquillement. Ah mais ici, il y a le patois, déjà, donc c'est un langage typique d'ici, du, du Périgord. Comoé Co via ? Ça veut dire comment vous allez.

Francine ROUX, Retraitée agricole, Coulaures

Mes racines sont là, je suis née en Périgord, et comme disait mon père, je suis fier d'être Périgourdin. C'est être attaché à ses traditions, du terroir, tout, de ce que l'on peut trouver quand on vit en Périgord. Les gens ils viennent, ils sont contents, ils, ils consomment, il y a de très bons restaurants, et voilà, on en revient toujours à la même chose, manger.

Mickaël GUERIN, Ingénieur, Saint-Pierre-de-Frugie

Le Périgord Vert m'a probablement changé, j'étais beaucoup plus urbain avant, maintenant j'ai beaucoup plus tendance, en dehors du travail, à vouloir sortir, aller dehors. Par rapport à notre vie d'avant, on a un peu plus de quiétude, on est un peu moins stressés. Avec mon épouse, on a l'avantage d'être en télétravail, et donc on profite encore, encore plus de la maison, du cadre et de l'environnement.

David PRADELLE, Cuisinier, Cherveix-Cubas

Ma femme est anglaise, et c'est elle qui a choisi de venir ici. En Angleterre, par exemple, ils adorent, ils adorent la Dordogne, et même les États-Unis, et tout ça, c'est quand même, j'ai été vraiment surpris qu'il y ait autant de, d'Anglo-Saxons ici, quoi, ou d'Américains, ou quoique ce soit. Donc je pense que sur la carte de France, la Dordogne, maintenant, a un impact assez puissant comparé à d'autres régions, quoi.

Ils opposent cependant leur Périgord Vert au Périgord Noir, dont le tourisme de masse a été trop développé sur le mode « attrape touristes ». Cette renommée du Périgord Vert, à la fois pour son patrimoine naturel préservé, sa qualité de vie, et l'ouverture des habitants, en font du territoire une « terre d'accueil » :

Valérie DANA, Cadre socio-éducatif, Salagnac

Et le Périgord est une terre d'accueil, parce qu'effectivement, différents Périgord. On a le Vert, Vert pourquoi, parce que l'on a, ce n'est pas que l'herbe ou les arbres, hein, c'est un pays de tourbière, essentiellement. On accueille énormément de personnes de Paris, ou de la région parisienne qui viennent passer leurs vacances. Nos amis Anglais, qui ont des villages entiers, en Périgord, notamment dans le Périgord Pourpre, dans le Périgord Vert également, cela veut dire qu'on pourrait bien mettre le Périgord au centre de la carte.

Benoît CLEDAT, Agriculteur, Savignac-Lédrier

Le Périgord Vert est assez diversifié parce que vous avez autant de l'élevage, l'élevage lait, l'élevage viande, vous avez du canard, vous avez du poulet, il y a différentes productions et tout ça se marie dans, dans ce, comment dire, dans ce secteur géographique.

Le consensus autour duquel il ne faudrait pas devenir comme le Périgord Noir marque l'enquête qualitative, et déjà les effets délétères d'une grande saisonnalité touristique sont décrits par un jeune collégien vivant dans un village de 300 habitants :

Yohann KRGOVIC, Collégien à Thiviers, Saint-Jean-de-Cole

Il y a beaucoup, beaucoup de monde par ici, en été, vers août, août-juillet, il y a beaucoup de personnes qui viennent. Je préfère quand même l'hiver, parce qu'il y a moins de monde, et on a plus cette petite vie de village, on est entre habitants, on peut sortir, et tout, et tout.

Franck CHALARD, Agriculteur-Producteur, Piégut-Pluviers

Dans vingt ans comment je vois le Périgord Vert ? Et beh je vois le Périgord Vert, comme, on ne va pas, sans exagérer, comme un petit Périgord Noir, quoi, finalement, des attrapes-touristes, à tout coin de rue, quoi. Donc moi je ne voudrais pas que Nontron ou Piégut deviennent dans ce genre. Parce que le tourisme, c'est vrai qu'il en faut, mais je pense, il ne faut pas qu'il soit majoritaire dans, dans l'économie d'un territoire.

- L'ouverture et le développement du territoire doivent être prolongés, mais à des conditions de préservation des atouts actuels clairement énoncées par les habitants

Ces valeurs d'accueil mises en avant par les habitants font qu'ils appellent de leurs vœux l'ouverture prolongée du territoire, cependant à des conditions qu'ils énoncent clairement. Elle doit aller de pair avec

des meilleurs services nécessaires à la vie et l'activité sur place pour les locaux, quel que soit leur milieu social : les accès, la mobilité au sein du territoire de façon générale (route, transports en commun, réseau internet, zones blanches téléphonique...), les logements, les médecins etc. Les raisons pour lesquelles les habitants ont fait le choix du Périgord ne doivent pas les contraindre à des services publics médiocres par rapport aux villes, car ils participent autant que celles-ci à la richesse et à la renommée nationale. Les habitants désignent notamment parmi les priorités au niveau des services celui de la « sécurité médicale » : si elle n'est pas maintenue, pourra être déclencheur de nombreux départs des populations actives.

Francine ROUX, Retraitée agricole, Coulaures

Les routes en Périgord, elles auraient besoin de beaucoup plus d'entretien. Les poteaux de téléphone, c'est cassé, on ne les remplace plus, alors là, de ce niveau-là, il y a, il y a des choses à faire.

Elsa-Marie HERNANDEZ, Demandeuse d'emploi, Savignac-Lédrier

Ce qui manque, et ce qu'il faudrait aménager, ce sont vraiment les transports en commun, que ce soit des, des bus qui relient les petits villages entre eux. On n'est pas juste un habitant du village, on est aussi un habitant, bah du territoire en entier.

Cette ouverture apparaît également nécessaire à un retour de la vie sociale, de liens dans les villages, animés autour des productions locales. Les bienfaits de l'ouverture ont été notamment constatés avec la crise sanitaire qui a vu l'arrivée de nombreux citadins, et la transition de l'imaginaire collectif autour de la ruralité :

Bernard BOUSSARIE, Retraité de EDF, Condat-sur-Trincou

Ça a changé oui, il y a beaucoup de gens, bon les anciens sont partis, hein, et il y a beaucoup de nouvelles personnes qui arrivent, il n'y a plus de, disons, il n'y a plus de, cette, comment je pourrais dire, cette communion entre les gens, que l'on avait, comme autrefois. Autrefois il y avait les battages, il y avait les envisages. Les battages c'étaient des réunions de, tout le monde se réunissait et venait s'entraider, maintenant ça n'existe plus, c'est la télé, et puis voilà.

Philippe ROUBINET, Mineur d'or à la retraite, Jumilhac-le-Grand

Le réchauffement climatique, là on le sent beaucoup, on a des nouvelles espèces invasives, que ce soit végétales, quelques coquillages qui arrivent que l'on n'eût pas avant, des nouvelles algues, des nouvelles bactéries, des nouvelles espèces, il serait bien temps de faire quelque chose, d'ailleurs, parce que là on souffre beaucoup, enfin on souffre, notre rivière souffre, mais notre environnement, en général. L'avenir peut être intéressant, s'il y a une vraie volonté, mais à condition que tous les partenaires, soient appelés à partager leur savoir, leurs compétences, si on veut avancer dans ce domaine. Essayer de comprendre la source du problème, et comment traiter les problèmes, et c'est tous ensemble que l'on y arrivera.

David PRADELLE, Cuisinier, Cherveix-Cubas

Avec ce qui s'est passé avec le COVI, tout le monde, tous les Parisiens, ou quoi que ce soit, les gens des grandes villes, Bordeaux, ou quoi, tout le monde veut venir habiter à la campagne, ça commence à racheter partout et tout ça, maisons secondaires, donc ça ça peut amener à un changement. Si les gens respectent le, la façon de vivre, rurale, on va dire, quoi, et pas trop essayer d'imposer tout ce qui se passe dans les villes, ça devrait le faire.

De façon générale, les habitants du Périgord Vert sont favorables à la venue de nouvelles populations pour apporter un dynamisme au territoire et « stopper l'ultra chauvinisme des vieilles familles », qui favorisera ensuite des emplois, des services, un lien direct avec la « modernité ».

Julien FLORIT, Artisan-marquinier, Dussac

J'espère que les campagnes vont regagner des habitants. C'est une très bonne chose que des gens venus d'autres horizons, intègrent les rangs des Périgourdins, tout simplement pour diversifier un petit peu les cultures, et stopper un petit peu l'ultra chauvinisme des vieilles familles qui sont installées ici depuis des générations.

Mais cette ouverture ne doit pas se faire aux dépens des atouts essentiels du territoire, constitutifs de son identité : la nature, l'agriculture qui façonnent le paysage, les vieux centre-bourgs en pierre. Les habitants craignent face à ces atouts la déforestation, l'agriculture intensive, ou les nouvelles constructions en décalage fort avec l'architecture locale. Lutter contre le réchauffement climatique Préserver l'environnement local en général doit être au cœur des politiques publiques qui accompagneront les dynamiques du Périgord Vert à l'avenir.

Benoît JEAN-LOUIS, Artisan, Saint-Pierre-de-Frugie

Aujourd'hui, je pense qu'il faut arrêter de construire, qu'il faut arrêter de mettre, de mettre ces maisons écologiques un petit peu partout, parce que c'est, aujourd'hui ça, ça pousse comme des champignons et vous qui voulez restaurer une maison, ou une grange, ou quelque chose, ça devient très compliqué. Et, voilà, à côté de ça, bah dans ces zones, dans cette zone Bâtiments de France, qu'on appelle, on a des yourtes qui poussent. Alors pourquoi ? Comment ? Avec quelles autorisations ? Je me pose la question, mais voilà.

Francine ROUX, Retraitée agricole, Coulaures

Le Périgord Vert, il y aura bientôt plus d'agriculteurs, c'est dommage, parce qu'ils entretiennent la nature, d'une part. Alors maintenant il n'y a plus les petites exploitations qu'on avait, il y a des années de ça, bien sûr, et maintenant ce sont tous des gros agriculteurs, qui ne vivent que par les primes, et tout, et puis la nature se dégrade.

- Faire en sorte que la jeunesse s'épanouisse sur le territoire : une priorité majeure pour l'avenir du Périgord Vert selon les habitants

Spontanément, et dès les questions posées autour de l'identité du territoire et de son avenir, les habitants décrivent le Périgord Vert comme un lieu idéal pour y passer son enfance, mais qui devient l'opposé au moment de l'adolescence. Le manque d'emploi, des emplois mal rémunérés, le manque d'activités et d'animations adaptés aux jeunes et à leur formation les poussent, même pour celles et ceux qui souhaiteraient rester et s'y épanouir, à se tourner vers les grandes villes alentour

(Périgueux, Angoulême) : Si des animations existent, les jeunes ne se sentent pas inclus ou visés dans ces initiatives. Les écouter et leur laisser des marges de manœuvre dans les programmations possibles s'imposent donc comme une priorité d'avenir pour le Périgord Vert.

Une perte des rituels installés par le passé, de rencontre et de lien social dans les villages, rythmés par les saisons, donnent une importance d'autant plus clef aux petits commerces, aux « bistrots », qui deviennent les garants de la vie sociale locale. La diversité des activités et des artisans sur le territoire doit être préservée et mise en avant pour les jeunes qui souhaiteraient rester sur le territoire ou s'y installer. Pour les habitants, cette diversité d'activités ne se maintiendra que si elles peuvent se lier entre elle, pour créer de nouveaux produits et de nouveaux lieux, porteurs d'une façon rurale et moderne de vivre, de travailler et de consommer. Aussi, une des priorités du territoire doit clairement être celle de permettre un vivre-ensemble réel entre les générations, éviter le vieillissement de la population.

Sonia LE FLOHIC, Artiste-Commerçante, Brantôme-en-Périgord

J'ai choisi d'être ici un peu par hasard, parce que je suis arrivée avec un mec avec qui je ne suis pas restée. Au début, je me disais qu'est-ce que je vais faire ici, j'étais Parisienne jusqu'au bout de mes ongles, et puis je me suis fait mon petit milieu. Je dois dire que j'ai acheté en centre-ville, parce que je vis ici un peu comme, comme à Paris, au milieu des bistrots, c'est ce qui a fait que j'ai un peu choisi cet endroit. Parfois j'en ai marre, parce que la mixité, c'est quelque chose, quoi. Pour voir un black, il faut attendre l'été, et voir un plongeur, dans un des bistrots, quoi, c'est pesant, pour moi c'est très pesant. Moi j'étais habituée à voir des gens de tous les milieux, de toutes les couleurs, il n'y a pas de, il n'y a pas d'ouverture d'esprit.

Margot EYMARD, Lycéenne à Périgueux, Eyzerac

Chez nous, on ne va pas se mentir, il n'y a vraiment pas grand-chose à faire, pour les jeunes, à part du sport, des activités, il y a de la musique, en loisirs, mais sinon il n'y a pas grand-chose. Bah on s'ennuie, donc c'est compliqué, il faut toujours partir loin, enfin Périgueux, c'est à trente minutes, mais c'est toujours trente minutes. Bah ça implique que l'on, que l'on ne fait rien, on attend que le temps passe, et, et du coup nous on se renferme sur nous-même, et c'est compliqué après.

Ginette BORIE, Aide-soignante, La Coquille

Je trouve qu'il n'y a pas assez d'échanges, intergénérationnels. Trouver un sujet qui puisse réunir et les adolescents, et les adultes, et voilà, toutes générations confondues.

Benoît JEAN-LOUIS, Artisan, Saint-Pierre-de-Frugie

On est dans des petites communes, donc tout de suite pour venir bosser, ou trouver du monde, ou trouver du personnel, c'est très compliqué. On a des jeunes qui arrivent à venir, qui, qui veulent se former, qui veulent travailler dans le bâtiment, le problème c'est que une fois qu'ils ont eu leur diplôme, ils s'en vont. Qu'est-ce que veut un jeune le week-end ? Il veut s'amuser, il veut de l'activité, il veut se, il veut bouger, et aujourd'hui, on n'a rien à proximité de chez nous.

- Partir du patrimoine naturel et culturel local pour construire un modèle de développement de la ruralité, autour de porteurs de projet accompagnés par les décideurs

Pour cela, les habitants envisagent dans le futur un lien fort entre le tourisme, qu'il faudrait davantage développer, et l'agriculture : ils aspirent à un tourisme à échelle humaine, qui valorise l'existant, les marchés locaux etc.

Cependant, du point de vue de l'offre culturelle à l'année, même si valoriser le patrimoine local reste clef, des habitants aspirent à bénéficier d'une offre culturelle qui ne soit pas seulement corrélée aux activités principales du territoire, et qui soit davantage tournée vers les jeunes et inspirée du monde extérieur.

Marion MOURRE, Maroquinière, Saint-Martial-de-Valette

Je sens qu'il y a beaucoup moins d'accès à la vie culturelle, et du coup à l'éveil culturel, plutôt des occupations qui sont, qui sont hyper liées au, au milieu rural, quoi, à la terre, à la forêt, à la chasse, à la pêche, que ce soit autant ciblé là-dessus, et qu'il n'y ait autant pas grand-chose à côté, pour moi c'est flagrant ici quoi.

Sonia LE FLOHIC, Artiste-Commerçante, Brantôme-en-Périgord

Niveau culturel, il y a des choses à faire, mais regardez, les Vieilles Charrues, ce n'était rien du tout au départ, ce que c'est devenu pour la musique. Il y a plein de choses comme ça, les festivals de jazz, dans des tout petits bleds. Il faudrait ramener des choses un peu, un peu haut de gamme. C'est aussi important d'amener la culture en banlieue que de l'amener à la campagne.

Benoît CLEDAT, Agriculteur, Savignac-Lédrier

Dans l'avenir je, je pense que le, le tourisme et le monde agricole seront, seront liés. S'il fallait, par exemple, faire une ferme style des journées à visiter pour faire comprendre aux touristes comment on produit, et notre, notre viande, c'est, ce sont des solutions à, à envisager.

Face à la crainte de la perte de dynamisme et du départ des jeunes, il s'agit déjà pour les habitants d'aider les entreprises locales à tenir, puis de favoriser la relocalisation de l'industrie : les habitants défendent un modèle de développement non pas axé autour de grosses industries qui mettraient en péril l'équilibre du territoire, mais plutôt autour de « petites usines », d'artisans, de porteurs de projet innovants qui lient tourisme et agriculture...

Laurence TCHENG, Éleveuse/ Fromagère, Firbeix

Ce qu'il faudrait changer peut-être ici, c'est ça, c'est de remettre un lien en place, ne serait-ce que faire un petit marché gourmand l'été, ça rassemblerait les gens, mais moi je vois sur les marchés, les gens se rassemblent, ils discutent entre eux, bah tiens, je ne t'ai pas vu cette semaine, bah oui, c'est l'occasion. Ce que j'aimerais c'est que bah, la jeunesse, les petits jeunes, au lieu de partir travailler ailleurs, bah ils se développent ici, et chez eux.

Monique MAUROUX, Gérante de supermarché, La Coquille

Je ne suis pas pour des usines très grandes, très importantes, avec beaucoup de salariés. Je n'y crois pas. On pourrait essayer de créer une petite zone artisanale, faire rouvrir des petits commerces, comme il y avait avant. Nous, à aujourd'hui, on est, on se sent seuls, quoi. On a besoin de ces petits commerces qui rouvrent, et que ça fasse vivre la commune, et que tout le monde ressorte chez eux, allez, on va au Loto, allez, ah bah je vais faire, je vais chercher mon pain.

- Un nécessaire besoin pour les élus d'aller davantage à la rencontre de la population pour mieux choisir les projets de demain

Pour les habitants, ces priorités ne prendront de l'ampleur qu'à la condition qu'ils soient davantage écoutés par les élus, qu'ils viennent davantage à leur rencontre, pour échanger avec eux sur leur vision du territoire et sur leur quotidien. Impliquer d'avantage la population n'est pas juste un apport de « bonnes idées » ou de « solutions », mais le dialogue large et ouvert permet de maintenir une énergie collective autour des projets communs jalonnant l'avenir du Périgord Vert. Si les canaux de communication actuels ne semblent pas bien fonctionner autour de ce qui existe déjà, il s'agit justement de revenir vers les habitants pour construire avec eux les projets de demain, en partant de leurs espoirs, craintes et attentes. Une démarche de dialogue régulier pourrait être envisagée pour devenir sur le moyen-long terme un espace renouvelé d'écoute et de dialogue avec habitants.

Pierre LAJARTHE, Cuisinier à la retraite, La Chapelle-Faucher

Ce que je ferais moi, si j'étais élu, j'irais sur le terrain, j'irais voir les villages de part et d'autre, et de voir ce qui marche, et ce qui ne marche pas, et ce qui marche, sans vouloir nécessairement le copier, j'essaierais quand même de, de mettre en place, quand même, quelques, quelques idées, et essayer de les faire évoluer, pour que ça prenne vraiment sur le terrain.

Mickaël GUERIN, Ingénieur, Saint-Pierre-de-Frugie

Ce n'est pas parce qu'on a été élus qu'on a carte blanche, et qu'on fait ce que l'on veut, enfin d'une année à l'autre les priorités de la, enfin, mes priorités peuvent changer aussi. On évolue, et donc je pense que c'est utile que les élus restent agiles, et à l'écoute. Souvent il y a des clivages entre les nouveaux arrivants, les néo ruraux comme moi, les anciens, ceux qui ont un avis tranché sur un sujet, ceux qui ne l'ont pas, et on n'a pas forcément tendance à débattre ou à dialoguer ensemble, alors qu'il me paraît important que l'on puisse tous exposer nos avis, même s'ils sont divergents.

Élodie BOURZAC, Assistante de vie scolaire, Thiviers

J'ai très peu parlé à, à des élus. Moi j'aimerais bien échanger avec eux, et participer au changement, être actrice du changement aussi

Conclusion

Les habitants du Périgord Vert pressentent que le territoire est à un moment charnière dans un contexte général de crise sanitaire et de mise en avant des grands atouts de la ruralité. Ils sont attachés à leur territoire et ont confiance dans son avenir à condition qu'un certain nombre de priorités soient suivies par les décideurs et les experts : s'ouvrir et partir du patrimoine existant pour construire un modèle économique propre à la rurale, miser sur le local, sur l'écologie, sur le tourisme directement lié aux activités locales, sur le lien social entre les villages. In fine, les habitants expriment une volonté forte de développer les campagnes « dans leurs jus » et non pas de les transformer en profondeur, à travers la recréation des liens en général : lien social, lien économique entre les activités naissantes et existantes, lien entre les générations...